

LE PAYS

LE CLOU DE LA SAISON

Au *Café Parisien*, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli — Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée. **PARKER BROS.**

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. **VICTOR HUGO.**

3me Année. No. 38

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

Le mauvais exemple

Qu'offrent des comtés représentés par des ministres

Il reste quelque chose à faire au parlement de Québec

| COMTÉS | MINISTRES | Moyenne du traitement aux institutrices. | |
|----------------------|------------------|--|-------------|
| | | Par année | Par semaine |
| Portneuf | Sir Lomer Gouin | \$118 | \$2.27 |
| Nicolet | L'Hon. M. Devlin | 108 | 2.08 |
| Montmorency | " M. Taschereau | 119 | 2.29 |
| Drummond | " M. Allard | 130 | 2.50 |
| Iles de la Madeleine | " M. Caron | 150 | 2.88 |
| Richmond | " M. MacKenzie | 160 | 3.08 |

TEMOIN ATTRISTE

Des dernières années du régime libéral à Ottawa

Sir Richard Cartwright incarna les aspirations du vrai libéralisme dans notre pays

Sir Richard Cartwright fut l'une des plus fortes têtes et le plus redoutable debater du parti libéral depuis la Confédération.

Esprit averti et fortement nourri, homme d'un caractère ferme et droit, de convictions solides et sincères, parlementaire combatif, doctrinaire résolu et impétueux, il apporta à la lutte depuis 1867 un rare courage, une grande fidélité à son idéal politique et mit au service de notre parti une éloquence invincible, une grande force de persuasion, les ressources d'un vaste talent et d'une bourse toujours ouverte.

Sa mort met le libéralisme en deuil.

Il était de la vieille garde et, à vrai dire, le dernier représentant du vieux parti "grit".

Durant trente ans, il fut l'objectif des coups de l'ennemi. C'est sur lui que se ruèrent les polémistes et les tribuns du parti tory.

Il était le plus fort, il était le plus dangereux : c'est lui qu'il fallait dépasser.

Il paya ainsi la rançon de son grand prestige et de sa force d'esprit.

Malheureusement, nos amis eux-mêmes subirent l'influence de pareils assauts et quand Sir Wilfrid Laurier constitua son Cabinet en 1896, il lui attribua un portefeuille d'importance secondaire.

Sir Richard put mesurer de bonne heure l'injustice des hommes et la venterie des partis.

Il eut assez de philosophie pour faire la part des amitiations, des appétits et pour servir son parti, même quand son parti mesquinait sur son nom et sur ses états de service.

La politique trop souvent opportuniste poursuivie de 1896 à 1911 le dépourvra de ses dernières illusions. Le libéralisme évoluait trop rapidement sous l'influence déprimante du pouvoir. Il ne voulait pas aller à Capoue. Il s'y laissa entraîner par la solidarité.

Mais il n'était plus lui. Il parlait rarement. Il n'osait plus évoquer les grands principes pour lesquels il avait tant et si vaillamment combattu. Il avait du dédain pour ce que Jules Ferry appelait un régime de digestion et regardait d'un œil morose tout son parti plongé dans la jouissance du pouvoir. Il se contenta alors d'un rôle passif. Il était trop vieux et trop malade pour ambitionner autre chose qu'être le témoin attristé et

offensé des dernières années du régime libéral.

Si nous avions eu dans notre état-major, il y a quelques années, plus de personnalité de la trempe et de la foi de Sir Richard Cartwright, notre parti serait encore au pouvoir à Ottawa. Nous aurions vu se produire moins d'intrigues, moins de reniements, moins de défaillances et le libéralisme aurait grandi dans l'opinion publique en faisant aboutir, dans une belle ordonnance, les réformes et les idées que nous avons mises en valeur aux jours d'opposition.

Après quinze années de pouvoir, nous sommes dégringolés avec tout notre programme de 1892 à réaliser.

Sir Richard était un homme de programme, un homme de réformes.

Mais, on fit le vide autour de lui, on le désarma.

Aujourd'hui qu'il est tombé, que son livre de vie se ferme et que ses cinquante années de carrière publique, toujours honorable et sans tache, s'arrêtent à un tombeau, on peut mesurer le colosse, apprécier à sa valeur le labeur et l'aspiration de son existence et comprendre combien il incarnait en lui les meilleures qualités et les traits supérieurs du libéralisme vivant et désintéressé.

UN ANCIEN

CUP OF TEA ? ...

Pour Rire

Moi, vous savez, j'aime le thé à condition de n'en pas boire le matin, le midi, le soir, l'avant-midi, l'après-midi, entre les repas, à propos de tout, à propos de rien, à toutes les heures du jour et avant de me coucher — ça m'énerve !

Vous autres ?

Il y a des pays où il n'y a pas moyen de faire deux pas de suite sans prendre le thé ; de sorte que, plus vous avancez, plus vous buvez de thé !

Et ce n'est pas seulement l'histoire d'une petite tasse à demi ou remplie du breuvage faible ou bou, selon votre habitude : on y met une force et un luxe !

Grand plateau d'argent, théière ciselée, encapuchonnée, — pauvre elle, en été ! — d'un "tea cosy" ouaté, brodé, doublé ; tasses d'une porcelaine qu'on dirait plutôt en mousseline ! doyleys rebrodés, sans parler des biscuits, tartines, gâteaux, le tout apporté par une maids empressée des tables au collet, le bonnet pointu comme un paratonnerre, qui ne irait pas pour deux empires ! Je ne critique pas ! Je trouve cela fort joli et très gracieux ; cliquetis de tasses, de sucre, de lèvres roses qui puisent de quoi bavarder dans un faible trop fort noir et vert.

C'est plus femme qu'un tire-bouchon, des bouteilles et des verres qui trinquent ! Et il n'y a pas de plus charmant tableau qu'un "five o'clock" en pâle sur l'herbe tendre, quand le soleil s'en mêle !

Seulement, comprenez-vous, qu'à force de thé et encore du thé, vous devenez d'un enivré qui s'explique ! mais vous empêchez quand même de fermer l'œil de toute la nuit !

A cup of tea ?

—No. — Thanks !

—Oh ! Do.....

Alors, vous, l'aimable visiteur, pas assez énergique ou trop timide pour refuser, avalez toutes les grandes et petites tasses qui vous tombent dans le museau.....

Le soir, vous n'avez pas plus l'idée de dormir que de vous rendre.

Et cependant, les yeux vous piquent, la tête vous paraît lourde, vous entendez des cloches.....

La nuit n'a plus de fin et vous n'avez plus sommeil, maudissant en vous-mêmes ces grandes anglaises et leurs "cups of tea", qui dorment sur leurs deux oreilles pendant que l'heure sacrée à vos rêves est gâtée à écouter le tic-tac de l'horloge ou le chant d'un vieux coq enroulé qui s'époumoine au dehors, comme pour vous agacer, on dirait !

Les nuits plus belles que les jours, a dit Sully Prud'homme, ne sont pas, j'imagine, celles où on ne peut s'endormir, faute d'une pincée de salade de trop dans notre tasse !

Vos oreillers reçoivent je ne sais combien de douzaines de coups de poing, vous y cherchez un petit endroit plus froid que le reste pour y rafraîchir votre front quasi en feu ; vous fermez vos yeux à double tour, puis, n'y tenant plus, quelle heure est-il enfin ? Une heure et quart.....

Marche-t-elle, au moins, cette lente de montre ?

Plutôt que de devenir fou, martyrisé par l'insomnie qui vous tient les yeux ouverts, vous vous levez, allumez la lampe, et..... faites une chronique sur le sujet qui vous tient en éveil et n'empêchez pas vos lecteurs d'en dormir!!!!



Comptes-tu, Parpétue, qu'ça prend du monde possédé pour mettre des écoeuranties comme ça dans leurs vitraux !

(Gazette Rimée)

La musique à l'école

En dépit du bon vieux adage : "La musique adoucit les mœurs", Nos commissaires (c'est dommage!) Ont déclaré qu'ils avaient peur De voir les petits des écoles Solifler sol do ré mi fa Et chanter des airs bénévoles Plutôt que décliner Rosa.

Est-il donc beaucoup plus pratique De mal savoir grec et latin, Que de comprendre la musique Dont l'air est plein chaque matin ? Car enfin, l'on aura beau dire, La musique est au fond des faits, Et les choses s'en vont au pire Quand on est sans accords parfaits. Je ne veux faire ici l'éloge De Massenet ni de Saint-Saëns, Mais je tiens à montrer où loge Un peu partout le gros bon sens. Si la nature nous enchante, Nous ravit tant et nous émeut, C'est qu'en elle vraiment tout chante. La feuille bruissant son adieu, L'eau murmurant sur son passage, La montagne faisant écho, L'orage, le vent, et, plus sage, La brise, tout chante. Bravo ! Ceux qui ne rêvent qu'harmonie, Poètes, savants et docteurs, Ont écouté chanter la vie Et ses refrains toujours charmeurs.

Tout en leur montrant l'orthographe, Laissez donc chanter les enfants. La musique et le phonographe Sont consacrés depuis longtemps.



Montréal, 25 septembre 1912.

SOYONS PRUDENTS

M. J. Allan Baker, député aux Communes d'Angleterre, disait ces jours derniers à un rédacteur du "Herald" qu'il ne croit pas au péril allemand.

Il ajoutait que le Canada ferait bien d'être prudent s'il ne veut pas se laisser entraîner dans le militarisme par les jingoes des deux côtés de l'eau.

C'est un avis à retenir.

Lalio Brodeur

Trois magasins de détail
327 RUE ST LAURENT
533 ST CATHERINE EST
1827 ST CATHERINE EST

Etes-vous assuré ?
Phone : Main 2367
Isidore CREPEAU
Assurance contre l'incendie
Edifice de la Banque de Québec
11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

bligation, répond à ce sermon que M. Tétreau, s'occupant d'affaires politiques et municipales, relève de la critique sur ce double terrain et que le "Présent" n'entend renoncer à l'exercice de ses droits.

SWEET CAPORAL

CIGARETTES

"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.

Si vous désirez un article de bonne qualité, d'un cachet artistique et de bon goût, venez voir notre assortiment de

Vaisselle, Verrerie,
Coutellerie, Bronze
Marbres, Articles de fantaisie et utiles pour la maison.

Bureaux et Magasins de Gros :
84-86, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

CARNET D'UN IGNORANT

Moi, il n'y a rien qui me fasse peur autant que les conseils d'un ami ; je me défie de cela comme d'un trou de serrure — soit dit sans offenser ceux qui y mettent l'œil. Et si mon ami Jean Rémy (que je n'ai d'ailleurs pas l'honneur de connaître) avait bien réfléchi avant de donner les siens, ses conseils, je suis moralement convaincu, comme à l'habitude de dire cher Tardivel, qu'il n'aurait pas écrit les lignes que je cite en tête de ce carnet.

Et je le lui prouve par une argumentation en trois points — en "trois points" j'ai bien dit. Je risque d'effaroucher les vertueux chevaliers du plafond, mais que voulez-vous que j'y fasse ?

En effet, y a-t-il conseil plus pernicieux que celui qu'il formule en ces mots : "Combatez par la plume." La plume ! voilà bien l'arme la plus dangereuse qui soit pour nous. Et je connais plus d'un pauvre fou, tombé de bien haut pour avoir osé s'en servir témérairement. Car, à moins de combattre comme un brave castor, protégé par l'armure invulnérable du préjugé religieux et couvert sous le bouclier du chauvinisme national, celui qui se sert de la plume, dans notre paisible et patriarcale province, s'expose sottement à recevoir tous les coups, sans être capable d'en porter aucun. Et puis, que de haines férocées, implacables, inassouvissables, il risque d'amener contre lui, celui-là !

Sans compter que c'est là un conseil qui n'a pas sa raison d'être ; il a été émis à la légère, pour ne pas dire plus. Eh ! quoi, avons-nous été formés pour la lutte, nous ? Sommes-nous vraiment capables d'un tel effort ? Avons-nous le pied assez ferme, le jarret assez solide, l'échine assez droite, le bras assez robuste, le cœur assez trempé et l'esprit assez chevaleresque pour aujourd'hui tenir la plume, comme jadis tenaient l'épée, nos pères ? Nous battra ! Allons donc ! N'est-ce pas diamétralement opposé à la formation physique, intellectuelle et morale qui nous a été donnée

à l'université aussi bien qu'au collège ? On nous a pétris de soumission, imbibié d'obéissance ; il est bien temps, vraiment, de chercher de l'honneur belliqueux chez des fils à un si haut degré soumis et obéissants !

Et d'un.

"Apprenez à penser par nous-mêmes", ajoute Jean Rémy. Le malheur, où veut-il nous mener ! Ignore-t-il donc que ce droit de penser par nous-mêmes nous sera toujours refusé, comme étant l'un des plus funestes et celui qui conduit directement aux conséquences les plus désastreuses ? Penser par nous-mêmes ! mais c'est nous exposer à nous servir de notre propre cervelle ! Et, dans notre paisible et patriarcale province, se servir de son propre cerveau pour penser, c'est immédiatement tomber dans les pires hérésies. Songez-y donc ! si vous pensez par vous-mêmes vous ne pourrez plus penser par le cerveau des Bégin, des Dorion, des Damour, des Tardivel, des Chapius, de toute la pieuse phalange castorologique, en un mot. Et ne pas penser par le cerveau — cerveau au singulier, puisqu'il n'en possède qu'un — c'est à eux tous — de ces honnêtes Bégin, c'est la marque de prédestination à la réprobation éternelle.

Et si, encore, il n'y avait que cela, peut-être on serait-ce un moindre mal. Mais il y a pis ; penser par soi-même c'est du coup pacifier avec les impies ! Quel est celui, en effet, qui, s'étant mis librement à penser par lui-même, n'a pas vu aussitôt la nécessité d'un "enseignement scolaire" dans toute sa plénitude ? comme l'on disait au temps où l'on était vraiment libéral ! Et quel est celui qui, en face de cette nécessité, n'a pas préché en faveur d'un système d'enseignement gratuit et obligatoire, d'une série uniforme de livres, du diplôme obligatoire pour tous, de la création d'un ministère de l'instruction publique, de salaires plus... adéquats, et que sais-je ? Or, précher cela, c'est déjà être impie ; Bégin l'a lit, et Tardivel est son prophète. Comprenez-vous cela, ami Rémy !

Et de deux.

"Mais avant tout, et surtout, révéil-lons-nous", clame ce funeste conseiller. Nous réveiller ! Et pourquoi ? Pour nous tirer du beau rêve que nous faisons en ce moment, grâce à ces généreux donateurs nationaux qui nous bercent dans

leur giron en nous chantonnant la suave romance magnanesque : "Honneur à la province de Québec ! Nous réveiller quand nous rêvons que nous sommes à la tête des nations et que notre peuple, comme jadis le peuple hébreu, est l'élu de la Providence ! Nous réveiller ! quand, sentant vaguement dans nos veines un peu de la chaleur vermeille de ce sang latin qui coulait, si chaud et si vermeil dans les veines de nos ancêtres, nous rêvons que nous sommes à l'apogée de la gloire artistique et de la gloire littéraire ! Nous réveiller ! quand repus de grec et saoulés de latin, nous rêvons qu'il ne nous reste plus rien à apprendre dans le champ des sciences humaines, et que notre savoir philosophique nous a transportés au septième ciel de l'extra-seul ! Nous réveiller ! Quel funeste conseil ! Qui dort dine, moi, qui ai bonne nuit, je n'aurai jamais la cruauté de vouloir tirer du sommeil le pauvre genre qui, érevant la faim, est en train de rêver que les mets les plus succulents et les vins les plus capiteux — comme on n'en voit qu'aux banquets politiques — sont là tous attablés, devant lui. Et vraiment, je le trouve bien mal venu, cet ami qui vient troubler ainsi le sommeil, si doux en sa douce léthargie, d'un peuple qui s'il continue ainsi à dormir mourra doucement sans s'en être même senti mourir.

Et de trois.

Et maintenant, n'ai-je pas raison d'avoir peur des conseils de mes amis ? Sans mentir, je me défie de cela comme d'un trou de serrure — soit dit sans offenser ceux qui y mettent l'œil, je le répète.

Néponcène HEBARDOT

ELLES SONT REPRESENTEES

Le Dr E. P. Lachapelle croit savoir que Westmont et Maisonneuve ont résolu de faire écho à la demande de la Commission Métropolitaine des Pares et de se taxer pour lui fournir des revenus.

Il ne faudrait pas trop s'étonner de l'empressement de ces deux municipalités : l'une et l'autre sont représentées dans la Commission.

Hallifax, Septembre, 1912.

Margot

Le 'PAYS' paraît aujourd'hui à 10 pages.

LE 'PAYS'

Bureaux : 87 rue Notre-Dame Ouest. Téléphones : Ma. 1765 Administration Main 3551

A VERCHERES

M. J. L. Perron, ancien député de Gaspé, a été choisi comme candidat par la convention libérale du comté de Vercheres.

DES LATINS

'Pas besoin de se dissimuler quel rôle joue le capital anglais à Montréal', c'est le docteur Lachapelle qui disait cela l'autre jour.

A CORROBORER

La 'Vigie' nous apprend que la 'province de Québec est devenue la plus riche et la plus prospère du Dominion'.

LES ETUDIANTS SE PERDENT

La 'Vérité' nous apprend que chaque année un grand nombre d'étudiants à Québec et à Montréal vont se perdre au théâtre.

NOUVEAU SACRIFICE

Les journaux annoncent qu'il est question de M. Porfirio Dandurand comme leader du parti libéral au Sénat.

DES TITRES NECESSAIRES

Avec quelle frudition et quel goût les éditeurs Nelson ont su donner à leur collection toute la variété nécessaire.

ELLE DIVISE

M. Borden, parlant à Toronto, a utilisé le vieux cliché apparemment cher à tous les politiciens : il ne doit plus y avoir ni Est, ni Ouest, ni Ontario, ni Québec, mais un Canada pour tous les Canadiens.

LES MICROBES N'Y VIVRAIENT PAS.

Une institutrice de campagne se présente un jour au guichet d'une banque de la rue Saint-Jacques et, s'adressant au 'payeur', lui demande l'échange d'un chèque représentant son salaire mensuel.

SA FAÇON

Nous avons publié deux articles sur l'«eugénisme», dont l'un par notre excellent ami le Dr A. Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon.

REPOSEZ-VOUS

L'on me transmet du 'Pays', la carte postale d'un M. Dumont qui aimerait avoir sur son compte certains renseignements.

L. DE LIMBOURG DE PARIS

Le seul à Montréal qui donne le traitement garanti des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpiration des pieds, massage, etc.

CONSULTATIONS : 9, à 12; 1 à 6. LE SOIR : 6.30 à 7.30.

291 rue SAINT-DENIS. Phone 2193 E.

NOTRE ENDORMEUR NATIONAL

M. MAGNAN ET SA DERNIERE MISE EN SCENE

Tous ceux qui ont fait échec à ses légendes et à ses intrigues sont des impies

M. Magnan vient d'adresser une longue lettre à la 'Libre Parole'. On sent un esprit inquiet et un cerveau déréglé dans ce plaidoyer 'pro domo'.

Dans l'espoir de fléchir ceux qui ont fait la lumière sur sa carrière d'intrigues et la vérité sur ses grotesques légendes, dans la pensée d'apitoyer ceux qui ont labouré son masque et déjoué ses manœuvres toutes plus perfides les unes que les autres, il évoque avec une onction sans pareille sa tâche consciencieusement remplie, l'honnêteté de sa vie, ses labeurs incessants, sa vertu inébranlable, ses forces usées : 'tutta la lira'.

On dirait d'un homme qui a su sa vie et l'avancement d'une idée et qui se meurt de s'être trop dépensé au service de son pays. C'est une supplication pleine de déchirements, de souffrance étranglée.

Mais sentant bien que cette mise en scène pharisaïque n'est pas faite pour désarmer ceux qui connaissent notre Grand Faïseur et qui ont résolu de détruire la peste du 'magnanisme' dans notre pays, il se retourne aussitôt, avec l'aisance d'une girouette, vers les esprits accessibles au préjugé et à la passion, vers les gens faciles à 'emplir' et leur dit sur le ton des lamentations de Jérémie :

'Si depuis dix ans le même homme et quelques rares satellites me poursuivent d'une haine étrange, c'est qu'ils peuvent me pardonner mes convictions religieuses et nationales. Eux et moi, en matières scolaires nous ne tendons pas vers le même but... Eux veulent créer des lois d'obligation et de centralisation; je suis pour le progrès dans la liberté et l'autonomie municipale...'

Le voilà bien dans son rôle favori, le comédien qui écrit 'Honneur à la province de Québec'. Dans ses draperies de prophète, pour nous servir du mot d'un grand publiciste français, il pose au défenseur suprême de la Foi et de la Religion dans notre pays. Quel sorcier !

Tous ceux qui ont fait échec à ses mensonges et à ses fourberies, sont des impies. Tous ceux qui sollicitent l'accomplissement des réformes préconisées par Mercier, Marchand et Gouin sont des ennemis de l'Église.

Tous ceux qui réclament la création d'un ministère de l'Instruction publique, l'uniformité et la gratuité des livres, l'obligation scolaire, de meilleures garanties de compétence parmi le personnel d'enseignement ainsi que le relèvement de ses traitements, l'école plus hygiénique et plus pratique, des programmes plus conformes aux besoins de notre temps, tous ceux-là font une entreprise contre le Christ.

Voilà comment discute et raisonne le Grand Endormeur national. Les réformes et les améliorations, dont le 'Pays' s'est fait le champion, ont été réclamées de tout temps par le parti libéral. Elles ne touchent en aucune façon,

ni de près ni de loin, aux questions religieuses; elles concernent uniquement les pères de famille, leurs droits, leurs bourses et leurs intérêts, aussi bien que l'avenir de leurs enfants.

Nos lecteurs savent et peuvent dire qu'il n'est jamais paru une ligne, une seule ligne dans le 'Pays' contre le caractère confessionnel de notre loi d'Éducation; je veux lui conserver ce caractère afin que l'influence salutaire de la religion puisse régner librement dans l'école.

Nous devons M. Magnan de citer un mot de nous dans ce sens. L'impoteur, combien nous avons eu raison de le flageller ! Il ne reste plus une feuille de sa brochure 'Honneur à la province de Québec'. Il les a déchirés lui-même l'autre jour à Laprairie dans son discours aux commissaires d'école, lorsqu'il leur disait :

'Que nous sommes loin d'avoir atteint la perfection; que trop de nos écoles primaires ne sont pas assez spacieuses et convenablement meublées, que les titulaires, dans bien des cas, ne sont pas suffisamment rétribués, de là un changement trop fréquent du personnel enseignant; que les classes encombrées d'élèves ne produisent rien de bon; que les commissaires ne sauraient choisir avec trop de soin les instituteurs et les institutrices; que le temps est arrivé, dans notre province, où il faut considérer le problème de l'école primaire comme le plus important de nos problèmes sociaux; que nous devons élever sérieusement le minimum du traitement des instituteurs et les institutrices si nous ne voulons pas que les autres provinces drainent l'élite de notre personnel enseignant; qu'il ne faut pas multiplier les écoles outre mesure, lorsque les distances ne l'exigent pas, mais construire des écoles spacieuses à plusieurs classes, dont la gouverne serait confiée à un directeur ou à une directrice, etc.'

Le temps n'est pas éloigné pourtant où le même M. Magnan plaçait la province de Québec à la tête de tous les peuples. Il lui faut faire face aujourd'hui aux faits et aux réalités; il est entraîné, lui aussi, mais malgré lui, par notre campagne de protestations et de revendications de réformes et de progrès. Il subit la poussée de l'opinion publique. Les murmures de la foule, qui réclame une meilleure instruction, trouble sa quiétude et sa joie de vivre et l'oblige à marcher, à sortir de son trou.

Car M. Magnan s'est installé dans le département de l'Instruction publique comme un rat dans un fromage. Il gruge et dévore tout avec un appétit insatiable. Le gouvernement doit lui verser à l'heure actuelle pour l'Enseignement Primaire, pour son traitement d'inspecteur général, etc., quelque chose comme \$12,000 à \$15,000 par année. Un bonhomme qui s'empiffre avec autant d'entrain devait sentir le besoin de crier : 'Honneur à la Province de Québec'.

Un régime qui fait vivre pareillement son homme devait être un régime d'ordre, de grandeur et de beauté. Aussi il faut voir la mine avilie de ce pauvre M. Magnan devant les assemblées de commissaires d'écoles et devant le public.

Le 'Rallément' apprécie comme suit notre campagne de réformes scolaires : 'Ce qu'ils veulent atteindre dans leurs dénonciations quotidiennes, ce qu'ils dévisent leurs caricatures, ce n'est pas un système défectueux d'Instruction publique; c'est la base sur laquelle il repose : c'est l'Église.'

Les pères de famille se font odieusement exploiter par l'industrie du livre, les institutrices reçoivent des traitements de famine, un grand nombre de maisons d'écoles sont malsainement et lorsque nous réclamons des pouvoirs publics qu'ils mettent fin à de tels abus, on nous crie : mais vous attaquez l'Église !

Lorsque nous demandons l'Instruction gratuite pour l'avantage des familles pauvres, on nous taxe d'impitoyables. Lorsque nous sollicitons l'obligation scolaire, on nous répond : vous voulez chasser Dieu des écoles. Allez discuter avec de pareils adversaires !

Il vient de paraître un bouquin à Québec sous le nom de 'la race française en Amérique' et signé par M. l'abbé Magnan. Nous serions anxieux de savoir qui en a écrit la préface et s'il y a du Garneau dedans.

Une augmentation de \$4,743,252 est accusée par la statistique officielle du marché immobilier d'août 1912 sur le mois correspondant de l'année dernière. C'est un admirable résultat pour la période reconnue comme la moins favorable aux transactions de tous genres. Pour le nombre des ventes, Saint-Denis continue d'être le leader favori. Viennent ensuite les quartiers Lauffer, Notre-Dame de Grâce, Delorimier et Hochelaga. Pour la valeur totale des transactions le quartier St-Laurent arrive bon premier avec le beau chiffre de \$2,006,515. — Nous nous plaignons à signaler également le quartier St-André qui figure plus qu'honorablement avec \$1,032,524 de ventes.

Messrs. Ewing et Ewing démentent le bruit qu'on avait fait courir de la vente prochaine de la propriété de la rue St-Jacques où brûlent, volés deux ans, les bureaux du 'Herald'. Ce terrain fut vendu en printemps 1911 par Messrs. Ewing et Ewing à un syndicat français. À raison de \$30 le pied et les détenteurs actuels ne sont nullement disposés à revendre leur propriété au prix de \$40 le pied, comme on se plaisait à l'annoncer.

Parmi les transactions intéressantes de la semaine, à signaler l'achat par Mme S. P. Champoux du 'Mount Royal Apartments', 20 et 21 Côte Saint-Louis, quartier Laurier, 57x130 pieds pour \$110,000. Ceel représente un joli placement à plus de cinq pour cent.

Messrs. Geo. Marcell et Co. viennent d'acheter à Lachine une propriété d'un peu plus de 42 arpents pour \$52,717.20, avec l'intention de faciliter aux acheteurs des Jardins Dorval, l'accès du chemin de fer du Grand Tronc.

Notre-Dame de Grâce, une propriété située au coin des rues Sherbrooke et Chapeau change de mains, le vendeur réalisant un bénéfice net de \$2.10 par pied carré en cinq ans. Le ministre des Travaux Publics vient d'acheter une propriété de 80 x 100 pieds, située au coin du Boulevard Monk et de l'avenue de Bien-être, quartier Emard, dans le but d'y faire construire un nouveau bureau de poste. Le gouvernement a payé pour cette propriété environ \$2.50 le pied. La vente comprend une construction en pierre de trois étages, mesurant 60 x 45 pieds. Pour un coin du Boulevard Monk, c'est cher quand même !

Un des municipalités alléguent réputation 'No taxation without representation' !

SESSIONS PLUS LABORIEUSES

LE PARTI LIBERAL N'A PAS REMPLI TOUTE SA TACHE

Il faut évoluer dans l'ordre

La 'Vigie' se méprend sur nos motifs et notre pensée. Nous ne réclamons pas des sessions longues, nous désirons simplement des sessions plus laborieuses.

Il y a encore des réformes à poursuivre et des œuvres à accomplir. Sir Lomer Gouin disait, l'autre jour, que la prochaine session serait courte, parce que le parlement n'aurait à étudier ou résoudre aucune question importante.

Nous avons souligné ces propos du premier ministre plutôt pour rappeler aux chefs libéraux et à tous les amis du progrès que le parti libéral n'a pas rempli toute sa tâche et que les plus belles promesses faites par Mercier, par Marchand, par Robidoux,

taient la génération qui nous a précédés. Il semble que l'on peut dire ces choses sans scandaliser nos amis politiques et sans manquer de loyauté aux membres du gouvernement.

Nous ne sommes pas un parti de valets et de personnes, je suppose, n'osera nous demander d'abandonner toute liberté d'action et d'opinion pour suivre aveuglément, passionnément, les chefs.

Nous croyons au libéralisme, mais pas à l'avachissement. M. Gouin ne s'est jamais inspiré du 'perilous ac cadaver' demandez à l'Hon. M. Parent.

JUNIUS.

ON VIOLE LA LOI

Le maire Lavallée s'affirme à la Commission Scolaire

L'article 93 du code scolaire prescrit que pour enseigner dans une école le contrôle des commissaires sous personne doit être pourvue d'un brevet de capacité.

La commission scolaire de Montréal, violant cette prescription de la loi, a engagé récemment deux institutrices qui n'étaient munies d'aucun diplôme, en dépit des résistances et des protestations du maire Lavallée.

Quant le mauvais exemple part ainsi de haut, il ne faut pas s'étonner de trouver dans le personnel d'enseignement de la province de Québec près de mille institutrices non diplômées.

La Commission Scolaire de Montréal, qui a des revenus considérables et qui échappe au grand principe de la responsabilité administrative, devrait se faire une règle de conduite

de respecter la loi en tout et partout et de montrer qu'elle apprécie toute l'étendue du mandat qui lui est confié.

Le maire Lavallée a cru pouvoir ramener la Commission au sentiment du devoir en proposant de porter à la connaissance du surintendant de l'Instruction publique le fait qu'elle avait requis les services de deux institutrices munies d'aucun brevet de compétence contrairement à la loi.

M. Lavallée voulait faire respecter le principe qui veut que les institutrices et les instituteurs, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, offrent les garanties de compétence déterminées par un article du code scolaire, pour pouvoir se livrer à l'enseignement.

Il convient de louer notre premier magistrat pour l'attitude très nette et très juste qu'il a prise sur cette question.

M. Lapointe a fait ajouter à la motion de mon aimable lecteur. Moi, je le crois de bonne foi. Il se peut qu'il ait mal jugé; il y en a tant qui nous jugent mal, en ce monde. Mais à lire assiduellement le 'Pays', M. Dumont finira par se convaincre, j'en ai la ferme certitude, que ce n'est pas la bonne foi qui manque aux rédacteurs de ce journal; c'est plutôt la sympathie de ceux qui, aveuglés par certains préjugés, ne veulent leur concéder ni la bonne foi, ni la sincérité.

L. P. D.

SI....

La commission métropolitaine des Parcs a adressé une lettre à toutes les municipalités de l'île de Montréal pour les inviter à prélever une taxe d'un vingtième d'un pour cent, afin de lui permettre d'entreprendre des travaux d'assainissement et d'embellissement.

La loi qui crée cette commission des Parcs ne vaut qu'en tant que les municipalités consentiront à se taxer. Or, les municipalités ne sont pas directement représentées dans cette commission — à l'exception de Montréal dont le maire en est de droit l'un des membres.

Si les municipalités alléguent réputation 'No taxation without representation' !

Jambons Wiltshire authentiques FUMES EN ANGLETERRE

Nous avons reçu aujourd'hui une consignment de jambons Wiltshire, de qualité de premier choix, venant de la meilleure fabrique d'Angleterre.

Café de culture privée. A la demande d'un certain nombre de nos clients du haut de la ville, nous en ont fait souvent la demande. Nous avons maintenant le célèbre Café de Culture privée (Private Estate) à vendre en boîte de 1 lb.

Yacht Club Salad Dressing. Sans égal pour les salades de homard, de crevette, saumon, etc.

Fraser, Viger & Cie, Limitée. DEUX MAGASINS. 211 RUE SAINT-JACQUES et 235-237 AVENUE LAURIER OUEST

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE COLUMBIAN

270 Rue SHERBROOKE OUEST TEL. UPTOWN 3542 ACTUELLEMENT OUVERT LA FACULTE PIANO

M. ALFRED LALIBERTE Mme ADA RICHARDSON, L. R.A.M. M. BLAIR NEALE, Mme McNAUGHT, Mlle S. MYERS. ORGUE M. C. GEORGE WILLIAMSON CHANT M. SALVATOR ISSAUREL, Mme JAS. McDUGALL, M. EMILE CARMES, Mlle C. MARIER. VIOLON ET VIOLA M. ALFRED DE SEVE, M. ALBERT CHAMBERLAND, Mlle A. McDERMOTT. VIOLONCELLE M. J. B. DUBOIS. CONTREBASSE M. ADOLPHE DUBOIS. Autres sujets enseignés: Chant à vue, Orchestration, Lectures Chorales, Théorie et Composition. Classe de Musique pour les jeunes enfants. Succursale de Westmount—450 Avenue Grosvenor, sous la direction de Mme Dakin et Mlle Connolly. Tél. West 1490.

L'ECOLE D'ELOCUTION COLUMBIAN PROF. J. P. STEPHENS, Principal. Toutes les branches d'élocution et de l'art dramatique enseignées en français et en anglais. Téléphonez, écrivez ou venez chercher un prospectus.



Cette magnifique propriété située au Sault-au-Récollet est à vendre ayant parterre, serre et grand garage. Maison finie avec toutes les améliorations modernes. Site superbe et à 200 pieds de la station des tramways. Conditions les plus faciles. S'adresser à

La Cie du Parc St-Louis, No. 340 Avenue de l'Hôtel de Ville. Tél. Est 1532. N.B.—Aussi plusieurs beaux lots de grève à vendre.

PROPRIETES A VENDRE PAR Beaudrault & Cie.

Courtiers d'immeubles. 360 rue Ste-Catherine Est.

\$10,000 Coin St-Hubert et Marie-Anne, 3 étages. Construction en pierre, 1 magasin, 2 logements, maison moderne. Comptant \$4,500. Vrai bon marché.

\$11,500 Papineau, Terrain 30 x 118. Maison 20 x 40, 3 étages, 9 logements, grande cave. Maison moderne. Comptant \$3,000 à \$4,000.

\$13,500 Des Erables, Terrain 50 x 110. Maison 50 x 65. Construction en pierre et briques, trois étages, 1 magasin, 5 logements. Rapport 10 pour cent. Comptant \$4,000 à \$5,000.

\$4,200 Rue Plessis, près Ste-Catherine, maison de 5 logements, 1 magasin, 2990 pieds de terrain. Revenu \$108 par année.

\$11,000 St-Urbain, maison à 2 étages, grand terrain qui fait le coin des rues Atlantique et St-Urbain. Comptant \$2,500.

\$6,500 Huntley, près de l'église St-Edouard, terrain 25 x 100, maison 25 x 40, 3 étages, 1 magasin avec son logement. Façade en briques romaine. Gaz, électricité. Bain, W.C., aussi une grande écurie. Rapport 10 pour cent.

\$11,000 Rue Henri Julien, près Beaubien, maison bois et briques, très bien finie, 3 étages, 12 logements. Rapport 10 à 12 p.c.

AUSSI nous avons quantité de propriétés et de terrains situés dans toutes les parties de la ville à de bonnes conditions.

PROPRIETES DE CAMPAGNE, situées à Ste-Thérèse de Blainville et dans les environs, aussi plusieurs terres dans cette même paroisse, aux conditions faciles.

NOUS AVONS aussi des terrains à la Pointe aux Trembles, dans toutes les parties, 10 pour cent comptant et le reste à paiement facile. Autres terrains à l'Abnatis aux mêmes conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à G. J. BEAUDRAULT, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Bell Est 3488.

Au Retour des Vacances

N'hésitez pas à mettre votre garde-robe en ordre C'est l'instant de commander vos PARDESSUS et VETEMENTS D'AUTOMNE.

J. HUDON, Tailleur 85, Rue St-Charles-Borromée, Montréal Tel. Main 6854

Pour vos impressions, téléphonez MAIN 1698

LE PAYS

PRENEZ L'HABITUDE de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du "CAFE REGAL" Cois Ste-Catherine et St-Justin LOUIS PARISOT. Gérant

Messieurs, Les TWEEDS écossais seront à la mode L'AUTOMNE PROCHAIN Venez voir notre magnifique assortiment Notre coupe et nos prix défient la concurrence ALEX. LANGLOIS, Tailleur Tel. Est 1596 48 Ste-Catherine Est, Montréal

Les affaires sont slaques

Un échantillon du parler des Canadiens-Français — Bout de conversation entendu dans les tramways

Commentaires du "Progrès" de Windsor — Un incident de cour de police à propos du langage des Latins d'Amérique

"Progrès" de Windsor, Ont., organe de nos compatriotes canadiens-français de Kent et Essex a été au complet notre article d'il y a quinze jours sur le langage des Latins intitulé: "C'est difficile à dire" et l'accompagne des commentaires suivants:

"Quand ancien québécois nous retransmis toute la vérité de cet article. Mais la lecture des remarques du "Progrès" nous fait faire mentalement un rapprochement qui n'est pas sans intérêt au point de vue national dans les circonstances. Quelque soit le foyer de notre nationalité. Là les notes ont le caractère de nos compatriotes, leur langue est si propre, si délicate, si douce, si facile à qui s'efforce de l'apprendre. Comment se fait-il qu'ils fassent un tel gâchis du parler français? Ici, nous sommes isolés en tant que minorité et constamment en lutte avec toutes sortes pour préserver notre langue. Nous sommes noyés dans une atmosphère francophobe. La disparition de l'oubli de la langue française est un problème qui fait passer les nuits éveillées à nos hommes d'état. Cependant on n'entendra jamais ici un langage tel que celui cité par notre confrère de Montréal. Il n'y a pas de patois dans Essex. Nos compatriotes parlent un bon français. Il se glisse naturellement des anglicismes dans la conversation. Il ne pourrait entrer autrement là où il faut parler anglais les trois quarts du temps; où l'on n'entend que l'anglais, où l'enseignement dans les écoles est pour ainsi dire qu'anglais. Dans de telles circonstances il est tout simplement merveilleux pour ne pas dire miraculeux, que nos compatriotes parlent un si beau français et goûtent avec plaisir ceux de nos frères qui peuvent leur parler avec cette perfection

que donne une éducation soignée. Mais que nos compatriotes de Québec qui n'entendent, ne parlent et n'apprennent que leur langue maternelle parviennent à torturer cette belle langue de la manière décrite par le "Pays", cela dépasse notre compréhension.

C'est pourtant très vrai et il ne s'agit que d'écouter pendant dix minutes deux Canajays qui parlent. C'est ce que j'ai fait hier soir dans le tramway en rentrant chez moi. J'ai entendu là un bout de conversation typique. Ils ont commencé par se parler d'affaires, car ce n'étaient pas des ouvriers du faubourg qui causaient, mais un avocat assez connu et un agent d'immobiliers.

Ce dernier apprit d'abord à son interlocuteur que les affaires sont pas mal slaques, que cependant il n'était pas trop badoqué (malheureux) si l'on considérait la gagne (foule) d'individus qui s'étaient lancés dans le "real estate" depuis queque temps.

"Quiens! l'autre jour, j'ai vendu trois lots qui étaient pas les chars (??) à une piastre du pied, cash."

Puis d'une chose à une autre, après avoir déclaré que c'était la gagne (foule) de mauvais service des chars, comme c'était effrayant aussi la mauvaise été qu'on a eue pi que c'est encore effrayant comme il a mouillé à scia depuis quelquel temps — franchement c'était effrayant parler mal comme ça — l'avocat s'il vous plaît, se mit à

raconter une excursion qu'il avait faite récemment en campagne. "On est parti samedi dargnier dans le char (automobile) de X... et on a eu une puncture à trois milles de Chambly où on a été stocqué pendant deux heures. X... était vaillant le guibé de son char alors tu penses si on l'a faite endéver. A la fin, on a pu partir, mais on a eu un autre blow-out quasiment tu suite. Le chauffeur s'est pas découragé pan toute, y a sorti une plogue de tabac à chiquer, pi j'te dis qu'y a pas barlandé. Après on n'a pa été trop vite pour pas maganner l'engin (moteur) parce qu'y avait deux boits de lousse. De grip et de grappe, on a fini par se rendre à Saint-Jean; on a eu un fun là-bas. Ah! c'est un blood X... tu sais, faut faire attention, par exemple, parce qu'il te bavasse pas mal.

Imagine-toé qu'on voulait aller à la chasse! On a donc voulu s'exercer sur un boulezaille (cible) mais on a fini par sacrer ça là. En revenant, on a passé une soirée à Chambly. Sais-tu que ça grossit c'te p'tite place là? Y a des factories astheure, y a même deux landris (huanderies). A ce moment là le tramway stoppait par Roy et l'agent d'immobiliers descendit en disant qu'il s'en allait faire "shiner" ses bottines, car il se proposait un pique-nique pour le soir. Et maintenant si vous ne

croyez que nos hommes de profession parlent si mal que cela, je vous en prie écoutez les conversations autour de nous dans les tramways et vous aurez des surprises.

Certes, notre charabia nous est compréhensible mais si nous laissons envahir notre langage par autant de mots anglais ou d'expressions qui n'ont rien de français, dans vingt ans les Français ne pourront plus nous comprendre.

Déjà ils ont assez de difficulté et je ne veux, pour prouver cet avancé, que vous rappeler l'incident que la "Patrie" nous racontait mardi dernier. Un agent de police voulant faire circuler un Français lui cria: "Mouve-toé don pour pas gêner la crowd." Or celui-ci ne comprit rien à cela et ne bougea; l'agent de police le conduisit alors au poste et l'affaire vint finir devant le recorder Geoffrion. Le Français lui déclara n'avoir rien compris au langage du policier et le recorder s'étant fait répéter les paroles en question dut relâcher l'accusé en disant que les Canadiens parlent souvent un langage trop barbare pour être compris des Français.

Et après cela allons donc nous vanter de parler comme les marquis du temps de Louis XIV qui se piquaient de beau langage.

VILLARS

son rôle lundi soir; il en récitait les répliques de très consciencieusement mais cela manquait de vie, de souffle, de travail.

L'étoile de M. Scheler et de Mme Vhery, les favoris de l'an dernier, parait si on leur compare les meilleurs éléments de la nouvelle troupe. Jouant les uns après les autres, le même soir, la différence était. Pourtant M. Scheler était bien le même, Mde Vhery également.....

Ne serait-ce pas justement parce que Madame Vhery et M. Scheler n'étaient que les mêmes alors que Melle Briant et M. Chanoit jouaient la comédie comme peut-être aucune troupe permanente ne l'a joué à Montréal jusqu'ici?

C'est ce qu'il me semble. La "Sacrifiée" de M. Gaston Devore est une puissante comédie très dramatique qui flagelle vigoureusement les mères qui ont des préférences parmi leurs enfants et qui inconsciemment n'ont que des reproches pour les uns et que des reproches pour les autres.

Dans la "Sacrifiée", l'auteur met au cœur d'une jeune fille qui est ainsi sacrifiée — de là le titre — par la mère à une autre de ses sœurs.

Cette pièce est vraiment très belle et admirablement construite. Les caractères de la mère inconsciente, de la petite qui en souffre et de l'autre qui en souffre sont dessinés, sont fouillés à merveille. Tout s'enchaîne avec une logique impeccable, tout concourt à prouver la thèse de l'auteur, et cela fait une œuvre réellement très forte.

La "Sacrifiée" a eu une interprétation tout à fait splendide; je ne me rappelle pas sincèrement d'une pièce qui ait été mieux jouée que celle-ci à Montréal.

Mademoiselle Briant dans le rôle de l'enfant sacrifiée a été toute une révélation, je dis bien une révélation. À la fois enjouée, meurtrie, révoltée, haineuse et aimante, elle a donné un relief saisissant à son personnage; elle possède une grande force tragique et, qui plus est, elle joue avec un naturel étonnant. Je ne puis dire assez, combien je l'ai admirée; l'on est forcé d'employer à propos du moindre succès des termes si élogieux que l'on n'en trouve plus dès qu'il y a vraiment un éloge à faire.

Le premier labyrinthe qui vient dire quelques mots à l'oreille de la matresse de maison est parfait. Que voulez-vous que soient les autres?

Mademoiselle Briant a enlevé avec une maestria digne de toutes les louanges sa grande scène du deuxième acte; elle s'y est montrée comme d'ailleurs dans tout son rôle artistique de grand talent.

M. Chanoit est aussi un très bel artiste; et lorsqu'il est en scène avec Mademoiselle Briant, c'est un vrai régal. A la fougue de celle-ci, il oppose la possession complète de lui-même; au naturel de sa partenaire, il ajoute le sien qui est un autre genre mais tout aussi captivant et il rehausse son dialogue par une diction parfaite. Ajoutez à tout cela un jeu d'une grande sûreté et d'une grande précision.

M. Filion s'est surpassé dans le rôle de Beaudricourt; il a été entraîné par ses deux camarades comme aussi Madame Desvooyd qui a très bien rendu le rôle de la mère.

Mademoiselle De Mons est une ingénue toute charmante que le public apprécie de plus en plus.

M. Brain avait un rôle assez complexe qu'il a joué avec une exubérance que je qualifierais volontiers d'exagérée si les deux mots ne juraient ensemble. Il y a quelque chose dans son jeu que je ne parviens pas à définir et que je n'ai pas semblé dans la note. Je n'ose affirmer toutefois; c'est simplement une impression dont je n'ai pu me défendre.

Cela ne veut pas dire que son financier véreux ait été faux. J'espère voir bientôt M. Brain dans un rôle qui conviendra mieux à son talent.

Comme je le disais plus haut, je ne crois pas qu'on ait joué la comédie avec plus de talent à Montréal.

La direction du "National" annonce pour la semaine prochaine la "Robe Rouge" de Breux. Cette pièce est encore plus dramatique que la "Sacrifiée" et les artistes y trouveront certes l'occasion de déployer tout leur talent.

Pour la semaine du 7 octobre "Son Père" de M. Albert Guinon. Baptiste POQUELIN.

AU NATIONAL "LA SACRIFIEE" DE M. GASTON DEVORE

La saison de haute comédie inaugurée au "National" cette semaine avec la "Sacrifiée" de M. Gaston Devore durera, paraît-il, jusqu'au Jour de l'An.

Je crois que voilà une nouvelle qui fera la légion d'amateurs de beau théâtre que compte Montréal et qui regretteront l'absence d'un théâtre comme les "Nouveautés" d'autrefois ou l'"Académie".

Puisse la direction du "National" pour plaire à cette partie de la population montréalaise renvoyer à plus tard ses mélodrames, j'espère qu'elle n'aura pas à le regretter et que les auditoires seront aussi considérables.

Si non, ce serait vraiment dommage. Donc, cette semaine, la "Sacrifiée" ouvrira la série.

L'"Ecran brisé" un lever de rideau de M. Henry Bordeaux tenait également l'affiche.

Cet acte constitue, si je ne me trompe pas, tout le bagage théâtral de M. Bordeaux qui a plus d'un admirateur au Canada, je serais tenté de dire plus d'une admiratrice, car les œuvres de M. Bordeaux "Les Yeux qui s'ouvrent", "Les Roquevillard", "La Peur de Vivre", "La Robe de laine", et nombre d'autres sont parmi les rarissimes romans convenablement écrits que l'on croit pouvoir mettre entre toutes les mains.

Bien que l'"Ecran brisé" ne soit qu'un essai, cette minuscule pièce a cependant toutes les qualités du théâtre; elle est admirablement charpentée et elle résout avec succès la difficulté très considérable au dire de M. Jules Lemaitre de condenser en un seul acte une exposition, un noué et un dénouement.

La situation très neuve comportait de réels écueils dont M. Bordeaux a triomphé; les sentiments si délicats, si nuancés qu'il remue donnent un charme prenant à ce lever de rideau. J'ajoute qu'il est d'une belle tenue littéraire.

Madame Vhery, MM. Scheler et Pelletier interprètent l'"Ecran brisé". M. Pelletier ne semblait pas dans

VOIES URINAIRES Maladies de la Vessie Maladies Vénériennes Dr. G. ARCHAMBAULT CHIEF OF BUREAU 8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 7 à 9 p.m. 377 ST-DENIS, Tel. Est 3953.

LE GREC ET LE LATIN

Montaigne et les langues mortes

cher "Pays", Je cite les lignes suivantes, qui me semblent singulièrement à propos, d'un certain cher vieux bouquin que je possède:

"A la vérité, nous voyons encore qu'il n'est rien si gentil que les petits enfants en France; mais ordinairement ils trompent l'espérance qu'on en a conçue, et hommes faits on n'y voit aucune excellence. J'AI OUY TENIR A GENS D'ENTENDEMENT QUE CES COLLEGES OU ON LES ENVOIE, DE QUOY ILS ONT POISON, LES ABRUITISSENT AINSI.

Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire, mais non pas si bonne qu'on le fait; et suis despit de quoy nostre vie s'embesogne toute

"à cela. JE VOUDRAIS PREMIEREMENT BIEN SCAVOIR MA LANGUE, et CELLE DE MES VOISINS OU J'AI PLUS ORDINAIRE COMMERCÉ. C'EST UN BEL EFF GRAND AGENCEMENT SANS DOUBTE QUE LE GREC ET LE LATIN, MAIS ON L'ACHEPTE TROP CHER.

Au demeurant, toute cette institution se doit conduire par une sereine douceur, non comme aux collèges, où, au lieu de copier les enfants aux lettres et leur en donner goust, on ne leur présente, à la vérité, que horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force; il n'est à mon avis qui abastardisse et estourdisse si fort une nature bien née. Enfin, toujours creu et jugé de mesme. Mais, entre autres choses, cette po-

lice de la plus part de nos collègues m'a toujours déplu. On eust fallu à l'aventure moins domma-geablement, s'incinant vers l'indul-gence."

De tout cela je déduis — d'abord que notre bon vieux Montaigne était sans doute un franc-maçon enragé, et ensuite que la Province de Québec en est à peu près, dans ces matières-là, où en était la France il y a 300 ans. C'est-à-dire que son progrès est prodigieux — à la façon d'un certain crustacé..... En ma qualité d'Anglais ce sont peut-être des affaires qui ne me regardent guère, mais puisque j'adore votre belle langue et sa littérature incomparable je ne puis m'empêcher de m'y intéresser.

Enfin — Honneur à la Province de Québec! Votre tout dévoué G. LAWRENCE.

Les idées de M. Maheu

J'ai vu ce qu'ils appellent les "maquettes" du monument Cartier. Je suis vous avouer que ça ne me revient pas du tout. Vous me direz que ce n'est pas un artiste. Ça c'est vrai, mais j'ai un certain esprit naturel qui me vaut bien du savoir. Quand même une chose serait belle comme le jour, si ça n'a pas de bon sens, je n'en suis plus. Placer un cheval au bout d'une colonne, même s'il des ailes me semble une extrava-

gance, quand on ne peut pas seulement lui faire monter le moindre petit escalier. Il n'y a que le petit "cheval vert" du petit Albert qui charriait le Gripet qui pourrait se tenir en équilibre à ces hauteurs. J'ai demandé à quelqu'un le nom de cet animal. On m'a répondu qu'il s'appelait Pégame. Je n'étais pas plus avancé qu'avant. Qu'il s'appelle Pégame, César, ou le Noir, il n'est pas à sa place. C'est pas le cheval qui monte l'homme, mais l'homme qui monte le cheval.

Les membres anglais du comité voulaient en plus un lion britannique, d'autres en tenaient pour le bouledogue, les Canadiens ne voulaient pas lâcher le mouton, nos capots optaient pour le castor. Si on avait écouté tout ce monde, Cartier au milieu de cette ménagerie eût été pris pour Barnum! L'idée d'attacher Cartier à une colonne comme un ecce-homo! Mon petit garçon qui est dans sa deuxième année de latin m'a dit que c'était parce que cette inscription latine veut dire: Et il fit son homme. Voyez comme c'est utile de savoir le latin, sans ça nous serions encore dans les patates! Si l'on m'avait demandé mon idée sur le monument Cartier, je l'aurais donnée avant que les artistes aient fini leur modèle; ce n'est pas si facile que ça de déshabiller des statues et de leur faire changer de position. Il y a toujours des coqs pour chanter quand l'œuf est pondu! Notre grand homme devrait être de haute taille, quand on peut faire un Canadien à son goût, on ne ménage pas sur l'étoffe, pour que les étrangers émerveillés disent en le contemplant: Bateau! Ils ont raison de se croire un grand peuple!

Mais comme on ne m'a pas dédaigné mon idée, je ne la donne pas.

Arthur Maheu

LETRE D'UN ETUDIANT

Monsieur le Directeur, Le théâtre est une méchante chose, attendez les journaux corrects, tels que "Vérité". C'est un lieu de distraction pour les étudiants, et le reste... ça sait le reste.

Sans m'arrêter au bien-fondé de ces belles rengaines laissez-moi faire remarquer à vos lecteurs que nous ne sommes pas ceux qu'il faille morigéner sur ce sujet.

Comme tous mes camarades, j'ai fait mon cours classique dans un des collèges de la Province de Québec.

Et que nous enseignait-on à propos de théâtre?

En théorie, presque rien.

En pratique, ce que c'est une des plus intéressantes distractions intellectuelles qui soient.

Et comment ça? En nous faisant parler dans une salle spécialement construite à cette fin qu'on appelle "Salle académique", des drames, des comédies, des opérettes, des pièces quelconques, il est vrai, des his-

Qu'est-ce que tout ça sinon du théâtre?

Et c'est à recommencer chaque année à la fête de M. le Supérieur, à la fête patronale du collège, à la distribution des prix et autres circonstances qui font époques dans la vie collégiale.

L'on cultive ainsi notre goût du théâtre, et rien de plus naturel est, une fois à la ville, nous nous intéressons au théâtre, nous nous rendons pour admirer, chez des artistes ayant étudié, les qualités que nous avo-s ambitionnées jadis.

Loin de moi, Monsieur le directeur, l'idée que l'on nous enseigne par là le mauvais chemin. Bien au contraire c'est l'un des quelques enseignements pratiques que nous recevons au collège.

Et les journaux capots se trompent. En tous cas puisqu'ils se plaignent de nos assiduités au théâtre, qu'ils s'adressent à ceux qui nous y ont conduits.

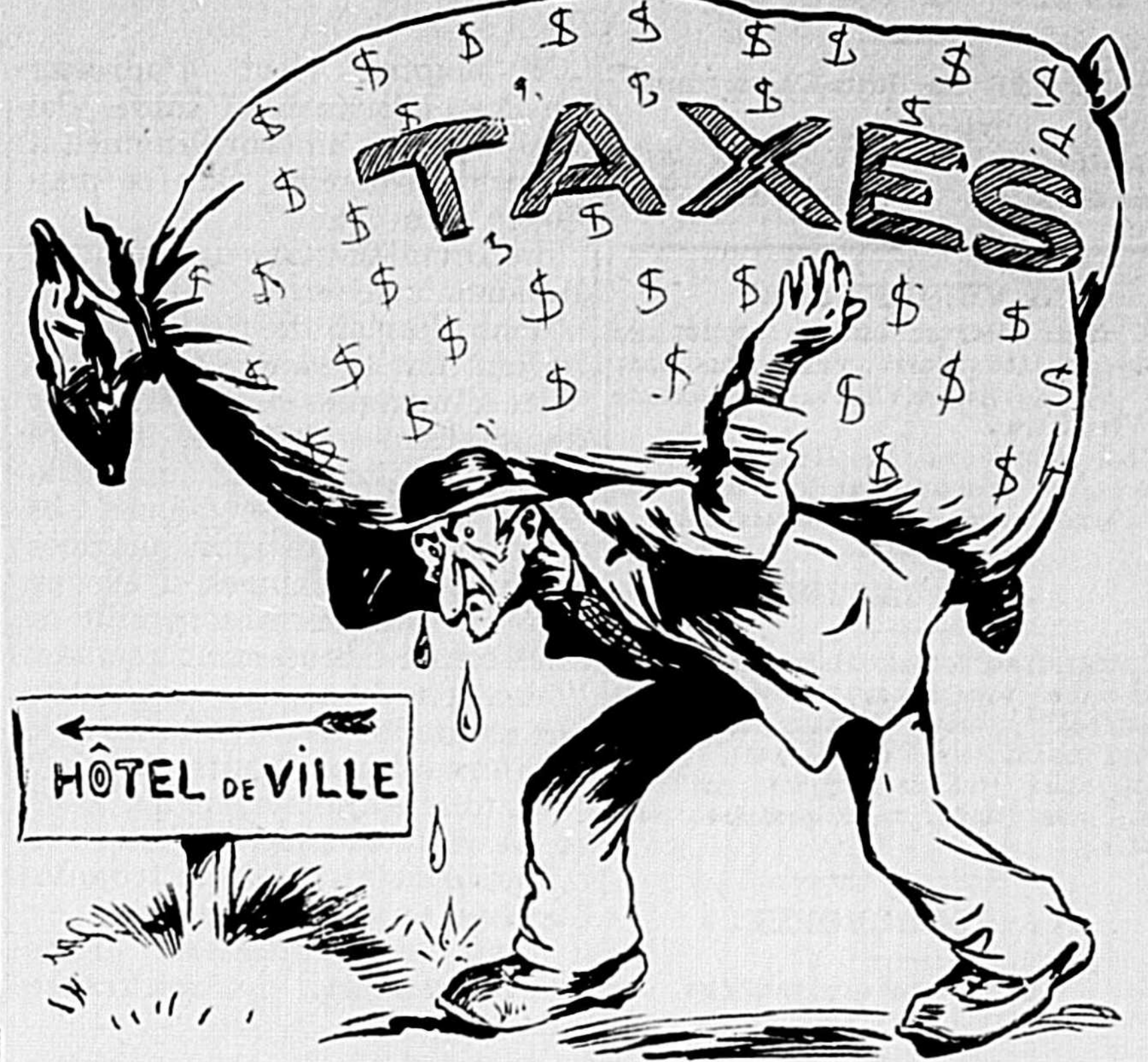
Et puis, en vérité, le théâtre à Montréal est-il si mauvais que ça? Il est permis d'en douter.

La "Vérité" ne me fera pas croire que ces milliers d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles qui fréquentent nos salles de spectacle, c'est de l'humanité perdue.

Agréé, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération. UN ETUDIANT. Montréal, 26 septembre 1912.

8

Ces exemptions de taxes



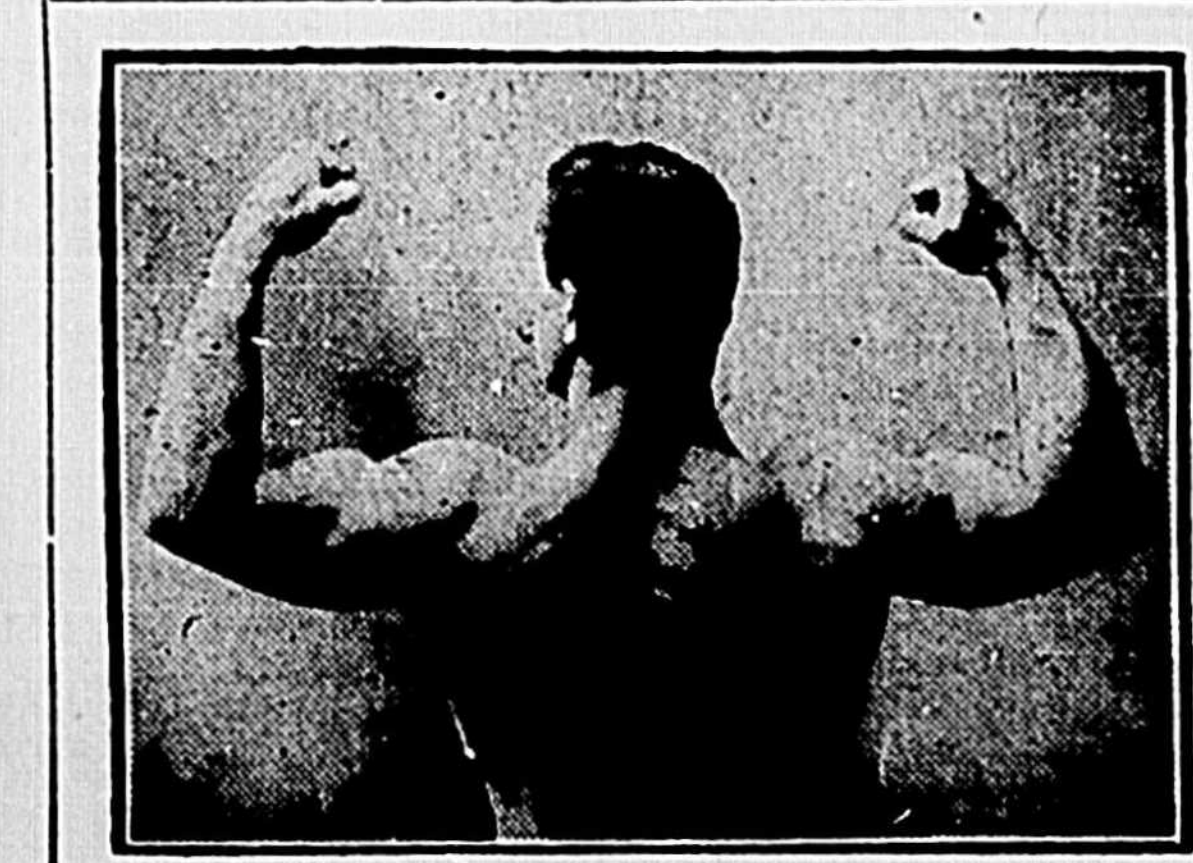
Le citoyen Latrémouille:—J'ai dans l'idée que si tout l'monde portait sa poche, la mienne serait bien plus légère...



LE CELEBRE VICTROLA Vendu à partir de \$1 par semaine. Le Merveilleux Instrument de Musique qui reproduit les voix des plus grands chanteurs de monde avec l'absolue fidélité de la nature, est maintenant construit dans une immense variété de styles et de grandeurs et à des prix qui le mettent A la Portée de Tous. FACILITES DE PAIEMENT si on le DESIRE. Depuis le Victrola 4 à \$20.00 jusqu'au Victrola No. 16 à \$50.00 chaque instrument est un VERITABLE VICTROLA et garanti le plus merveilleux Instrument de Musique que le monde ait jamais connu. Les registres doubles sont de \$6c pour les deux sélections. Adressez-vous à l'un ou l'autre de nos magasins pour démonstrations gratuites. Le plus grand choix de Records français par les plus grands artistes français, toujours en stock. Berliner Gram-o-Phone Co., Limited 415 STE-CATHERINE OUEST PHONE UP 2972 488 STE-CATHERINE EST PHONE E 2418

AVIS section 8 de 56 Vic. Chap. 80, en vue d'augmenter les pouvoirs d'emprunt des dits Commissaires Montréal, 24 septembre 1912. ATWATER, DUCLOS & BOND, 38-5. Procureurs des requérants.

Ecole de Culture Physique



Culture Physique, Gymnastique Orthopédique, Massage, Gymnastique Française et Suédoise, Lutte, Boxe, Poids et Haltères, Escrime, Canoe, Etc., Etc.

Guérison de la Neurasthénie, Constipation, Anémie, Dyspepsie, Tuberculose et toutes les dériviations de la colonne vertébrale, Etc.

Mesdames, Messieurs Vous voulez faire de la CULTURE PHYSIQUE en étant assuré d'un RESULTAT EFFICACE, OUI!

Faites le choix judicieux d'un bon professeur. Le

Prof. J. ROUMAGEON a une méthode qui donne toujours les meilleurs résultats, des diplômes d'une valeur indiscutable, 20 ANS D'EXPERIENCE (13 ans à Paris et 7 ans à Montréal). Voilà des garanties de premier ordre. N'HESITEZ PAS. Tous les clients sont soigneusement traités par le professeur lui-même. Pas d'assistants ni d'employés sans valeur. Les traitements par la Culture Physique sont, trop sérieux pour être Jaisés aux soins de gens sans expérience. DEMANDEZ PLUTOT A VOTRE DOCTEUR.

Guérison de la neurasthénie, de la dyspepsie, et toutes les maladies de l'estomac. Anémie, Constipation, récente ou ancienne, Tuberculose, maladies du cœur, foie, reins, etc. Rhumatisme sous toutes ses formes "traitement spécial". Goutte, diabète, etc. Toutes les dériviations du corps. Le meilleur professeur puisque seul il garantit ses résultats. Prix fixe et à forfait. 303, Rue St-Denis, MONTREAL Téléphone Est 1327

8

LE PROLETARIAT INTERNATIONAL

LE PROBLEME OUVRIER EN ANGLETERRE

Les travailleurs et la guerre

Plus encore que les importants débats du congrès trade-unioniste de Newport, l'attention de la presse anglaise et les allusions faites au problème ouvrier par la British-Association dans sa réunion de Dundee prouvent combien l'opinion publique en Angleterre se préoccupe de cette question.

A l'heure actuelle, le "Reynolds", dans un article de fond avoue que le capital est devenu un oppresseur du travail et que les trade-unions sont dans leur droit en lui déclarant la guerre. Mais il fait observer que le parti libéral, avec les réformes déjà accomplies et surtout avec celles qu'il se prépare à réaliser, notamment le Land Tax Bill, a prouvé que l'alliance du prolétariat organisé avec la démocratie bourgeoise, est pleinement justifiée en ce moment. En passant, la feuille radicale donne une belle leçon aux réactionnaires qu'a rendus furieux la tendance progressive manifestée dans les congrès, notamment le discours présidentiel de la British-Association et aux clergymen exaspérés qui errent au matérialisme et à la mort de l'idéal. "Reynolds" répond simplement ceci: "Il est inutile de prêcher le besoin de la vie idéale à un peuple qui végète sous des conditions qui rendent impossible la pratique des règles les plus élémentaires de l'hygiène et même de la décence."

Dans l'assemblée même de la British-Association, le plus autorisé des chefs laboristes, Ramsay MacDonald, après avoir démontré

que les problèmes de l'économie sociale priment en ce moment ceux de la vieille économie politique a fait une énergique défense du principe du salaire minimum et a combattu l'intervention trop active de l'Etat, excepté dans les cas où il s'agirait de faire observer les engagements pris librement par les deux parties. Cependant, il a combattu l'arbitrage obligatoire et a exposé avec une grande lucidité les motifs qui ont poussé les délégués du congrès trade-unioniste à le repousser à une écrasante majorité. Dans le débat ouvert par Macdonald à Dundee, sont intervenus des économistes aussi renommés que sir Henry Cunningham et le professeur Calverley, très favorables eux aussi aux aspirations du prolétariat.

x x x

Il ne faudrait point accorder une trop grande importance aux incidents, désagréables d'ailleurs, vite étouffés par les délégués eux-mêmes, qui se sont produits au congrès trade-unioniste de Newport. Il s'agit d'une vieille querelle entre l'impuissante minorité marxiste du prolétariat britannique, qui n'a jamais réussi à envoyer un seul député au Parlement, et le puissant parti travailliste, composé des trade-unions, du parti socialiste indépendant et de la société fabienne.

Les premiers ont un organe qui mène une vie chétive, le "Daily Herald" que les trade-unionistes ne soutiennent pas et dont les col-

laborateurs les plus remarquables ont été Gilbert, Chesterton et Hilaire Belloc, le détracteur de Ferrer.

Les autres auront, dans quelques jours, un quotidien puissant, riche, le "Daily Citizen", dirigé par le grand journaliste Frank Dillott avec une collaboration brillante, avec des correspondants dans toutes les grandes capitales du monde et surtout avec l'appui moral et matériel du prolétariat britannique organisé.

C'est cette rivalité entre l'organe chéri qui se prépare à disparaître et son rival, qui s'apprête à venir au monde, qui a été la cause des paroles aigres-douces échangées entre quelques congressistes à Newport.

Mais le point le plus intéressant du congrès pour les étrangers notamment, c'est la série des révélations faites par plusieurs délégués, confirmées d'ailleurs par l'envoyé américain M. Berry et par les messages des syndicats allemands, français, belges, etc., au sujet de l'intention bien arrêtée du prolétariat international organisé d'agir d'accord, fut-ce au moyen de la grève générale, pour empêcher les guerres et pour exiger la réduction des armements. Et n'oublions pas que la Fédération internationale des organisations ouvrières compte déjà près de six millions de membres et tout indique que ce chiffre sera vite dépassé.

— o —

N' ESSAYEZ PAS D'EPARGNER DE L'ARGENT

en achetant du café de qualité inférieure. Avec un demi-sou ou un sou de plus par jour vous aurez du

Seal Brand

et vous connaîtrez la saveur exquise du meilleur café qu'on puisse obtenir.

CHASE & SANBORN MONTREAL

LA SOLITUDE

Un petit bossu, cossu, velu, allègre et joli, frétilant sur ses jambes osseuses avec des allures de grenouille empâtée à un manche de ligne, venait souvent jouer à la bascule avec des petits camarades. L'un d'eux lui dit fraternellement :

— Attention, Tit' Frank, tu vas encore être malade pendant huit jours!

— Laisse faire, répondit-il, faut bien que je m'amuse tout de même, moi aussi!

Quelques jours après, il mourut, pour avoir trop roué sa bosse.....

Cet enfant nerveux avait la morale toute féminine, ne trouvez-vous pas, avec son horreur de l'isolement, sa solennelle envie de faire quelque chose, n'importe quoi, de se remuer, de se chauffer, de lutter, de se détruire?.....

Pour la plupart, en effet, la solitude est mauvaise conseillère : elle a des manières louches de présenter les choses. C'est une mouche ennuyeuse qui a piqué, repique, revient encore et toujours à la charge.

Le silence est lourd à la femme surtout, autant que la diète à un malade qui a l'appétit. Autant entendre tout le sexe masculin tulipiner tout à la fois contre nous — mon Dieu! — que de passer son temps à vomir ses vingt ans et ses illusions avec ses nougats et ses pistaches!... "Rien ne ressemble tant au malheur que la solitude" a dit Musset.

Sans défense, sans prise sous cet essaim d'oiseaux gris qui nous ensèrent le cœur et l'étouffent — quand rien ne remue chez soi — on se sent devenir maussade. Peu à peu, on se secoue, on prend peur; on s'échappe, on bouillonne, on sent le besoin d'étouffer cette monotonie et ce bruit de passer à travers ce sont-ils d'aies opaque comme la brume, de nous dégriser et de jouer à la fois toutes les extravagances et toutes les folies. Notre être éclate sous une tension trop forte, on pleure des larmes qui ont échoué dans tous les appartements et qu'on retrouve à chaque heure d'ennui et on s'écrie à la fin :

— En voilà assez! Advienne que pourra! Au diable la besogne, les bouquins, les lettres et la soupe!

Il faut se déplacer, donner un corps à nos fantômes, toucher ce qui nous effraie. Quel plaisir d'aller camper, de partir pour l'Afrique, pour la guerre, de faire du scandale, de se ruiner, de faire du mal à qui nous en fait! On dirait qu'un pot de vin nous monte à la tête. On voit double. Cela s'explique. On sent le besoin de parler à tout le monde et de rire aux éclats. Depuis si longtemps qu'on marche à petits pas, à reculons dans le même chemin, puisqu'il y en a un autre à côté, on l'essaie, tout à la hâte de passer à travers de tout, fébrilement, surtout à travers des heures qui viennent. C'est le trente mille à l'heure de nos nerfs et de nos instincts qui s'éveillent. Y a-t-il des raccourcis, des petits ponts, des buissons creux, des étangs, on laisse tout le long du courant et de l'ombre, sa fièvre et son chagrin — et à quels péris, parfois!...

Quel jour diffèrent de celui de la ville où nous avons verrouillé nos portes, nos yeux, nos idées à tout l'univers, où rien ne valait plus pour nous que la nuit noire et l'insentiment! Sommes-nous aujourd'hui bien lucides? Qu'est-ce qui a germé dans notre cerveau? Y a-t-il quelque feu follet dans notre carcasse pour qu'on soit ainsi frocé et pour que, des rages soudaines nous fassent sauter comme des polchinelles? Que se passe-t-il? Car il se passe quelque chose. C'est drôle de se regarder faire des gambades indépendamment de soi comme si on nous menait par des ficelles... mais, c'est dangereux et ça défend de qui les fait marcher.

Dans ces jours de tension cérébrale, certaines se contentent de faire le grand ménage, chez elles. Elles déplacent les fauteuils pour chasser l'ennui qui s'y tient coi; elles vont en visite, au magasin, vider leur bourse, vider la face de leur moment et distancer leurs préoccupations. Tempérament aisé! Elles reviennent avec un petit air gratin, l'air d'avoir fait un mauvais coup et tout est dit. Le lendemain, elles replacent leurs meubles et leur cœur bat encore aussi régulièrement que leur cadran.

La vie intérieure est parfois si intense que quelques femmes qui jouent à nos yeux des rôles bien effacés! Conçoit-on ce qui se livre de combats parmi ces êtres, casés apparemment bien à leur place, dans leurs châteaux, cottages, logis ou roulotte?... Un paragon de vertu, sous l'influence de cette maladie bête se sentit pousser à avoir une aventure. L'homme qui la poursuivait était très intelligent, mais il avait un gros ventre bien qui auparavant, ni dans ses rêves, ni dans sa solitude.

On l'importe, elle s'y ferait, et ce serait gentil! Plus jamais seule — pensez! et toujours des cigarettes, des bonbons, jamais de bourses ni de gants usés!... Quel prétexte futile pour gâter sa vie!... Mais au dernier moment... impossible.

L'éternelle histoire de la femme aimée qui, un beau jour, après l'adieu définitif, remonte dans le train, relève sa vallette et passe le crayon de carmin sur ses lèvres... Notre caractère, à mille facettes se fait si bien au diction: "Autres lieux, autres mœurs" qu'il faut prendre bien garde de ne pas en abuser, mesdames...

Nouvelles du Grand Tronc

Une dépêche de l'ouest nous apprend que MM. Franklin Brett et George D. Hall, architectes-paysagistes sont arrivés à Port George, C.A., où ils doivent tirer un plan de ville sur la réserve des sauvages acquis par le Grand Tronc Pacifique. Ces Messieurs ont tracé le plan de la ville Prince Rupert. La dépêche dit en plus que Gill avec une équipe considérable est à préparer un plan topographique sur la réserve, dont la carte est maintenant terminée.

A la demande du Board of Trade de Owen Sound la Compagnie du Grand Tronc a mis un char spécial sur la ligne de fret rapide de Palmerston pour les branches de Kincaid, Southampton, Durham et Guelph et les points intermédiaires de Hamilton. Cette innovation est appréciée par les expéditeurs de Owen Sound, qui reconnaissent que le G.T.R. ne néglige rien pour donner aux marchands et manufacturiers de cet endroit les plus grandes facilités de transport et mérite d'avoir leur patronage.

Une dépêche de Edmonton affirme que les rails seront posés cette saison sur le parcours de 120 milles à partir de Edmonton à Dunvegan et le chemin de fer British Columbia se reliant avec l'Athabaska Landing, au nord de la capitale de l'Alberta, le terrassement étant terminé sur cette section. Une machine à poser les rails, pouvant couvrir un mille par jour, va être mise en opération sous peu et confinera jusqu'à la rivière à la Paix. La compagnie a un site de 142 acres pour le terminus à Edmonton qui sera construite par le chemin de fer du Grand Tronc Pacifique au coût de \$400,000.00 pour le trafic des passagers.

Les fabricants de poissons en conserve des environs de Prince Rupert ont trouvé un nouveau moyen de se débarrasser des rebuts de ferblanc. L'Allemagne qui fournit aux enfants les jouets de toutes espèces emploie ces rebuts dans leur confection. Tout récemment le paquebot "Celtic" de la Compagnie Coast Steamship est arrivé à Vancouver, venant de Skeena River et de Rivers Inlet avec 5,000 caisses de saumon en boîte et un cargaison de 40 tonnes de rebuts de ferblanc qui seront expédiés aux fabricants de jouets en Allemagne.

LE FOUGUEUX TEDDY

Théodore Roosevelt continue à s'affirmer plus que jamais aux yeux du monde entier comme professeur de volonté. On ne peut pas goûter ni aimer cet impétueux chef de parti emballé, dominateur, tenace, souvent gaffeur, vaniteux à l'excès, entraîné à tous les sports de l'arivisme avec sauts d'obstacles, mais comment ne pas admirer la fougue d'un tel homme, sa persévérance à vouloir le triomphe de sa personne et de ses idées et son énergie indéfectible pour atteindre de nouveau le poste suprême de son pays.

Il paraît difficile de tirer un pronostic valable des élections présidentielles de novembre prochain aux Etats-Unis. La majorité républicaine est assurément atteinte. Les démocrates semblent pouvoir accuser une nouvelle faveur et le parti du bouillant Achille, Théodore Roosevelt, ne paraît point actuellement en état de reprendre la tête des courses pour la "Maison Blanche". Cependant "Teddy" lutte avec un ardeur prodigieuse et qui déconcerte les pessimistes de son succès.

L'Abbé Lemire veut rester député

Récemment avait lieu à Hazebrouck, France, l'Assemblée des membres de l'Union républicaine d'Hazebrouck, sous la présidence de l'abbé Lemire.

Celui-ci a donné des explications sur la situation qui lui est faite comme député, député et sur la défense qui lui a été notifiée par l'évêque de Cambrai d'être de nouveau candidat.

Il a fait connaître les conséquences de l'entrevue qu'il a eue à Lille, le 20 août dernier avec Mgr Delamare. D'abord, il reste sans contestation, député jusqu'en 1914. Pour la suite, il ne propose pas sa retraite, mais, au contraire, la continuation de son mandat, qui restera intangible. Il continuera à défendre la politique qu'il a suivie jusqu'ici.

L'abbé Lemire s'est attaché à réfuter les allégations d'après lesquelles, en 1906, il n'y aurait eu à son égard et à l'égard de l'abbé Gauraud qu'une exception temporaire. L'abbé Lemire a dit que la loi nouvelle établie par Pie X et imposant aux candidats ecclésiastiques l'obligation de demander une permission ne s'appliquait pas aux députés sortants. Il y avait une exception, la reconnaissance d'un droit antérieur, qui ne peut être supprimé pour l'intéressé.

— o —

Theatre National NATIONOSCOPE

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

La Fille du Suppléant

(LA BELLE LIMONADIÈRE)
Drame en cinq actes par Mahalin et Perleud

Mme Bella Ouellette dans Hélène
M. Julien Daoust dans Vidocq.
MATINEE TOUS LES JOURS.

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

LA ROBE ROUGE

DE BRIEUX

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

PRINCESS

Pour la première fois en Amérique

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

The Blindness of Virtue

la pièce sensationnelle de COSMO HAMILTON

PRIN. 25 cts à \$1.50

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

Nelly Rozier

Comédie en trois actes de Paul Billaud et Maurice Hennequin

Mr. Harmant, Mme DeLays et toute la troupe.

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

Parc Sohmer

Ouvret tous les dimanches

REPRESENTATIONS A 3 P. M. et 8 P. M.

Vaudeville, Fanfare Militaire

Admission, 10c

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

Patinage à Roulettes

Avec musique tous les après-midi et soirs

FORUM

Mardi soir "Souvenir Night", chaque patineur recevra un bouton souvenir lui donnant droit de participer au tirage pour des prix de valeur.

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE

EPARGNEZ 50 p. c. Sur le prix de vos Cigarettes

Que n'achetez-vous du tabac Kavala pour cigarettes égyptiennes à \$1.50 et \$2.00 la livre. Tubes à cigarettes Kavala, tout prêts, à 5 sous le cent.

Nous vous enseignerons à faire vos propres cigarettes. Vous fumerez alors du meilleur tabac et cependant vous paierez moins cher que pour des cigarettes ordinaires.

KAVALA CIGARETTE CO.
47 STE. CATHERINE OUEST

LA GARANTIE DU CONSOMMATEUR

Il se vend, sous le nom de Cognac, des Eaux-de-Vie de grains très communes, cuisinées avec art, aromatisées à l'aide d'essences artificielles et fort dangereuses pour la santé.

LE COGNAC

MARTELL

est le type du fin Cognac, pur jus de raisins de la Charente, distillé et conditionné suivant les procédés qui ont fait la réputation du bon Cognac, et dont la qualité supérieure a fait depuis plus de deux siècles les délices des gourmets.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE VIN.

LA DIFFERENCE

Entre les campagnes québécoises et les campagnes américaines

Graindorge dit dans l'un de ses billets du matin toute la différence entre les campagnes stagnantes de la province et les campagnes séduisantes de la république voisine. On y voit que les Latins s'affirment d'une façon plutôt médiocre :

"Celui qui se rend en automobile de Montréal jusqu'aux Adirondacs reçoit des régions qu'il traverse une leçon toute particulière.

Il suit d'abord, dans notre bonne province des routes difficiles, toutes marquées d'ornières, crevées par des flaqueaux d'eau, ou toutes bossuées de mottes de terre sèche. La voiture qui essaie de rouler sur ces routes gémit, va de droite et de gauche, enlance dans un trou, s'accroche à une motte; et il faut absolument la maintenir à une demi-allure qui prolonge indé-

ment le voyage. Le paysage par moments est assez joli, et les fermes au bord de la route semblent assez productives; mais — je ne sais si l'influence du chemin y est pour quelque chose — il y a comme un désordre dans la campagne, on dirait que rien n'est à sa place, on respire un certain malaise dans l'aisance même; et si, de ce côté, vous traversez un petit village, c'est un amas de vieilles maisons, sans harmonie, qui paraît crouler dans la stagnation.

Et la machine roule toujours, et vous parvenez enfin à la frontière américaine. Quelle baguette de fée a donc touché le paysage! Vous allez maintenant sur une route droite et plane, nivelée avec un soin jaloux et propre à ravir; l'auto, qui paraît comprendre, s'élance d'elle-même à une allure accélérée, et vous glissez sans effort à travers le pays nouveau. Tout vous semble plus riche, plus fécond, plus harmonieux; les

maisons, au bord de la route, se succèdent avec grâce, toutes parées de fleurs, et elles ont l'air de vous sourire au passage. Je ne sais quel exquie sentiment de bien-être, avivé par le contraste, vous pénètre tout entier. Et puis voici un coquet petit village, aux rues propres et bien alignées, aux maisons régulières et reluisantes, joyeusement parées comme pour une fête. Vous vous dites: "Qu'il ferait bon vivre ici!" Et vous songez tristement au pays traversé tout-à-l'heure.

Cette impression vous reste, très forte, très pénible, de ce voyage. Pourquoi ces belles routes et toute cette aisance d'une part, pourquoi, de l'autre, ces chemins défoncés et quasi impraticables? C'est que là-bas, nous reçoit une éducation pratique, qui reçoit une éducation pratique, qui connaît la valeur de chaque chose, et qui sait le prix du bien-être."

— o —

Un congrès d'éducation morale

LA FUSION ETAIT IMPOSSIBLE

Le deuxième congrès international d'éducation morale qui vient d'avoir lieu à La Haye, avait pour but de chercher un terrain d'entente entre les consciences droites et croyants à des dogmes différents et à des philosophies différentes, pour élever en gens de bien les enfants qui fréquentent les écoles, tout en laissant aux familles et aux prêtres de toutes les confessions et aux philosophes de toutes les écoles le pourquoi de leur philosophie, et l'origine de leurs croyances. Des hommes et des femmes de religions, de pays, de climats et de couleurs diverses avaient répondu à l'appel du comité. Il y avait là des chrétiens catholiques et des chrétiens protestants de sectes différentes, des juifs, des mahométans, des bouddhistes, etc.

Eh bien! ce qui a caractérisé ce congrès, ce qui lui donnait un intérêt puissant et angoissant aussi, c'est qu'aucun de ceux qui étaient venus là ne pouvait espérer d'en voir émerger un "modus vivendi" d'éducation morale, d'une majorité composée: 1- de croyants à des religions qui se targuent d'avoir reçu de Dieu lui-même le monopole exclusif de la morale, et qui sont persuadés que l'on ne peut sans la croyance en "ce" Dieu avoir la moindre moralité; 2- d'une minorité croyant à la morale autonome, à son indépendance absolue de tout dogme, à la conscience en un mot créant elle-même la morale et en même temps la moralité.

"Celui qui ne croit pas en Jésus-Christ, a dit un congressiste, ne peut pas être un homme moral."

Et il y avait là, je le répète, des juifs, des mahométans, des bouddhistes!...

Et un autre homme, éminent dans son parti, car il est une intelligence, une conscience, un cœur droit :

"Vous ne ferez jamais accepter par les catholiques un recueil de préceptes de morale dans lequel celui de Jésus seront placés sur le même plan que ceux de Socrate, de Mahomet, de Spinoza, etc...."

Il ne pouvait donc pas être question, je le répète, de faire fusionner des éléments aussi disparates.

Mais en dehors de la fusion — qui ne s'est pas faite, parce qu'elle était impossible — il y avait une autre chose à tenter : à avoir d'inspirer à la partie adverse la sympathie, si possible, en tous les cas le respect, et cela sans altérer la moindre parcelle de la conscience de chacun.

La réussite fut-elle complète? On ne peut jamais savoir; mais ce qui est incontestable c'est que l'attitude fut souvent cordiale, toujours correcte et même courtoise.

Il est vrai qu'un règlement plus que draconien, un règlement inacceptable et qui fut accepté cependant: "Quatre minutes pour chaque orateur le premier jour, six minutes le second" ne permettait ni à celui qui parlait d'aller jusqu'au fond de son exposé, ni à celui qui aurait désiré le discuter de présenter les objections que cet exposé avait fait naître en son esprit.

Je sais bien qu'il y a eu, d'après des journaux, un certain incident "Ferd. Buisson", mais pourquoi cet incident n'a-t-il pas été mis au point? M. Buisson avait à dire et il voulait le dire "qu'il n'était pas venu à La Haye pour plaider les circonstances atténuantes de la morale laïque; que cette morale laïque n'était pas une morale tronquée, mutilée ou bien amorphe, ou bien une morale au rabais, qu'elle existait par elle-même, dans chaque individu et non en dehors et au-dessus de lui, et que cette morale intérieure et individuelle était, elle-même dans chacun, les mobiles de la moralité humaine que tous doivent pratiquer". Or, pour le dire, le règlement, vous le savez déjà, lui octroyait SIX minutes, et encore avec aggravation. Un car, afin que chaque orateur n'oublie pas qu'il ne devait pas dépasser le temps si parcimonieusement mesuré, le président, dès la cinquième minute, faisait grincer son timbre, ce qui équivalait à cette phrase décourageante: "la sixième minute va sonner!"

Ferd. Buisson n'entendit-il pas le grincement sinistre? Jugea-t-il, l'ayant entendu, que ce qu'il avait à dire devant être dit, il devait le dire, au risque de se faire retirer la parole? Toujours est-il qu'il put aller jusqu'au bout de sa pensée.

Evidemment, il y eut un peu de bruit — si peu, si peu, en comparaison de celui que nous entendimes dans maints autres congrès, et de ce-

lui que l'on entend fréquemment dans les assemblées parlementaires de maints pays — mais ce peu de bruit semblait produit moins par les idées de M. Buisson que par son audacieuse infraction au règlement.

A plusieurs reprises, plutôt que de tronquer leur pensée, des congressistes s'abstinrent de prendre la parole, de sorte que l'on peut dire en toute sincérité que ni les mémoires, ni les communications orales ne furent discutées à La Haye, et que la question qui nous préoccupe n'y a pas fait un pas...

— o —

PROPOS D'UN PARISIEN

Inutile, à mon avis, de discuter avec un antipatriote.

Pour guérir le malade de cette "paradoxe" aiguë, il faudrait pouvoir lui dire :

—Tenez, voici un billet circulaire pour l'Allemagne, retour en France par Metz... De plus, acceptez ce voyage pour les frais de route et de séjour. Bon voyage, camarade Dumollet!

Dès la frontière, cet esprit libéré se sentirait relever Français. A Berlin, il serait patriote; à Metz, il tomberait dans le chauvinisme... Nos "ennemis de l'idée de patrie" sont des mollesques qui n'ont jamais voyagé... Quelques promenades à l'étranger leur rendraient le sens des réalités et leur feraient comprendre sans peine que cette idée de patrie est aussi un instinct: on ne détruit pas un instinct avec des phrases.

Un mot suffit parfois pour lui rendre toute sa force. C'est l'histoire de ce commandant qui s'était réfugié, après la Semaine sanglante, dans le ne sais plus quel port norvégien. Un jour, sur le quel, il entendit un matelot exhaler le mot de Cambromne.

En attendant ce mot, notre internationaliste eut des larmes aux yeux... Il s'approcha du matelot et d'une voix tremblante, il lui dit :

—Ah! merci, mon ami... Moi aussi, je suis Français! Serrons-nous la main et parlons un peu du pays.

— o —

C'est une preuve de petitesse d'esprit, lorsqu'on distingue toujours ce qui est estimable de ce qui est aimable. Les grandes âmes aiment naturellement tout ce qui est digne de leur estime.

— o —

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 16e jour d'août 1912, constituant en corporation Apollon Lucas, gérant de banque, Urie Roch, Pierre Horacio Longpré, marchands, Thomas Gimet, commerçant de bois, de Saint-Gabriel de Brandon, et de Arthur Brémont, notaire, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Manufacturier, vendre, faire commerce du charbon de bois et de tous autres articles et produits s'y rapportant;

(b) Construire, entretenir et mettre en service sur les propriétés de la compagnie toutes usines et tramways, ponts, réservoirs et autres travaux et facilités qui sembleraient directement ou indirectement avantageux pour les objets de la compagnie;

(c) Construire, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(d) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(e) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(f) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(g) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(h) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(i) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(j) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

(k) Acheter, acquérir, posséder, louer, exploiter, louer toutes sortes de vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres navires, quais, écluses, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie;

bles, stock, actif et autres propriétés ou droits que la compagnie peut acquérir légalement en vertu d'icelles;

(m) Vendre toute partie des immeubles ou autre propriété de la compagnie pour telles considérations et à telles formes et conditions que la compagnie jugera à propos ou en disposer autrement et accepter de l'argent, des actions, débiteurs, stock ou garantie de toute autre compagnie ayant les mêmes objets que ceux de cette compagnie en paiement ou partie de paiement d'icelles;

(n) Se flusionner avec toute autre compagnie ayant les mêmes objets que ceux de cette compagnie;

(o) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, gérer, contrôler, louer et vendre toutes sortes de travaux publics et privés et en particulier, tous chemins, voies, pavages, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, puits artésiens, égouts, quais, jetées, établissements de conserves, fabriques, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins, théâtres, salles d'amusements, hôtels et restaurants, et contrôler, subventionner ou autrement aider à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, régie et contrôle;

(p) Acheter, exploiter, louer et vendre des forces hydrauliques, manufacturier, acheter ou acquérir de toute autre manière, exploiter toute source de lumière, chaleur ou force et toutes sortes d'appareils et matériel s'y rapportant;

(q) Agir comme agents généraux relativement aux immeubles, avances, louer, exploiter, vendre tous moyens de transport et de communications à l'électricité, à la vapeur, à essence, gazoline ou autrement qui seront nécessaires ou utiles pour le développement ou l'exploitation de terrains ou autres biens de la compagnie en se conformant à tout loi locale et municipale à cet égard;

(r) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(s) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(t) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(u) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(v) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(w) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(x) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(y) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(z) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(aa) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ab) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ac) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ad) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ae) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(af) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ag) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ah) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ai) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(aj) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ak) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(al) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(am) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(an) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ao) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ap) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(aq) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ar) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(as) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(at) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(au) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(av) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(aw) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ax) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ay) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(az) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(ba) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bb) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bc) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bd) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(be) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bf) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bg) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bh) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bi) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bj) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

(bk) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre;

LAGER REGAL - vous êtes sûrs de l'aimer! Epelez-le à rebours... La demande pour la LAGER REGAL augmente par saus et par bonds... Hamilton Brewing Ass'n Limited, Hamilton.

DEMANDEZ la Biere populaire MOLSON Embouteillée... dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis 125 ANS

Salon d'Optique Franco-Britannique... Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORNGONS et LUNETTES... 205 207 STE-CATHERINE Est.

Le Restaurant de... l'Hotel Windsor... L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.

Restaurant Terrapin... 25, Rue Notre-Dame Ouest... qu'il trouve le meilleur service.

Café Krausmann... 80 Rue St-Jacques... Cuisine allemande de haute qualité.

Victoria Hotel... Angle des rues ST-JACQUES ET WINDSOR... Vis-à-vis la Gare Bonaventure.

New York Window Cleaning... Tél. Main 1203... 40, rue Des Jurés.

HOTEL "LE RELAIS" EPICIER... 82 rue BERRI... Tél. MAIN 5814

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand Trudel, avocat, tous quatre de la cité de Montréal, et Joseph Emery Oederle, notaire, de Montréal-Est dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Faire les affaires d'immeubles, acheter, posséder, développer, améliorer, acquérir, établir, louer, louer, garantir, échanger, vendre des immeubles et terres cultivées ou non et tout intérêt sur icelles, en faire le commerce et en disposer autrement, et pour cette fin payer et placer le capital de la compagnie sur achat, arpentage, acquittement, amélioration, développement et établissement des dites terres, suivant qu'il sera nécessaire pour les fins de la dite compagnie;

(b) Dans et sur les dites terres, faire, construire, ériger, bâtir et maintenir des chemins, ponts et autres communications intérieures, mailles, moulins, fabriques, manufactures et autres bâtiments et travaux nécessaires ou propres à l'occupation ou l'amélioration d'aucune des dites terres et mettre en opération et faire tous travaux ou améliorations sur icelles;

(c) Construire des maisons d'habitation et autres bâtiments sur les dites immeubles ou sur aucune partie d'icelles;

(d) Vendre, louer, transporter, échanger les dites immeubles ou toute partie d'icelles, en disposer ou en faire le commerce autrement et développer, améliorer, et tracer aucune telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement;

(e) Faire des avances aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des immeubles de la compagnie pour les fins de construction ou autres améliorations sur les terres de la compagnie, pour aider au moyen d'avances ou autrement dans la construction ou entretien des chemins, rues, ouvrages hydrauliques, fronts et autres travaux d'amélioration calculés à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et à augmenter sa valeur;

(f) Prendre et tenir des hypothèques, prêts et charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toutes propriétés vendues par la compagnie ou tout argent dû à la compagnie par les acquéreurs, ou avancé par la compagnie aux acquéreurs, pour les fins de construction ou autres améliorations des terres acquises par la compagnie;

(g) Ouvrir, chercher, exploiter et travailler dans ou sur les dites terres, et miner pour aucun ou tout minerai, métaux, et substances métalliques et produits qui peuvent se trouver sur icelles et acquérir, posséder, développer, vendre, louer des carrières et mines, mines, et compris mines de charbon et licences de mines, puits d'huile et autres produits qui peuvent être trouvés dans les carrières et terrains miniers, et de faire toutes choses nécessaires pour mettre en opération les dites mines ou travaux y ayant rapport;

(h) Faire comme patrons ainsi que comme agents ou facteurs les affaires en général de carrières et d'entreprises, et faire le commerce et entreprendre pour la manufacture et fourniture de pierre de toutes sortes, pierres à chaux ou produits de même nature;

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand Trudel, avocat, tous quatre de la cité de Montréal, et Joseph Emery Oederle, notaire, de Montréal-Est dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Faire les affaires d'immeubles, acheter, posséder, développer, améliorer, acquérir, établir, louer, louer, garantir, échanger, vendre des immeubles et terres cultivées ou non et tout intérêt sur icelles, en faire le commerce et en disposer autrement, et pour cette fin payer et placer le capital de la compagnie sur achat, arpentage, acquittement, amélioration, développement et établissement des dites terres, suivant qu'il sera nécessaire pour les fins de la dite compagnie;

(b) Dans et sur les dites terres, faire, construire, ériger, bâtir et maintenir des chemins, ponts et autres communications intérieures, mailles, moulins, fabriques, manufactures et autres bâtiments et travaux nécessaires ou propres à l'occupation ou l'amélioration d'aucune des dites terres et mettre en opération et faire tous travaux ou améliorations sur icelles;

(c) Construire des maisons d'habitation et autres bâtiments sur les dites immeubles ou sur aucune partie d'icelles;

(d) Vendre, louer, transporter, échanger les dites immeubles ou toute partie d'icelles, en disposer ou en faire le commerce autrement et développer, améliorer, et tracer aucune telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement;

(e) Faire des avances aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des immeubles de la compagnie pour les fins de construction ou autres améliorations sur les terres de la compagnie, pour aider au moyen d'avances ou autrement dans la construction ou entretien des chemins, rues, ouvrages hydrauliques, fronts et autres travaux d'amélioration calculés à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et à augmenter sa valeur;

(f) Prendre et tenir des hypothèques, prêts et charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toutes propriétés vendues par la compagnie ou tout argent dû à la compagnie par les acquéreurs, ou avancé par la compagnie aux acquéreurs, pour les fins de construction ou autres améliorations des terres acquises par la compagnie;

(g) Ouvrir, chercher, exploiter et travailler dans ou sur les dites terres, et miner pour aucun ou tout minerai, métaux, et substances métalliques et produits qui peuvent se trouver sur icelles et acquérir, posséder, développer, vendre, louer des carrières et mines, mines, et compris mines de charbon et licences de mines, puits d'huile et autres produits qui peuvent être trouvés dans les carrières et terrains miniers, et de faire toutes choses nécessaires pour mettre en opération les dites mines ou travaux y ayant rapport;

(h) Faire comme patrons ainsi que comme agents ou facteurs les affaires en général de carrières et d'entreprises, et faire le commerce et entreprendre pour la manufacture et fourniture de pierre de toutes sortes, pierres à chaux ou produits de même nature;

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Henry Charles McNeil, comptable, Conrad Elzéar Lamontagne, agent d'assurance, Louis Joseph Priem, agent, Léon Garneau, conseiller du Roi, et Bertha Blangier, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Acheter, vendre et manufacturer toutes matières pour la fabrication de pneumatiques et pour la fabrication de bandages pleins ou tous autres articles employés comme surface reposant sur le sol, pour les roues de véhicules de quelque genre qu'ils soient, destinés à entrer en contact avec la terre, soit avec l'eau;

(b) Fabriquer, acheter et vendre tous articles de quelque genre ou nature qu'ils soient pourvu qu'ils soient composés en tout ou en partie des matières entrant dans la fabrication des articles prévus par le paragraphe précédent;

(c) Construire tous bâtiments, usines et manufactures nécessaires à l'entreposage, à la fabrication, à la maintenance et au commerce de tout ce qui peut être nécessaire ou utile à la compagnie;

(d) Acquérir par achat, bail ou autrement des propriétés mobilières ou immobilières y compris pouvoirs d'eau et force motrice, et les vendre, louer ou autrement en disposer en totalité ou en partie;

(e) Construire sur les terrains de la compagnie ou sur toute propriété sous son contrôle, opérer, acquérir et louer les voies d'évitement et embranchements avec toutes voies ferrées et disposer des dits embranchements et voies d'évitement;

(f) Acquérir des intérêts en toutes industries similaires, combiner tous intérêts avec d'autres intérêts de même nature, se fusionner avec toutes autres compagnies ayant des objets similaires;

(g) Traiter, transiger, acquérir par bail ou par achats définitifs toutes patentes, inventions, procédés se rapportant à l'industrie générale de la compagnie, à quelques-unes de ses branches ou pouvant être utiles à la dite compagnie;

(h) Payer les dites inventions, patentes ou procédés par tous moyens, à terme, au comptant ou par royauté soit en argent soit en parts acquises de la dite compagnie.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 7e jour de septembre 1912, constituant en corporation Jean Abel Michaud, ingénieur, Yvon Lamontagne, avocat, Edmond Bouchard, gérant, Fernand Marrié, secrétaire, et Bertha Chapleau, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Acheter, vendre et manufacturer toutes matières pour la fabrication de pneumatiques et pour la fabrication de bandages pleins ou tous autres articles employés comme surface reposant sur le sol, pour les roues de véhicules de quelque genre qu'ils soient, destinés à entrer en contact avec la terre, soit avec l'eau;

(b) Fabriquer, acheter et vendre tous articles de quelque genre ou nature qu'ils soient pourvu qu'ils soient composés en tout ou en partie des matières entrant dans la fabrication des articles prévus par le paragraphe précédent;

(c) Construire tous bâtiments, usines et manufactures nécessaires à l'entreposage, à la fabrication, à la maintenance et au commerce de tout ce qui peut être nécessaire ou utile à la compagnie;

(d) Acquérir par achat, bail ou autrement des propriétés mobilières ou immobilières y compris pouvoirs d'eau et force motrice, et les vendre, louer ou autrement en disposer en totalité ou en partie;

(e) Construire sur les terrains de la compagnie ou sur toute propriété sous son contrôle, opérer, acquérir et louer les voies d'évitement et embranchements avec toutes voies ferrées et disposer des dits embranchements et voies d'évitement;

(f) Acquérir des intérêts en toutes industries similaires, combiner tous intérêts avec d'autres intérêts de même nature, se fusionner avec toutes autres compagnies ayant des objets similaires;

(g) Traiter, transiger, acquérir par bail ou par achats définitifs toutes patentes, inventions, procédés se rapportant à l'industrie générale de la compagnie, à quelques-unes de ses branches ou pouvant être utiles à la dite compagnie;

(h) Payer les dites inventions, patentes ou procédés par tous moyens, à terme, au comptant ou par royauté soit en argent soit en parts acquises de la dite compagnie.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 7e jour de septembre 1912, constituant en corporation Jean Abel Michaud, ingénieur, Yvon Lamontagne, avocat, Edmond Bouchard, gérant, Fernand Marrié, secrétaire, et Bertha Chapleau, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Acheter, vendre et manufacturer toutes matières pour la fabrication de pneumatiques et pour la fabrication de bandages pleins ou tous autres articles employés comme surface reposant sur le sol, pour les roues de véhicules de quelque genre qu'ils soient, destinés à entrer en contact avec la terre, soit avec l'eau;

(b) Fabriquer, acheter et vendre tous articles de quelque genre ou nature qu'ils soient pourvu qu'ils soient composés en tout ou en partie des matières entrant dans la fabrication des articles prévus par le paragraphe précédent;

(c) Construire tous bâtiments, usines et manufactures nécessaires à l'entreposage, à la fabrication, à la maintenance et au commerce de tout ce qui peut être nécessaire ou utile à la compagnie;

(d) Acquérir par achat, bail ou autrement des propriétés mobilières ou immobilières y compris pouvoirs d'eau et force motrice, et les vendre, louer ou autrement en disposer en totalité ou en partie;

(e) Construire sur les terrains de la compagnie ou sur toute propriété sous son contrôle, opérer, acquérir et louer les voies d'évitement et embranchements avec toutes voies ferrées et disposer des dits embranchements et voies d'évitement;

(f) Acquérir des intérêts en toutes industries similaires, combiner tous intérêts avec d'autres intérêts de même nature, se fusionner avec toutes autres compagnies ayant des objets similaires;

(g) Traiter, transiger, acquérir par bail ou par achats définitifs toutes patentes, inventions, procédés se rapportant à l'industrie générale de la compagnie, à quelques-unes de ses branches ou pouvant être utiles à la dite compagnie;

(h) Payer les dites inventions, patentes ou procédés par tous moyens, à terme, au comptant ou par royauté soit en argent soit en parts acquises de la dite compagnie.

DEMANDEZ la Biere populaire MOLSON Embouteillée... dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis 125 ANS

Salon d'Optique Franco-Britannique... Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORNGONS et LUNETTES... 205 207 STE-CATHERINE Est.

Le Restaurant de... l'Hotel Windsor... L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.

Restaurant Terrapin... 25, Rue Notre-Dame Ouest... qu'il trouve le meilleur service.

Café Krausmann... 80 Rue St-Jacques... Cuisine allemande de haute qualité.

Victoria Hotel... Angle des rues ST-JACQUES ET WINDSOR... Vis-à-vis la Gare Bonaventure.

New York Window Cleaning... Tél. Main 1203... 40, rue Des Jurés.

HOTEL "LE RELAIS" EPICIER... 82 rue BERRI... Tél. MAIN 5814

AVIS... Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand Trudel, avocat, tous quatre de la cité de Montréal, et Joseph Emery Oederle, notaire, de Montréal-Est dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

AVIS... Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand Trudel, avocat, tous quatre de la cité de Montréal, et Joseph Emery Oederle, notaire, de Montréal-Est dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

AVIS... Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand Trudel, avocat, tous quatre de la cité de Montréal, et Joseph Emery Oederle, notaire, de Montréal-Est dans la province de Québec, pour les fins suivantes:

AVIS... Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies", il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 29e jour d'août 1912, constituant en corporation Joseph Alexandre Brunel, agent, Maurice Loranger, et Bernard Melançon, notaires, Armand

Salvador
CANADA'S MOST FAMOUS BEER
(La plus fameuse bière du Canada)
Depuis le moment où le malt de choix et le meilleur houblon arrivent dans notre brasserie jusqu'au moment où ils partent, convertis avec de l'eau pure stérilisée en "Salvador" pétillante, la propreté et l'hygiène commandent. Les méthodes modernes, la science moderne, les machines modernes se réunissent pour produire

"SALVADOR"
Essayez-en une bouteille. Elle est bonne, elle est légère et elle est pure. VOUS L'AIMEREZ.
BRASSEE ET EMBOUTILLÉE PAR
REINHARDTS' de TORONTO.

FRISCO SODA WATER CO., MONTREAL.
Seuls Agents pour la Province de Québec. Tél. St-Louis 5264.

sorte et du climat, un chiffre de population bien supérieur à ce qu'il est. Or, si l'intelligence humaine n'est pas appelée à progresser, il ne semble pas non plus qu'elle puisse diminuer dans des proportions sensibles, et l'humanité se maintiendra sur la terre, qu'elle a conquise jusqu'ici, dans les limites du possible. Mais, et l'envisage la suite immense des siècles, elle peut fort bien se trouver atteinte dans ses forces reproductrices et ses forces vitales et marcher tout doucement vers une lente extinction.

Je ne fais aucune allusion aux grandes maladies actuelles, telles que la tuberculose, l'alcoolisme, la syphilis, le cancer, mais, à une époque imprévisible, les maux présents peuvent s'aggraver ou se transformer en des maux pires, rebelles à toute médication. Il y a aussi la grande maladie de la sénescence des espèces animales comme végétales, maladie dont nous ne pouvons nous apercevoir qu'à la longue, maladie absolue et qui semble la loi de tout ce qui vit, de tout ce qui, ayant commencé à vivre, doit avoir une fin. Tous les grands mammifères de l'époque tertiaire n'ont-ils pas disparu sans laisser d'eux d'autres traces que quelques ossements, quelques empreintes sur une matière jadis molle et durcie par le temps? Il ne faut pas en douter, l'humanité disparaîtra et la seule différence à prévoir entre ses restes fossiles et ceux du diplocoque, c'est qu'il n'y aura pas de musées pour les recevoir, et qu'ils giseront en vain sur une terre marchant elle-même vers la destruction et vers le néant. Si l'humanité suivait exactement l'évolution de la terre, laquelle suit celle du soleil, si surmontant sa crise de la vieillesse qui la menace, elle attendait pour périr la mort du globe dont elle dépend, sa fin en serait retardée, mais non moins inévitable. Helmholtz évalue à six millions d'années la période au bout de laquelle, le soleil ne donnant plus assez de chaleur, l'humanité, dernière survivante sur la terre, serait disparue. Sans doute cela nous donne un certain répit, mais cela ne nous condamne pas moins à la mort éternelle. Cette mort a été racontée d'avance par un philosophe qui avait aussi les qualités imaginatives du romancier et la sensibilité du poète, par Gabriel Tarde, il nous a montré, en un petit livre peu connu, les derniers hommes chassés par le froid dans l'intérieur de la terre où ils organisent encore une sorte de civilisation souterraine. Ce n'est pas sans valeur scientifique, car, après même que le soleil aurait cessé de nous réchauffer, il nous resterait encore le bienfait du feu central. Mais on prévoit à ce moment quelques complications qui ôteraient de sa valeur au refuge suprême des hommes. Ce serait en premier lieu la disparition de l'acide carbonique, bientôt suivie de la liquéfaction de l'azote et de l'oxygène. L'atmosphère ne se composerait que d'hydrogène et d'hélium, ce qui rendrait la respiration difficile. D'ailleurs, à ce moment, il y a longtemps que tout végétal et tout animal auraient disparu. Il n'y aurait plus rien. C'est que nous démontrons M. Berges dans son livre sur "La Vie et la Mort du Globe". C'est un chapitre bien passionnant que celui de la destruction de la terre par les forces physiques et chimiques qui, en attendant, président à sa vie. J'ai aimé l'histoire future de ces grands désastres. Je crois M. Berges, mais je crois aussi M. Rosny, qui veut que l'humanité périsse de soif et que ses dernières heures soient encore épouvantées par un ennemi mystérieux. Ce sont de belles tragédies, des tragédies qui se joueront dans 6,000,000 d'années.

NOTRE EPOQUE
L'avenir de l'humanité

On a discuté récemment la question de la mort de la terre, mais il est bien certain que l'humanité peut mourir avant la terre. Il y a beaucoup d'exemples d'espèces animales disparues, éteintes plus ou moins lentement. Et si d'autres au contraire semblent plus durables, il n'est pas possible d'en connaître la cause. Outre les grands mammifères tertiaires, dont l'humanité, à ses débuts, fut certainement contemporaine, des espèces plus récentes ont disparu, au cours de la présente période géologique. On peut même dire, d'une façon générale, que la plupart des mammifères devraient être éteints et, de fait, plusieurs d'entre eux n'existent toujours que grâce à l'intervention de l'homme, qui les a domestiqués. On ne connaît pas de moutons sauvages, ni de vaches, les animaux libres de ces groupes, actuellement vivants, ayant tous une origine domestique. On a bien signalé le cheval sauvage en Asie, mais il serait si rare qu'on doit le considérer comme en voie d'extinction rapide. Au huitième siècle, il y avait encore des lions en Europe et, beaucoup plus anciennement, des tigres. On a vu, historiquement, disparaître d'Angleterre, le loup, qui se fait rare dans la plupart des régions françaises. On dira que ce sont là des faits de civilisation. Ce sont aussi et très visiblement des faits de régression et de disparition. La diminution et l'extinction progressive des mammifères est incontestable, quelle qu'en soit la cause; ceux qui existent toujours à l'état prospère, soit en liberté, soit domestiqués, ne représentent en somme que des survivants. Leur époque est passée. Il ne s'en forme plus et il ne peut s'en former de nouvelles espèces. M. Quinton croit que l'actuelle période géologique appartient aux oiseaux et il faut reconnaître que les faits et les chiffres lui donnent entièrement raison. Il fait remonter l'apparition des premiers mammifères au début de l'époque secondaire et celle des oiseaux à la fin de la même époque. L'extension maxima des mammifères a eu lieu à l'époque tertiaire, époque où la classe oiseau ne jouait encore qu'un rôle subordonné, comme le prouve la paléontologie: pour plus de trois mille mammifères fossiles, on ne rencontre alors que cinq cents oiseaux. Or, voyez comme ces chiffres sont renversés à l'époque suivante, qui est la nôtre: mammifères, deux mille trois cents espèces actuelles; oiseaux, dix mille espèces actuelles. On ne peut le nier: l'activité créatrice de l'homme de présent s'exerce en faveur de l'oiseau. La régression des mammifères est visible et elle doit entraîner celle de l'homme, qui malgré ses dons particuliers, n'est que l'un d'eux et l'un des plus anciens, comme tout le groupe des primates. Tout le monde sait, pour l'avoir lu dans des récits de voyages, combien, si le singe ordinaire pullule encore en certaines régions, le grand primate, ce frère cadet de l'homme, est devenu rare. Sa régression, au moins comme nombre, est certaine, et si l'homme, au contraire, a prospéré et envahi le globe et tous ses climats, il le doit aux conditions particulières de son intelligence, grâce à laquelle il a pu s'adapter partout. Mais cette adaptation n'a pas été uniformément heureuse. Les races méridionales, au point de vue intellectuel, n'ont jamais eu qu'une existence relativement précaire. Si l'Afrique avait été peuplée par la race blanche, et encore l'est-elle en partie, elle aurait douze cents millions d'habitants. Au lieu des deux cents millions qu'elle possède, ou du moins, car il faut tenir compte de ses dé-

L'INDUSTRIE du BOIS

exige des hommes forts, vigoureux, pour le flottage des billots, la construction, la manoeuvre et la descente des cages, etc. Imaginez la fatigue énorme qu'ils doivent s'imposer pour accomplir leur tâche quotidienne. Pour résister à cette fatigue excessive, ils ont besoin d'un supplément de forces qu'ils trouvent dans le

GIN "CROIX ROUGE"

fabriqué avec le meilleur genièvre et la Crème des blés de l'Ouest Canadien, distillé, rectifié, vieilli en entrepôts sous le contrôle du Gouvernement Canadien et qui offre au consommateur toutes les garanties de qualité et de pureté, tandis que les Gins Etrangers qui ne sont soumis à aucun contrôle sont l'objet de falsifications dangereuses—formellement admises devant la Commission Royale d'Angleterre.

Exigez le GIN CANADIEN "CROIX ROUGE" qui, pris modérément, constitue le meilleur stimulant de l'énergie.



SERVICE CONSULAIRE

Sir Edward Grey, du Foreign Office à Londres, et M. G. E. Foster, ministre du commerce du Canada ont conclu une entente en vertu de laquelle tout le service consulaire britannique sera mis au service des intérêts commerciaux du Canada sur tous les points commerciaux du globe. Des mesures ont été prises également pour l'organisation d'un service consulaire distinct pour le Canada sous les auspices du service britannique.

D'une pareille mesure et d'un tel accord, nous aurons des résultats très avantageux pour le commerce extérieur du Canada.

WHEN New York STAYS IN THE NEW FIRE-PROOF NAVARRÉ



ACCESSIBLE—QUIET—ELEGANT
Within Five Minutes' Walk of Theatre, Shops and Clubs, 300 Feet West of Broadway, New Dutch Grill Rooms. Largest in the City. Electric Cars pass Hotel to all Railroads.

EUROPEAN PLAN \$1.50 per Day WITHOUT BATH
Suits, \$3.50 and upwards

SEND FOR COLORED MAP OF NEW YORK

EDGAR T. SMITH, Managing Director
Plaza Hotel, Chicago, under same management.

LE PACIFIQUE CANADIEN

De la gare Windsor à 7.25 p.m. tous les jours.
SHERBROOKE
De la gare Windsor: 8.25 a.m. et 7.25 p.m. tous les jours. 4.30 tous les jours, excepté le dimanche.
QUEBEC
De la gare Viger 9.00 a.m. tous les jours, excepté le dimanche.
1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.30 p.m., tous les jours.
TORONTO
De la gare Windsor, tous les jours: 9.05 a.m. et 10.00 p.m., pour la gare Union.
11.15 p.m., pour la gare de la rue Yonge.

BUREAU DES BILLETS
141-143 rue Saint-Jacques, Téléphone Main 8125, ou aux gares Viger ou de la gare Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA PLUS LONGUE DOUBLE VOIE
FERREES CONTINUE DE L'UNIVERS SOUS LA MEME ADMINISTRATION.

TORONTO
En 7 1/2 heures par "L'International Limite"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a.m., tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST.
9 a.m., 9.30 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque aux trains du jour; wagons-lits "Pullman" éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT.
Excursions de Colons
Des billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, se font vendus le 23 juillet, et le 20 août; le 3 et 17 septembre, à des prix très réduits.
Bureaux des billets en ville, 130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6905. Ou à la gare Bonaventure.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW-YORK HAVRE PARIS
Départs tous les jeudis à 10h. a.m.
"La Lorraine", 3 oct.; France, 10 oct.; La Provence, 17 oct.; La Savoie, 24 oct.; France, 31 oct.; La Provence, 7 novembre.
DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3h. p. m.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Niagara, 5 oct.; Rochambeau 12 octobre.
De QUEBEC à NEW-YORK
Floride, 12 oct. à midi.
Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUPEAU ET CIE, LTBEL, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest ou aux agents suivants: Hone et Rivet, 9 Blvd. St-Laurent; W. H. Henry Imperial Bank Bldg.; Thos. Cook & Son 530 rue Ste-Catherine Ouest. Agent pour le fret: James Thome, 118 rue Notre-Dame Ouest.

CHATEAU DUPERE

TERMINUS DES TRAMWAYS.
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE.
CHEF FRANÇAIS.
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.

Otis-Fensom Elevator CO., Limited

Constructeurs des Ascenseurs
"OTIS-STANDARD"
Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main.
Bureau Principal: Edifice Traders Bank, Toronto, Ont.
Bureau de Montréal:
368 Rue ST-JACQUES Montréal

J. G. Duhamel A. R. Wilson

DUHAMEL & WILSON
Comptables et Liquidateurs
3 Notre Dame E.
Tél. Main 7575

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente de stocks, bons, débiteurs, etc. Prêts sur hypothèques. Propriétés à vendre ou à échanger contre lots à bâtir. Terrains, terres, limites à bois. Administration de successions. J. B. D. LEGARE, 11 Rue St-Jacques, Main 6629. 1 an.

JOS. BRUNET

Propriétaire de Carrières de Granit
Manufacturier et Importateur de
Monuments en Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.
Estimations données sur application.
Bureau et Atelier: 675 Chemin Cote des Neiges
Tél. Bell Up 1466. Montréal.

Examen des Yeux Gratis

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos verres sont les meilleurs.
Consultez le meilleur de Montréal
LE SPECIALISTE
BEAUMIER
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
144 Rue Ste-Catherine Est
Coin Av. Hôt. 1-de-Ville, Montréal.

GENDREAU & GENDREAU

Chirurgiens-Dentistes
117 ST-DENIS, Coin Dorchester.
Tél. Bell Est 2916.
Dr. J. G. A. Gendreau Dr. Conrad Gendreau
6-1 an.

Combustible à vendre

Un million de Bois Combustible.—Bois d'allumage, \$2.25; bûches, \$3.25; blocks de moulin, \$2.00 la mesure.
J. C. Macclarmid, 402, rue William.
Téléphone Main 452.

H. CONTANT.

Entrepreneur-plâtrier
599 Rue Berri, Montréal
Tél. Est 1177

Milton Hersey Cie

LIMITEE
Chimistes et Ingénieurs des Mines
Essais et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mines et carrières.
JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M. E.
Dr MILTON L. HERSEY,
Directeur-Gérant.
171 St. Jacques, Montréal
Telephone Bell MAIN 6495

Antoine Marchand

TRAVAUX GENERAUX
108 HAMILTON Quartier Emard
Montréal.

HAMON & HESS

ENTREPRENEURS
Spécialité de travaux en tuiles mosaïque et ciment.
207 rue St-Jacques,
MONTREAL.
Tél. Main 4165.

I. L. LAFLEUR

LIMITEE
IMPRIMATEURS DE
Quincalleries, Peintures, Verreries Vernis, etc. Aussi chaloupes et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM.
Bateaux en acier MULLIN
362-366 Notre-Dame O.
43 à 57 rue Dupré
Montréal
ETABLIE EN 1885

A. JETTE & CIE.

Courtiers et experts en propriétés. Argent à prêter sur titre et 2ième hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achats des balances de prix de vente.
EDIFICE DU CREDIT FONCIER,
35 rue St-Jacques, Ch. 10, Montréal.
TEL. BELL MAIN 7097.

VOIES URINAIRES

Dr C. SAINT-PIERRE
des Hôpitaux de Paris.
Tél. Bell Est 325; 486, St-Denis
Heures de bureau: 2 à 5 et 7 à 9 p.m.

Paul Rainville, L.L.L.

AVOCAT
703 Edifice New-York Life
Tel. Main 1258 MONTREAL.

Boucher & Mercier

Marchands-Tailleurs
Monument National.
392, Rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell: Main 1466.
6-1 an.

Tribune libre

Montréal, 22 septembre 1912.
Monsieur le Directeur du "Pays".
Monsieur,

J'ai lu dans le journal "La Presse" qu'un individu proposait à la ville d'établir des chalets de nécessité payants; c'est mieux que de n'en pas avoir, mais ce qu'il y a de plus urgent, ce serait des chalets de nécessité gratuits: c'est une honte qu'une ville comme Montréal n'en possède pas encore. Si il y en avait on ne verrait pas tant d'hommes dégoûtés, qui urinent dans les ruelles salissières à leurs besoins commes des animaux, sans se soucier qu'on les voit; et ce n'était que cela? Le semaine dernière ma fillelette de dix ans a vu un homme qui se livrait à des actes indécentes et j'ai vu moi-même, lorsque j'habitais un premier étage, une brute faire la même chose sans se cacher et que ma présence n'a pas dérangé. Je suis allé à la porte de devant pour appeler un sergent de ville, mais c'est toujours lorsqu'on en a besoin qu'on ne les trouve pas. Quant à moi cet homme me faisait trop honte pour que je lui dise de s'en aller.

Une de mes amies a dû faire arrêter une de ces brutes qui venait tous les jours à la même heure, dans la rue, s'exposer devant la fenêtre de la cuisine pour attirer l'attention de sa servante.

Il y a quelques jours ma petite fille est arrivée toute essouffée, me dire il y a un homme, dans la rue vis-à-vis, qui m'a offert de l'argent pour que je le suive.

Je ne souhaite les tourments de l'Enfer à personne, mais je fais exception pour ces brutes et c'est d'angoisse, qu'on les fasse sonner et s'ils ne guérissent pas qu'on les enferme, ils sont plus dangereux que des malfaiteurs.

Je suis allé quelquefois à la chasse et je n'ai jamais pu tirer sur un oiseau, mais je n'hésite pas à tuer un animal malfaisant; et dire qu'on n'a pas le droit de détruire des êtres comme cela. Si la loi de Dieu et des hommes le permettait je tuerais sans hésiter un homme que je surprisrais à s'exposer devant des enfants.
UNE MERE DE FAMILLE.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du treizième jour de septembre 1912, constituant en corporation MM. William Gilbert Pugsley, avocat, James Elmsly, gentleman, Walter Molson, agent d'immobilier, William M. Ramsay, gentleman, et Andrew Allan, propriétaire de vaisseaux, de la cité de Montréal, dans les buts suivants: Acquérir, posséder, tenir, louer, donner à bail, vendre des terrains, propriétés de tout genre et nature que ce soit, ou en disposer autrement;

Vendre, acquérir, ou autrement posséder des hypothèques, débiteurs et bons, baux emphytéotiques et droits sur ou garantis par des immeubles, terrains, propriétés et autres constructions;

Construire et ériger des bâtisses, et faire des avances par moyens de prêts aux acheteurs ou locataires d'aucune partie des propriétés de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations, sous le nom de "Commercial Realty Company", avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en vingt (20) actions de mille piastres (\$1,000.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de septembre 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
SMITH, MARKEY, SKINNER,
PUGSLEY & HYDE,
38-4. Procureurs des requérants

AVIS PUBLIC

La propriété immobilière suivante appartenant aux enfants mineurs issus du mariage de William Duffy, de la ville de Lachute dans le district de Terrebonne, avec feu Dame Maude Marie Tweedie, sa femme décédée, sera vendue et adjugée au dernier et plus haut enchérisseur alors au bureau de Gaëtan Valois, notaire, numéro soixante rue Notre-Dame Est dans la Cité de Montréal, le neuf Octobre prochain (1912) à deux heures de l'après-midi, sujet aux conditions de vente qui seront lues et alors annoncées, savoir:

Ce certain lot de terre faisant front sur l'avenue Galt, dans la municipalité de Verdun, connu et désigné comme la moitié nord-ouest du lot quatre mille cinq cent cinquante deux (N. O. 1-2 de 4552) sur les plans officiels et livre de renvoi de la municipalité de la paroisse de Montréal, contenant trente cinq pieds en largeur par cent-trente un pieds six pouces en profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, borné en arrière par une rue.

Daté à la ville de Lachute ce dix-huitième jour de septembre mil neuf cent douze.

(Signé) J. E. VALOIS, N.P.
Vraie Copie.
J. E. VALOIS, N.P.

Les grandes manoeuvres françaises

Cent dix mille hommes, cinq cents canons, cinquante-quatre aéroplanes quatre dirigeables

Cent dix mille hommes, cinq cents canons, cinquante-quatre aéroplanes, quatre dirigeables, telle est l'imposante masse de guerre qui se trouve aujourd'hui rassemblée dans les plaines boisées de la Touraine et du Poitou pour donner à la France le spectacle militaire qu'elle regarde chaque année avec une affectueuse vigilance.

Chose curieuse, cette multitude armée offre tous les spécimens de race dont s'enorgueillit ce pays. A part la Champagne et la Lorraine, il semble que toutes les antiques provinces de la vieille Gaule aient envoyé ici, comme au temps jadis, leur contingent d'hommes de guerre. Voici toute la Bretagne au clair regard et toute la tumultueuse Gascogne. Voici de solides compagnies de gars normands et voici d'alertes escadrons parisiens descendus des bords de la Seine. Voici deux régiments de la calme Bourgogne et voici la joviale cohorte des Angevins, des Tourangeaux, des Poitevins; voici même l'Alpe neigeuse et lointaine qui nous envoie trois de ses plus rudes bataillons. Mais tous, gens de mer et de montagne, ceux de la plaine et ceux du fleuve, ont au cœur le même désir ardent de montrer qu'ils sont dignes du rôle qu'on leur confie.

Deux hommes, deux de nos grands chefs, le général Marion et le général Gallieni, vont se mettre à la tête de ces troupes éparées et les grouper en deux armées adverses pour les heurter l'une à l'autre. Et ici encore, il semble bien qu'on ait voulu nous montrer quelque chose d'inédit, puisque au lieu du duel classique de l'artilleur et du fantassin, nous allons voir aux prises une des illustrations de notre cavalerie avec une de nos gloires coloniales.

Le général Marion est le grand maître actuel de nos escadrons, qu'il représente brillamment au conseil supérieur de la guerre. Il est petit-fils et fils de valeureux cavaliers; un général Marion fut tué, voici cent ans, sur le champ de bataille de Borodino, et un général Marion commanda la

garde à cheval sous le second Empire. Leur descendant a, l'an dernier, dirigé avec autorité et avec éclat les grandes manoeuvres de cavalerie qui se déroulèrent en Champagne; il joint de la confiance et de l'estime de tous nos cavaliers. Je n'ai pas à vous présenter le général Gallieni: votre mémoire a conservé le souvenir de ses beaux états de service et l'image vous a maintes fois montré cette figure transparente et fine où le lorgnon ne parvient pas à atténuer l'acuité singulière de l'œil. Le général Marion a l'entraîn et l'audace qui sont de tradition dans la cavalerie française. Le général Gallieni est un organisateur prudent et méthodique qui ne livre rien au hasard. La rencontre de ces deux talents de nature si diverse ne sera pas l'un des moindres attrait de la manoeuvre.

D'ailleurs ces grands acteurs militaires ont, à côté d'eux, comme premier plan: le général Dubail, ancien chef d'état-major de l'armée, qui est à la tête du 9e corps, le général Sordet, qui est à la tête du 10e, le général Zimmer, qui est à la tête du 11e, le général Vautier, commandant de toutes les troupes coloniales de France, qui est à la tête d'un 4e corps d'armée provisoire, le général Dubois et le général Vireire, qui dirigent deux de nos plus belles divisions indépendantes de cavalerie. Enfin une véritable constellation de jeunes talents, toute la crème de notre état-major figure sur l'affiche: le général Belin, chef d'état-major du général Gallieni, le général de Maistre, chef d'état-major du général Marion, et les colonels de Margerie, Chevillotte et Cherrin passent tous pour être de brillantes étoiles dans le firmament de nos comités techniques.

Le scénario est l'œuvre du généralissime en personne et de son collaborateur attitré, le général de Castelnau. Il porte la marque de leur esprit clair, méthodique et avide de progrès.

Supposez une sorte de champ clos mesurant cent kilomètres de chaque côté, et supposez aux deux extrémités de ce champ des troupes éparées. Vers l'ouest, un tronçon d'armée campe sur les bords de la Loire; un autre tronçon est à soixante kilomètres plus bas dans les environs de Bressuire; une division de cavalerie est tout en arrière, près de Saumur. Il faut d'urgence grouper ces forces disjointes et marcher à l'ennemi qui se trouve quelque part à l'autre bout du champ, le bousculer et l'écraser. C'est

le rôle que va assumer le général Gallieni, et les troupes qu'il va réunir pour les mener à la bataille forment ce qu'on est convenu d'appeler l'armée bleue de l'Ouest. De l'autre côté du quadrilatère, vers l'est, trois troupes ennemis se trouvent également éparpillés, mais l'éparpillement est moindre en fait. Un corps d'armée est entre le Clain et le Vienne, près de Poitiers; un autre est sur la Creuse, près de la Haye-Descartes; de la cavalerie se trouve près de la forêt de Chinon. Il faut que ces troupes se rejoignent avec la rapidité de l'éclair et que, profitant du léger avantage géographique qu'ils peuvent avoir, ils empêchent la concentration des forces adverses et les battent en gros s'ils ne peuvent les battre en détail. C'est le rôle qui est dévolu au général Marion, et son armée s'appellera l'armée rouge de l'Est.

Ce scénario a un double mérite, celui de faire travailler à la fois l'état-major et les troupes. Aussi bien que le général Joffre ne cache-t-il pas que c'est le but qu'il s'est proposé. Avec cette simplicité et cette clarté lumineuse qu'il sait mettre dans toutes ses explications, les généralismes a bien voulu s'exposer la tendance générale des grandes opérations qu'il va diriger.

Dans tout problème de guerre, me disait-il, il y a deux données. Il y a d'abord l'action des chefs d'armée, qui consiste à prévoir et à coordonner les mouvements des diverses unités placées sous leurs ordres. C'est un travail considérable et difficile qui ne s'improvise pas à la dernière minute. Puis, une fois que les forces adverses sont en contact, une fois que les troupes sont aux prises, il y a la valeur et l'intelligence de ces troupes. Le rôle des chefs d'armée est alors presque terminé, celui des capitaines et des simples lieutenants commence. Une bataille, quelque bien engagée qu'elle soit par un général, ne se gagne que par le courage des soldats. C'est l'audace, c'est la fougue, c'est l'entraînement d'une troupe qui forment le véritable tranchant de la guerre. Dans les manoeuvres qui vont avoir lieu, nous allons mettre à l'épreuve la double donnée du problème. Les deux chefs d'armée sont à une distance telle l'un de l'autre qu'ils auront à prévoir et à combiner les mouvements de leurs forces respectives. Il y aura du travail pour le haut commandement et pour les états-majors qui auront à faire leurs preuves d'initiative, de tactique, d'ingéniosité. Les escadrons, les simples compagnies, de leur côté, auront à montrer que, comme entraînement, com-

me manoeuvre, comme souplesse, comme art d'utiliser le terrain, ils sont à la hauteur de ce qu'on attendrait d'eux dans un véritable combat. On ne saurait mieux définir le but qu'on se propose, et pour que l'analogie avec l'état de guerre soit encore plus étroite, pour que la leçon à tirer de cette mobilisation partielle des forces de la nation soit encore plus utile, le général Joffre va tenter une expérience qui n'a jamais été faite.

Et maintenant un mot, si vous voulez bien des aéroplanes. On vous a dit hier comment ils formaient de véritables escadrons et comment ils étaient tous arrivés ici, en naviguant à travers les airs avec la plus admirable cohésion. J'en ai vu quelques-uns tout à l'heure amarrés dans un champ, à des piquets, comme des chevaux à l'attache. Ils étaient très sages et très paisibles. Seul un léger frisson faisait trembler leurs ailes. Était-ce la brise du soir qui soufflait du nord-est ou était-ce que, comme les vrais coureurs de combat, ils sentaient la bataille et frémissaient à l'approche de la lutte? Ben importe; mais ce qui importe, c'est que dans ces aéroplanes, dormant à la belle étoile et simplement maintenus par un peu de corde, il y a la plus étonnante progression dont puisse s'enorgueillir le peuple qui, le premier, est parti à la conquête de l'air.

En 1909, il n'y avait pas un aéroplane aux grandes manoeuvres. En 1910, il y en avait six, un peu frêles, un peu chétifs, qui ne s'élevaient pas beaucoup de leur aïri et s'y calaient à l'horizon. En 1911, ils étaient douze ou quinze, plus robustes déjà, et les courants sous sa main nerveuse et rapide. Bientôt les escadrons dans des roulettes et les couchés au hasard du campement, sous la tente. En 1912, on ne les compte plus que par centaines. Ils forment des escadrons. Ils sont solides et aguerris. Ils passent la nuit n'importe où, dans une clairière, sur un pré. Pas de hangars, à la rigueur même, pas de tentes. Il suffit qu'on leur mette une laisse comme aux chiens de berger. Et ils gardent, en effet, le meilleur des troupeaux. Ils sont selon la belle expression du colonel Estienne, "l'œil de l'armée dans le ciel". Et demain comme hier ils transporteront avec eux, dans leurs randonnées aériennes, le cœur de la nation.

Stéphane LAUZANNE.

L'attitude des évêques espagnols, qui m'ont envoyé une lettre de protestation à propos du projet de loi sur les associations soumis par moi à l'approbation du Parlement, ne m'y encourage guère. Le clergé affiche, en effet, une prétention insoutenable. Selon lui, avant de présenter mon projet de loi aux Chambres, j'aurais dû m'entendre avec le Vatican. Ainsi, pour faire voter une loi en Espagne, il faudrait tenir compte de quatre facteurs: le Pape, la Chambre des députés, le Sénat et le roi. Mais la Constitution ne fait mention que des trois derniers facteurs. Aussi, sans méconnaître la grande force morale qu'est l'Eglise, force dont un homme d'Etat ne doit pas négliger de tenir compte, je ne pouvais pas négocier, au préalable, avec le Vatican. Pour le moment, c'est un simple chargé d'affaires qui représente l'Espagne auprès du Saint-Siège. Je ne prévois pas qu'il y ait un prompt changement dans la situation actuelle.

L'OPPOSITION LIBERALE

En terminant, je demandai au président du conseil ce qu'il pensait des attaques dont il est l'objet, depuis quelques jours, de la part d'une fraction du parti libéral au sujet du projet de loi d'administration locale ou

"mancomunidades", déjà approuvé par la Chambre des députés et qui sera prochainement soumis au vote du Sénat.

Ces attaques, me dit-il, sont vraiment étonnantes, car notre projet de décentralisation administrative est inscrit au Programme des partis libéraux de tous les pays et répond à un véritable besoin de la société moderne. Nous autres, en Espagne, nous ne songons pas à aller si loin que l'Angleterre, par exemple, qui veut donner le "Home rule" à l'Irlande, à l'Ecosse et à d'autres parties du Royaume-Uni. Tout ce que nous avons l'intention de réaliser, je vous le répète, c'est une simple décentralisation administrative. Nous voulons donner à deux ou plusieurs provinces le droit de se grouper pour organiser en commun certains services d'intérêt général, comme écoles, assistance publique, moyens de communication, etc. Cela n'a rien de juste. On nous reproche que cette loi est faite pour la Catalogne, que nous voulons constituer la nationalité catalane et que nous travaillons à l'affaiblissement de la patrie espagnole. C'est une erreur. Il est certain que la Catalogne sera l'une des premières régions de l'Espagne à profiter de la réforme. Mais les autres pourront en profiter aussi, et le projet de loi déjà voté par la Chambre a été approuvé par le congrès des conseils généraux de toutes les provinces d'Espagne, qui a récemment tenu ses séances à Madrid. La querelle que me cherche la fraction du parti libéral, qui veut faire échouer le projet de loi devant le Sénat, est donc une mauvaise querelle. S'il faut aller à la lutte, j'irai. J'ai l'espoir de triompher, car la justice et la raison sont de mon côté. Pourtant, si je ne me trompe dans mes prévisions, je rentrerai sans regret dans la vie privée. Je ne tiens pas au pouvoir. Mais c'est peut-être aussi pour cela que tant que je l'aurai je ne reculerai jamais devant les devoirs qu'il m'impose.

JUSTICE

Sir Wilfrid Laurier demande aux provinces de l'Est de rendre justice aux provinces de l'Ouest. Le vieux chef libéral pourrait peut-être essayer de faire comprendre aux gens de l'Ouest qu'ils ne sont pas tout le Canada et qu'ils doivent eux aussi rendre justice aux provinces de l'Est.

DES SOTTISES

Il y a des gens tellement emballés sur le péril allemand qu'ils ont perdu la notion des choses. C'est ainsi que M. Atkins, député de Brandon, disait dernièrement à Londres où les impérialistes lui ont tourné la tête: "De l'enquête que j'ai poursuivie sur le continent et ici, j'en suis arrivé à la conviction que l'Allemagne et l'Angleterre sont déjà, actuellement, en état de guerre. Le premier coup n'est pas encore porté, mais le sera dans trois mois ou dans trois jours". C'est bien le droit de M. Atkins de dire des sottises, mais cela n'est pas une raison pour nous d'en faire.

APPARTEMENTS A VENDRE

Un des mieux situés et peut-être un des plus à la mode. Division sur perche. Confort du chez soi pour les locataires. Service supérieur du concierge. Revenu satisfaisant. A ceux qui veulent faire un placement, de voir

Norbert Fontaine
30, Rue St-Jacques

Qu'en pensez-vous ?

Terrains de ville Ave. du Parc, Mance, Durocher et Hutchison, de \$250. à \$350.— 10% pour cent comptant. Balance dans 6 ans

J. H. CONNOLLY
Tel. Est 1230 Coin Ste-Catherine et St-Denis Entrée 188 St-Denis

CHEZ FREEMAN LUNCH SPECIAL

Pour les Hommes d'Affaires
PRIX POPULAIRES
NOUVEL EDIFICE TRANSPORTATION

H. Beauregard, Entrepreneur général

en construction
Tel. Bell. Main 735. 70, rue St-Jacques, MONTREAL

Chez les Franco-Américains

La crise scolaire et l'enseignement de l'anglais

Il se poursuit en ce moment une polémique dans les journaux franco-américains sur la question scolaire.

Là-bas comme ici, on réclame un enseignement plus pratique et plus conforme aux besoins des temps et des lieux.

Ce qui suit est détaché d'une lettre au "Messenger" de Lewiston, Me.

"Vous savez comme moi que le nombre des petits Canadiens qui prennent le chemin de l'école publique va grossissant d'année en année, dans les centres franco-américains, et cela pour deux raisons principales: premièrement parce qu'elles sont gratuites ou soi-disant telles; secondement, parce que leurs parents sont convaincus qu'ils y apprendront mieux la langue du pays, qui est l'anglais.

Ces parents ont-ils raison? ont-ils tort? C'est ce qu'il s'agit de tirer au clair. Et le moyen d'arriver à la

vérité, n'est-ce pas de discuter la situation à tous ses points de vue?

Pour ma part, je suis en faveur des écoles paroissiales, pourvu, bien entendu, qu'elles soient au moins les égales des écoles publiques, car il n'est pas permis à un père de famille consciencieux et éclairé de sacrifier l'avenir de ses enfants pour des considérations sentimentales, c'est-à-dire tout à fait secondaires. Je crois qu'on en cela il n'y a rien que de très légitime.

Le meilleur moyen de conserver nos écoles paroissiales est donc de les améliorer, un besoin, surtout en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais.

Je tiens à l'enseignement de l'anglais par des professeurs de langue anglaise instruits et expérimentés, afin que nos enfants le prononcent et le parlent avec la correction et la facilité qui distinguent nos voisins d'origine anglo-saxonne cultivés. Cela leur est absolument nécessaire, si

nous voulons qu'ils fassent leur chemin parmi ceux qui ne savent que l'anglais.

En clarifiant le cadre de cette discussion, mon but est uniquement de faire ressortir les points faibles de notre système scolaire, afin de pouvoir y remédier. Le diagnostic s'impose avant le traitement, dans les cas pathologiques et comme en thérapeutique. Du choc des idées jaillit la lumière, et on dit avec raison. Eh bien, discutons amicalement la grande question de l'instruction de notre jeunesse franco-américaine, et les débats ne manqueront pas de mettre en relief la valeur de nos écoles paroissiales où l'on enseigne à fond la langue du Pays, d'importance majeure pour tous les citoyens américains, et où l'on suit à peu près le programme des écoles publiques élémentaires, afin de faciliter à leurs élèves l'entrée des High Schools s'ils désirent pousser plus loin leurs études."

CHOSSES D'ESPAGNE

UN INTERVIEW DE M. CANALEJAS

La question marocaine—Les relations avec le Vatican—Le gouvernement espagnol et le Portugal

Malgré les multiples occupations dont est accablé M. Canalejas, premier ministre d'Espagne, a bien voulu recevoir un rédacteur de la "Dépêche" de Toulouse et s'entretenir avec lui pendant quelques instants de toutes les grandes questions de politique intérieure et étrangère qui préoccupent en ce moment le gouvernement espagnol.

Tout d'abord la conversation roula sur le traité franco-espagnol à propos du Maroc.

LA QUESTION MAROCAINE

—Je regrette, dit le président, de ne pouvoir rien vous dire des négociations qui sont en cours entre la France et l'Espagne et dont les points essentiels vous sont, d'ailleurs, connus par les révélations de journaux étrangers, révélations dont j'ignore la source. Mais ce que je puis vous affirmer c'est le vif désir que nous avons tous ici d'en finir avec une discussion, qui, depuis de longs mois, fait l'objet de nos constantes préoccupations et d'arriver bientôt, avec la France, à un accord parfait. Sans doute, les négociations ont été un peu longues. Mais cela tient uniquement, croyez-le bien, à la complexité du problème qu'il s'agissait de résoudre. Comme il s'agissait d'écartier entre la France et l'Espagne tout malentendu, toute cause de discussion ultérieure et de conflit à venir, chacune des difficultés qui se présentaient à nous devait avant d'être tranchée être discutée à fond et mûrement ré-

flechie. Des deux côtés, il s'est manifesté, au cours des négociations, une égale bonne foi, un égal désir d'arriver à une solution raisonnable qui ménagerait, à la fois, les intérêts et l'honneur des deux pays et je tiens à rendre un particulier hommage à l'intelligence et à la loyauté de M. Geoffroy, ambassadeur de France, qui, en toute occasion, a toujours fait preuve d'un esprit de justice des plus remarquables et aussi à Sir Maurice Bunsen, ambassadeur d'Angleterre, dont les conseils amicaux ont été à plusieurs reprises, si utiles aux deux parties.

Tel qu'il est, le traité, dont j'espère que la signature sera prochaine, ne sera sans doute pas parfait. Mais s'il est loyalement appliqué, il permettra à la France et à l'Espagne d'accomplir, chacune dans sa zone, leur mission civilisatrice, pour le plus grand profit de l'Europe entière. J'ai la conviction que les deux pays apporteront une égale bonne foi à l'application de ce succès de l'œuvre de coopération qu'ils ont entreprise une fois de plus.

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

Mais le président ne voulut pas laisser passer l'occasion de protester contre les insinuations de certains journaux et de certains partis politiques qui accusent le gouvernement espagnol de partialité à l'égard des royalistes portugais.

La conversation roula ensuite sur les rapports de l'Espagne et du Portugal. Ici, encore, M. Canalejas exprima le regret de ne pouvoir me faire connaître le détail des négociations qui sont en cours, entre les deux pays, à la suite de l'insurrection monarchiste de juillet dernier,

qui a mis la jeune république portugaise en danger.

—L'attitude du gouvernement espagnol, me dit-il, a été, à l'égard de la République portugaise, d'une correction absolue. A plusieurs reprises, j'ai donné l'ordre formel aux gouverneurs de Salamanque et de Cadix d'empêcher, dans ces provinces, la formation de noyaux insurrectionnels qui pourraient passer la frontière portugaise d'un moment à l'autre et mettre la République en péril. Plusieurs centaines de monarchistes portugais, convaincus de préparer sur notre territoire une insurrection, ont été expulsés des frontières du Portugal, dans l'intérieur de l'Espagne ou en France.

Quelques-uns ont été aussi envoyés au Brésil par bateau spécial, aux frais du gouvernement de ce pays. La loyauté dont j'ai fait preuve, en cette circonstance, me donnera d'ailleurs plus d'autorité pour inviter les républicains portugais à se montrer, de leur côté, plus réservés dans leurs rapports avec certains partis espagnols, avec lesquels ils affichent parfois une trop bruyante confraternité.

La forme de gouvernement n'est pas un article d'exportation. Nous respectons la République portugaise. Mais, en Espagne, nous aimons notre roi et nous entendons que nos voisins de l'Ouest fassent preuve envers nous de la même courtoisie que nous montrons à leur égard.

LES RELATIONS AVEC LE VATICAN

Comme je demandais ensuite à M. Canalejas s'il avait l'intention de reprendre les relations interrompues avec le Vatican et d'envoyer bientôt un ambassadeur auprès du Saint-Siège, il me répondit:

VISO
(Eclairage au Gaz)
Beau Intense avec manchons de soie souples et résistants.
INSTALLATION GRATUITE POUR ABONNEMENT
Economie de Gaz suffisante pour compenser de la Location des becs.
Demandez notre Catalogue
Commandes par télép. : Main 7902.
The LYON GAS SAVERS, Limited.
82 Ste. Catherine Ouest

BERNARD R. SEGAL,
Optométriste Gradué et Opticien
Nous sommes les seuls fabricants de verres et lunettes de haute qualité et nous pourrions vous donner des marchandises que vous ne pourriez trouver nulle part ailleurs, dans un magasin ordinaire.
Le coût des verres que nous fabriquons représente pour une partie, les meilleurs matériaux, et pour l'autre, le coût de la main d'œuvre des experts.
C'est pourquoi nous vous demandons de comparer.
508, Boulevard St-Laurent, Montréal.
Téléphone: Est 1875.

Tel. Main 4582
INSTITUT MEDICAL
DES
Docteurs DORVAL et MALO
Spécialistes pour les
MALADIES VENERIENNES
208 ST-LAURENT
Ouvert tous les jours—De 10 heures du matin à 6 heures du soir
Le dimanche de 2 heures à 4 heures.

Sites de manufacture a vendre
A MAUUVILLE, MAISONNEUVE
Les meilleurs lots qui nous restent à cet endroit.
Pour plus d'informations, voyez
J. G. Avaré & Cie, Limitée
Nos 503 et 504 Edifice Transportation. Tél. Main 6790

100,000 pieds
de planche demandés
En échange pour terrains bien situés à
Notre-Dame de Grâce
Norbert Fontaine
S'adresser par lettre au Journal "Le Pays"

"Comparez-la avec n'importe quelle autre Lager."

Rendez vos repas plus appétissants en buvant la Lager Bohemian
"Embouteillée dans un atelier d'une blancheur de neige."
The National Breweries Limited.

LA VOIX DU PEUPLE

Les ouvriers réclament l'uniformité des livres

Une résolution du Congrès de Guelph

Nous avons très souvent réclamé contre le coût élevé des livres à Montréal et dans la province et au nom des pauvres gens nous n'avons cessé de demander au gouvernement de Québec de faire cesser une exploitation aussi scandaleuse.

En regard de ce qui se fait ici un brave ouvrier, M. Mathias N. Portelance, qui s'intéresse à ces choses pour la bonne raison que c'est lui l'exploité et qui nous écrit assez souvent, mettait il y a une quinzaine ce qu'on fait dans l'Ontario pour réduire le coût des livres.

Peu de gens osent dire ce qu'ils pensent à ce sujet, car ils n'oublient pas que le préjugé fleurit abondamment dans notre pays et que s'ils allaient prétendre qu'on pourrait tout de même faire quelques réformes, ils seraient immédiatement mal vus et qui sait? peut-être se demanderait-on s'ils n'ont pas quelques relations avec la franc-maçonnerie.

Cependant s'il y a des gens que de telles raisons arrêtent il y en a

d'autres sur qui elles font au contraire l'effet d'un coup de fouet, et ceux-là se dressent vigoureusement pour réclamer des réformes.

Chose extraordinaire, que d'ailleurs le "Pays" a déjà fait remarquer, ce sont les ouvriers qui marchent de l'avant dans notre province, qui veulent des réformes et qui osent les demander.

Au lieu de modérer leur ardeur, les préjugés que soulèvent ceux qui sont intéressés à ce que le peuple canadien-français reste dans l'ignorance et la routine la redoublent plutôt.

C'est ainsi que le Parti Ouvrier a inscrit dans son programme les réformes scolaires depuis sa fondation et les y maintient malgré les cris scandalisés des bonnes âmes de l'"Action Sociale".

Et chaque fois qu'il en a l'occasion, il proclame allègrement que son credo ne change pas.

C'est ainsi qu'au récent congrès ouvrier à Guelph, on a adopté la résolution suivante:

demandes de notre comité exécutif pour la province de Québec, de livres uniformes et gratuits pour nos écoles, on n'a pas encore obtenu justice, et attendu que le système scolaire existant dans notre province force la classe ouvrière à payer quatre fois plus cher pour ses livres d'écoles que dans les autres provinces, nous plaignant ainsi dans une position d'infériorité; qu'il soit résolu que l'Exécutif de la province de Québec soit instruit de continuer à réclamer jusqu'à ce que nous ayons obtenu l'uniformité des livres non seulement dans une municipalité mais dans toutes les municipalités de cette province, et qu'il soit de plus résolu que le Gouvernement provincial demande des soumissions pour l'impression de livres d'écriture et autres livres de classe et que ceux-ci soient vendus au prix coûtant en attendant leur distribution gratuite.

Cette résolution justifie toute la campagne du "Pays" sur cette question de l'uniformité des livres et du coût trop élevé des fournitures scolaires.

La voix du Congrès de Guelph sera-t-elle entendue à Québec?

Jean Brunson

Attenu qu'en dépit des fréquentes

faire, dans la province de Québec, dans le domaine des sciences naturelles.

Nous croyons sincèrement que cet argument de M. l'abbé Huard est plus ingénieux qu'il n'est sérieux. Que quelques-uns de nos collègues soient, malgré leurs mérites, membres de la docte Société, nous ne le contestons pas. Et, tout le premier, nous avons été des plus surpris de constater que l'on n'ait pas appelé au fauteuil de feu Mgr Laflamme, ce prêtre dont la modestie égale la science, qu'est M. l'abbé Huard, et dont nous connaissons les œuvres et la haute érudition. Mais, franchement, nous ne pensons pas que, lors même que ceux que nous nommons seraient tous appelés à siéger à la Société royale, cela discréditerait les avancés du sénateur acadien. Et la raison en est bien simple: c'est que M. l'abbé Huard comme tous nos autres savants en histoire naturelle, n'ont pu leur science ni au collège, ni à l'université, puisque ni au collège, ni à l'université, on enseigne déceimment ces choses, mais seulement dans un travail ardu personnel, qui, certes, les honore, mais n'honore qu'eux seuls. M. l'abbé Huard le sait si bien qu'il n'a pu s'empêcher d'écrire:

"Nous de dirons certainement pas, à l'endroit de M. Poirier, que nous ne tenons brillamment notre rang dans le domaine des sciences naturelles, après que tant de fois dans cette revue, l'abbé Provancher et nous, nous avons exprimé nos regrets de voir l'étude de l'histoire naturelle recevoir si peu d'attention chez les Canadiens-français." Nous ne voyons pas qu'ait dit autre chose M. le sénateur Poirier. Et il nous semble qu'il pouvait dire ces choses sans manquer de courtoisie envers ses hôtes. Il est donc vrai que nous regardons toujours d'un mauvais œil ceux qui ont le courage de nous dire nos vérités, et que nous n'aurons de complaisance que pour les zélés qui viendront nous casser des encensoirs sur le nez!

Pour notre part, nous déplorons avec M. le sénateur Poirier l'absence d'un programme pratique dans notre enseignement supérieur. Pendant qu'il n'y a pas un seul Etat, dans la République voisine, qui n'ait son université où sont enseignées toutes les sciences naturelles (nous donnons à ces deux mots leur acception la plus vaste), nous nous contentons d'un enseignement superficiel qui n'ouvre que deux seules portes: la loi, la médecine. A-t-on besoin de chimistes, de botanistes, d'entomologistes, de zoologistes, de bactériologistes, d'astronomes, de géologues, on ne peut s'adresser qu'aux Anglais, ou qu'aux très rares Canadiens-français qui ont eu l'avantage de passer par une université étrangère.

Le développement matériel du pays et son développement industriel appellent de nombreuses énergies. Les cadres, nous protestons, à voir remplis et débordent même depuis longtemps, notre jeunesse studieuse et intelligente aurait tout profit à être dirigée vers les sciences naturelles. N'est-il pas grand temps que notre université Laval sorte de la routine — nous allons dire de l'ornière! — et à donner des cours plus conformes aux besoins présents? Puisque, d'après M. l'abbé Huard lui-même, "nous ne pouvons pas prétendre, dans l'état présent des études scientifiques en France, à voir les nôtres occuper" à la Société royale "tous les sièges auxquels notre force numérique nous donnerait droit", faisons en sorte de faire disparaître au plus tôt ce triste état de choses, qui nous met dans une infériorité déplorable auprès de nos compatriotes de langue anglaise.

M. l'abbé Huard relève fort à propos l'exagération de langage de M. le sénateur Poirier à l'égard de feu Mgr Laflamme. Ce qualificatif de "sénateur acadien" que M. l'abbé Huard a écrit, fait sourire le lecteur géologue. Il est temps aussi que nous nous habituions aux justes mesures. Ce qui fait dire avec esprit à M. l'abbé Huard: "Armons-nous, en cette affaire, si l'orateur avait assurément la meilleure intention du monde, son verbe l'a trahi "dans les grands prix".

A. d'ALBERT.

PENSER

Il est bon qu'on pense, a dit Emile Faguet, et la seule chose qui indique qu'un peuple pense, c'est cela qu'il pense de différentes manières. Un peuple qui tout entier penserait exactement la même chose, c'est qu'il ne penserait pas du tout, ce qui peut-être n'est pas très sain.

La multiplicité des sectes religieuses prouve la vitalité du sentiment religieux et la multiplicité des écoles et des partis politiques, philosophiques, économiques, prouve simplement qu'un peuple s'occupe de philosophie, de politique et d'économie et n'est pas absolument abruti.

NE SPECULEZ PAS — ACHETEZ DES TERRAINS A MONTREAL

3 cents le Pied et Plus

Vous n'avez pas besoin de placer votre argent sur des terrains dans l'ouest, lorsque vous pouvez acheter des immeubles dans la métropole, à seulement 20 minutes du cœur de Montréal à 3 cts le pied et plus. D'accès très facile, service de transport rapide et fréquent, passages à bon marché (adultes 5c., enfants, 5c.), travaux publics, tous les avantages. Ce terrain est situé sur L'ILE DE MONTREAL, sur le lac St-Louis et tout près. Nous avançons de l'argent pour construire. Conditions faciles — 10 pour cent comptant, le reste mensuellement (dix ans si désiré). Tous les titres parfaits et notre réputation de vingt-cinq ans vous protègent. Envoyez ce coupon par poste MAINTENANT.

GEO. MARCIL & CO.
180 rue St-Jacques, Montréal
Veuillez m'envoyer vos plans et votre magazine illustré gratis.
NOM
ADRESSE

VETEMENTS

Fashion-Craft

Le Brun Roux pour Complet et Pardessus

Est encore très en vogue. Les gens bien mis porteront partout les étoffes brunes à raies diagonales très fines.

LA MODE tend encore vers les vêtements ajustés, et les patrons que nous exposons se soumettent à cette prescription, mais sans donner dans l'extrême. Forme impeccable à des prix modérés.

Etablissements,
FASHION-CRAFT

15

Max Beauvais, Limitée, 251 St-Jacques
Dubé, Limitée, 463 St-Catherine Ouest
A. A. Roy, 463 St-Catherine Est
Vosberg Bros, 47 St-Catherine Ouest
E. St-Amant, 1023 St-Denis
R. T. R. Holcomb, 210 New Birks Bldg.

propriétaires
Agents Spéciaux

BOTTINES AU PLUS BAS PRIX POUR L'ECOLE

Bottines résistantes pour enfants tapageurs.




La saison de l'école bat actuellement son plein. Pour les enfants qui ont eu la bonne fortune d'acheter une paire de nos bottines spéciales pour l'école les jours s'écouleront joyeux; pour ceux qui n'ont pas eu cet avantage nous faisons une offre spéciale de bottines fortes, saines, faites des meilleurs cuir spécialement pour l'école; toutes les pointures et largeurs pour garçons et fillettes Régulier \$2.00 et \$2.25 pour

98c.

BOSTON SHOE STORE
St-Catherine Ouest, coin Mansfield

Un article de l'abbé Huard

Les sections scientifiques de la Société Royale et les Canadiens-Français

Le directeur du "Naturaliste Canadien" donne raison au sénateur Poirier

M. l'abbé Huard vient de répondre, dans le numéro d'août du "Naturaliste canadien" au discours prononcé par M. le sénateur Pascal Poirier au Congrès de la Langue française qui s'est tenu à Québec en juin dernier. "Ce discours", dit M. l'abbé Huard, "qui ne peut certainement pas être taxé de banalité, était de nature, par la hardiesse de sa manière, à frapper vivement les esprits, comme il n'a d'ailleurs pas manqué de le faire. Plus d'un des tableaux tracés par l'orateur, plus d'une de ses assertions, pourraient être relevées; et nous sommes étonnés que notre presse ne l'ait pas fait, retenue probablement par quelque sentiment — exagéré — de courtoisie à l'égard de l'un de nos sympathiques frères acadiens, en ce moment l'hôte de Québec. Pourtant, l'"hôte" ne s'était pas gêné, lui, d'apprécier à sa manière la situation, particulièrement, de l'enseignement dans la Province."

Nous croyons intéressant de citer du discours de M. le sénateur Poirier les deux paragraphes incriminés:

"Dans une sphère plus élevée, nous voyons, et cela est dû au défaut d'enseignement supérieur et d'écoles techniques, les premières places et les plus influentes, les situations

les plus lucratives et les plus honorables, remplies, presque toutes, par nos concurrents. Et voici ce qui est plus sérieux: le grand effort scientifique qui arrache à la nature ses trésors bienfaisants, pour les répandre, ainsi que le bon Dieu l'a préordonné, sur les miséreux aussi bien que sur les puissants et les privilégiés; qui a changé la face de ce monde, qui fait le monde plus heureux et meilleur, l'école anglaise et protestante des Etats-Unis et du Canada en réclame l'honneur et les fruits. Le vol des chercheurs et des découvreurs, en biologie, en chimie, et dans les autres sciences naturelles dont jusqu'à la nomenclature nous est à peu près étrangère, passe presque inaperçue au-dessus de nos têtes. D'autres promettent le flambeau, ouvrent des avenues nouvelles à l'activité humaine, tandis que nous nous attachons aux portes des cimetières, tournés vers le passé qui nous hypnotise, et regardons dormir les grands morts glorieux de notre histoire, nous berçant de l'illusion que c'est tout ce que nous avons à faire pour devenir grands et glorieux comme eux.

Dans la section géologique et biologique de la société royale, nous avons un Canadien que nous nommons avec fierté, chaque fois qu'on nous disait que les sciences appliquées ne sont pas enseignées dans les institutions françaises de la province de Québec et de l'Acadie, Mgr Laflamme, un géant sorti de l'Université Laval, l'honneur de ses concitoyens et l'une des glo-

res de l'Eglise du Canada. Mgr Laflamme est mort, et c'est un Anglais, un protestant, qui l'a remplacé. Sur quatre-vingts ou quatre-vingt dix fauteuils réservés aux deux sections scientifiques de la Société royale, la troisième et la quatrième, soixante et huit sont occupés par des Anglais et trois par des Français. Encore, sur ces trois Français, l'un, le capitaine Deville, est-il de France, l'autre, le docteur Ami, de Suisse. Un seul, Mgr Hamel, est Canadien-français. Et l'on n'est ni exclusif, ni intolérant dans le monde des sciences."

M. l'abbé Huard combat l'argument de M. le sénateur Poirier, en maintenant que si nous ne sommes pas représentés plus largement à la Société royale, ce n'est pas manque de sujets compétents, (et à l'appui, il cite les noms de sept ou huit de nos frères, qui se sont particulièrement appliqués aux sciences naturelles) mais plutôt par ce fait que les Anglais, ignorant et notre langue et nos savants, ne se donnent point la peine d'en chercher chez nous. "Lorsque quelque siège devient vacant dans ces sections, dit-il comme les titulaires de langue anglaise trouvent facilement chez leurs compatriotes des hommes qu'ils connaissent bien et qui incontestablement méritent d'être appelés à faire partie du corps savant: ils les proposent aux votes de leurs collègues et les font élire sans difficulté! D'autre part, nos frères anglophobes, dont la plupart ignorent le français, ignorent non moins profondément tout ce que nous pouvons

A SAINT-HYACINTHE

Un comité de la Ligue des Femmes pour l'instruction gratuite et obligatoire s'est rendu à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière, afin d'assurer les bases d'une organisation parmi les femmes d'ouvriers dans cette petite ville.

Le comité a été bien accueilli et y a trouvé des concours empressés.

Madame P. Drolet et ses collègues vont pousser leur travail de propagande dans toutes les petites villes de la province de Québec.

On ne saurait trop louer leur dévouement à la cause de l'instruction publique.

PARIZEAU & FOREST

58 rue St-Jacques

RUE MONT ROYAL — 5000 pieds de terrain, entre Bordeaux et DeLormier — Bon marché et spéculation avantageuse.

\$10,500.00 — RUE CHAMBORD — Belle propriété — 3 étages, 6 logements — 50 pieds de front — façade en pierre — très bon marché.

\$7,300.00 — RUE DORION — Une maison neuve, 30 pieds de front — 3 étages — 5 logements avec écurie, coin de rue — améliorations modernes — Revenu, au-delà de 10 pour cent.

\$3,800.00 — RUE CARTIER — Deux maisons — 4 logements bien finis — coin de rue — Comptant \$800.00, balance à conditions faciles.

Téléphone Main 7172. Le soir, St-Louis 989

Epicierie licenciée à échanger

Située dans une des meilleures localités de Montréal. On demande \$2,000.00 en argent, terrains ou propriétés.

Pour la balance et pour conditions, s'adresser à

A. C., Boite 2020, Montréal
Phone Est 4092.

"DOMINION MEDICAL INSTITUTE" — ET — Musée d'Anatomie

206, Boulevard St-Laurent, Téléphone: Main 5192.

Traitement radical des maladies vénériennes, d'après les plus récentes découvertes scientifiques, à l'aide de l'installation moderne la plus perfectionnée.

Pour le "Dominion Medical Institute", il n'y a pas de cas incurable.

Consultations privées. — Discrétion absolue.

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN - DENTISTE

389, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616

De 9 hrs à 5 hrs tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

Sur les bords du lac des Deux Montagnes.

A COMO

Magnifiques lots à vendre à un prix remarquablement bas.

Il n'y a pas de plus bel endroit que COMO pour passer l'été.

Profitez donc de nos prix et de nos conditions extraordinairement faciles pour faire l'acquisition d'un lot sur les bords du lac des Deux Montagnes, soit dans le but de vous y construire un bungalow, soit dans un but de spéculation.

Nous vendons à

4 sous LE PIED

et plus et nous ne demandons que 10 pour cent comptant et la balance dans 10 ans.

S'ADRESSER A

O'Donoghue & Casavant,

180 Rue Saint-Jacques. TEL. MAIN 7741

L'ALBUM

N° II En Vente Partout

10 cents.

Le second numéro de

"L'ALBUM"

AU PAYS DES MILLIONS
(Nos Agents d'Immeubles)

24 Pages de Dessins Gais

Lire notre Chronique:

"EN P'TITS CHARS"
Réflexions d'un Ancien Ministre

NOS POTINS:
"Par le Trou de la Serrure"

Envoyez dès aujourd'hui votre abonnement

\$1.00 PAR AN
donnant droit à nos numéros extras.

Voir dans "L'ALBUM" les détails de notre abonnement dix fois remboursable en or chaque mois.

UNE HEURE DE FRANCHE GALETTE

Pour tous détails complémentaires, écrivez

L'ALBUM, 33 Notre Dame Ouest

O. Normandin



CET ELEGANT MANTEAU DE

SEAL HUDSON

(teinture française)

De qualité supérieure, avec collet "shawl", 52 pouces de long, fini de première classe,

\$215.00

Nous garantissons la qualité de chaque article que nous vendons

O. Normandin

257 RUE STE-CATHERINE OUEST
(Juste à l'ouest de Bloury)
Tel. Up. 5897

LA RACINE DU MAL

L'INFLUENCE DE NOTRE PROVINCE A OTTAWA

L'anniversaire d'une défaite

M. Godfroy Langlois,
Directeur du "Pays",

Mon cher directeur,
Les conservateurs ont célébré avec un bel entrain l'anniversaire de la défaite de notre parti. C'était leur droit.

D'ailleurs, dans un pays comme le nôtre où les partis politiques exercent le pouvoir plutôt pour les satisfactions qu'il offre que pour les idées à faire triompher, l'on comprend l'émotion de gens qui après seize années d'opposition, se retrouvent autour de l'assiette au beurre.

Ces bacchanales ministérielles me trouvent assez indifférent. Elles ont le même caractère d'ailleurs que certaines des fêtes qui rassemblaient les libéraux avant la débâcle.

Les hommes se ressemblent, allez ! J'ai lu le commentaire de la "Presse" sur l'anniversaire du 21 septembre. Ce journal verse dans la mélancolie. Il voit "la province de Québec perpétuellement sacrifiée en toutes circonstances et l'influence canadienne-française abolie."

La "Presse" devrait bien nous dire pourquoi et comment les Canadiens-Français sont perpétuellement sacrifiés. Est-ce parce que nous manquons d'instruction, de caractère et de volonté ? Sommes-nous des moutons qui se laissent complaisamment tondre ?

Il est vrai que l'influence canadienne-française est presque nulle aujourd'hui à Ottawa. Elle ne pesait guère plus dans la balance quand Sir Wilfrid Laurier était

premier ministre. Il est vrai que la personnalité de Sir Wilfrid jetait de l'éclat sur notre province et notre race, mais ce prestige était personnel et n'ajoutait pas un atome à nos forces armées.

Les Canadiens-Français auront de l'influence et pourront exercer une action sérieuse quand ils se conduiront comme des hommes, qu'ils penseront par eux-mêmes, qu'ils auront cessé de borner leur ambition à gagner les plus petits salaires, à accepter les plus médiocres situations, à marcher derrière un mouton.

Si les journaux avaient le courage d'aller à la racine du mal.

UN VIEUX LIBERAL.

Saint-Hyacinthe, 23 septembre.

LA GREVE GENERALE EN BELGIQUE.

La population ouvrière de la Belgique a provoqué une grève générale dans quelques semaines, si le gouvernement refuse plus longtemps d'instaurer le suffrage universel.

Il ne nous déplaît pas de voir des ouvriers, conscients de leurs droits, épris de justice et d'égalité, prendre des moyens très énergiques pour réclamer leur légitime part de la souveraineté populaire.

En nos temps de démocratie, un gouvernement qui veut faire dominer la masse des citoyens par une minorité de privilégiés se ferme des sources de vie et prépare à son pays des déboires et des mécomptes.

Le Conservatoire de Musique Columbian

Cette importante institution qui n'est établie à Montréal que depuis quelques temps compte déjà un nombre important d'élèves qui suivent avec avantage ses différents cours de musique vocale et instrumentale.

Les amateurs de bonne musique ne peuvent s'offrir mieux que de confier au personnel de ce Conservatoire, qui comprend des professeurs presque tous de réputation européenne, ce qui est une garantie que l'enseignement est donné d'après les méthodes les plus modernes et les plus autorisées.

Le fait qu'un bon nombre des artistes attachés à ce Conservatoire sont des compositeurs de langue française et bien connus dans nos cercles musicaux de premier ordre, doit indiquer nos bonnes familles canadiennes-françaises à envoyer leurs enfants. Outre les cours de musique, on y donne aussi des leçons d'élocution et de l'art dramatique en français, sous la direction d'un professeur de renom.

En lisant l'annonce du Conservatoire Columbian que nous publions dans une autre colonne vous pourrez constater par vous-mêmes que cette institution est des meilleures que nous ayons en Amérique.

Pour demander par téléphone ou par lettre le prospectus du Columbian Conservatory of Music et vous serez renseignés sur tous les avantages qu'il offre et les détails intéressants qu'il contient.

Ogdensburg, 27 avril 1912.

SUR LE GRAND TRONC.

La Compagnie du chemin de fer Le Grand Tronc donne avis que le train partant de Montréal à 5.15 p.m. pour Valleyfield, tous les jours, excepté le dimanche, n'ira pas plus loin que Valleyfield après le 28 sept. Le train direct partant de Valleyfield à 8.00 a.m., fera son dernier voyage le 30 sept.

Le train du dimanche partant de Montréal pour Valleyfield à 9.10 a.m. et revenant à Montréal à 9.00 p.m., fera son dernier voyage dimanche le 29 septembre.

Le ou après lundi le 30 sept., le train quittant Montréal à 4.40 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, pour Fort Covington, ira directement à Massena Springs arrivant à cet endroit à 8.10 p.m., au retour, ce train quittera Massena Springs à 5.10 a.m. pour Montréal arrivant à 8.50 a.m. comme d'habitude.

Le train qui doit partir de Montréal, les samedis à 1.45 p.m., pour St-Hyacinthe, via le chemin de fer du Grand Tronc, fera son dernier voyage de la saison samedi, le 28 septembre.

Le ou après lundi le 30 septembre le train devant quitter Montréal à 5.20 p.m., pour St-Hyacinthe, fera le service tous les jours, les dimanches excepté, au lieu de tous les jours les samedi et dimanche excepté, comme à l'heure actuelle.

Les trains de dimanche du service ci-dessus via le chemin de fer du Grand Tronc seront discontinués après dimanche prochain, le 29 septembre. Le premier train quittera Montréal à 8.05 a.m., le 29 septembre, pour Fort Covington et Hemmingford, revenant et arrivant à Montréal à 9.00 p.m.

Le train spécial de fin de semaine quittant Montréal les samedis à 3.30 p.m., pour Cornwall, fera son dernier voyage le 28 septembre. Le train quittant Cornwall le lundi matin à 7.10 pour Montréal fera son dernier voyage le 30 septembre.

AU PRINCESS

D'après le "Daily Chronicle", de Londres, "The Blindness of Virtue" est une pièce que tous parents devraient voir jouer". Elle sera présentée au Théâtre Princess durant la semaine commençant lundi prochain. M. Cosmo Hamilton, l'auteur de cette pièce, sera présent à cette première représentation de ce côté-ci de l'Atlantique. L'auteur y a combiné des incidents comiques avec des phases de haute tragédie, faisant un tableau frappant des devoirs des parents qui doivent donner une bonne éducation à leurs enfants au sortir de l'adolescence. M. Hamilton traite avec délicatesse dans son mélodrame, les situations critiques les dépeignant de tous sous-entendus offensants. M. Hamilton donnera jeudi de cette semaine une conférence sous les auspices de la Local Woman's Council, au bénéfice du "Child's Welfare Fund". La troupe même du Petit Théâtre, de Londres est arrivée à Montréal et compte parmi son personnel A. Holmes Gore, Bassil Hallan, A. Hamilton Gibbs, Lena Halliday, Madge Murray, Pallié Emery et Doris Lytton.

AUX NOUVEAUTES

M. Harman, le sympathique Directeur-Artistique du Théâtre des Nouveautés qui connaît comme pas un les goûts de notre public, nous offre, pour la semaine prochaine, un véritable régal artistique. Nous voulons parler de "Nelly Rozier", comédie en trois actes, par Paul Billaud et Maurice Hannequin.

La distribution de "Nelly Rozier" est la suivante : Albert Lebrun MM. Harman, Lavrière Darcy, François Palmieri, Legris Grasset, Auguste Renaud, Jean Gury, Nelly Rozier Mmes De Luys, Clémence Clémence, Tally Tally, Valérie Grisolles, Tally Louisa, Lefrançois, Catherine Patzel.

On remarquera, dans la distribution, le nom d'une nouvelle artiste, Melle Tally, que M. Harman vient d'engager. Melle Tally, qui a déjà de brillants états de service, aura tous n'en doutons pas, se faire une place remarquable dans la brillante troupe des Nouveautés.

AU FORUM

Mardi dernier, une attraction aussi nouvelle qu'intéressante fut offerte aux habitués du Forum. En effet, l'administration du Forum a décidé de donner un "souvenir-night", tous les mardis, et mardi dernier fut la première de ces fêtes. Chaque patineur reçut un joli bouton souvenir portant un numéro et lui donnant droit de participer à un tirage à la fin de la soirée. Des prix de valeur furent distribués aux gagnants du tirage. Ont réussi à décrocher des prix : Mlle Eva Sabourin, Melle E. Freddy, Mr. H. Call et M. E. Ducross. Encouragés par le succès de ce premier "souvenir night" l'administration du Forum donnera six prix de valeur, au lieu de quatre, mardi prochain.

ANNONCES DIVERSES

ARGENT à prêter sur première hypothèque, propriétés finies ou en construction. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte de la Place d'Armes, Main 2778. Soir, 68 rue Ste-Catherine, Beauville, 4 hrs.

MAISON à louer rue St-Laurent, 2863, à louer entre Beaubien et St-Zotique, 2e et 3e étages, gaz, électricité, bain, eau chaude, neuf, \$12.00 par mois. J. O. Proulx, 99 St-Jacques. Tél. M. 2959.

MAGASIN à louer rue St-Laurent, 2863, entre Beaubien et St-Zotique, cave cimentée, vient d'être terminé; pour un magasin de marchandises sèches serait convenable. J. O. Proulx, 99 St-Jacques. Tél. M. 2959.

LE COUP DE Foudre

M. Adrien Martin, d'Ogdensburg, N. Y., pris soudain de rhumatisme, se guérit radicalement par l'emploi des

PILULES MORO

Le rhumatisme est une maladie malheureusement bien connue et qui compte d'innombrables victimes, cependant ce mal insidieux varie ses manières de procéder de façons si inattendues, qu'il est souvent impossible de le dépister. Quelquefois les personnes traitent de longues semaines malades, faibles avant que le rhumatisme se déclare et d'autres fois il tombe comme un coup de foudre sur le malade qu'il manque d'assommer. Cependant son origine est toujours la même et le rein est l'élément atteint dans ses attaques, car il n'y a pas de rhumatisme sans affection du rein, l'un ne va pas sans l'autre. Le rein affaibli ou enclavé n'élimine pas aussi bien qu'il le devrait l'acide urique, la circulation du sang est rendue plus paresseuse et l'excès d'acide urique qui s'y trouve n'étant plus entraîné par le torrent circulatoire, se dépose en divers endroits, principalement aux articulations. De là des douleurs très violentes qui amènent des difficultés de démarche et de tenue très embarrassantes. Bref, le rhumatisme est dû à la présence dans le sang d'une trop grande quantité d'acide urique.

Il est donc acquis que le rhumatisme est une maladie du sang et une maladie qu'il faut soigner si l'on veut éviter toute la kyrielle des maladies qui en résultent, surtout celles du rein qui peuvent être néfastes. Combien de néphrites et de maladies de Bright ont débuté par un vulgaire rhumatisme.

Pour soigner le sang il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro qui sont dépuratives, toniques et vivifiantes. Seules elles sont capables de redonner la santé, la force, la souplesse et l'agilité que les douleurs ont enlevées.

En voici un exemple récent :

Ogdensburg, 27 avril 1912.

Messieurs,

L'éloignement de Montréal m'a empêché de vous faire part de l'état de ma santé, comme vous me l'avez demandé. Mais je considère que j'ai contracté envers vous une telle dette de reconnaissance que je veux m'acquitter à tout prix.

C'est bien simple, je dois à vos excellentes Pilules Moro d'être maintenant absolument sur mes pieds et de pouvoir travailler sans douleurs. Je suis persuadé que si je n'avais pas eu la bonne

CONSULTATIONS GRATUITES—Hommes malades allez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro et ils vous indiqueront les moyens de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardis et samedis, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

AU NATIONSCOPE

"La Belle Limonadière"

C'est une pièce merveilleuse de pittoresque, d'humour, d'émotion, de vérité et de naturel qu'il nous sera donné d'entendre la semaine prochaine au Nationoscope. En effet la troupe de M. Julien Daoust paraîtra dans la "Belle Limonadière", drame en 5 actes qui a fait courir des foules chaque fois qu'elle a tenu une affiche soit en France, soit au Canada.

En plus de la beauté et de l'intérêt qu'on y trouve, l'interprétation qu'on est en droit d'attendre des artistes de M. Daoust lui donnera un regain de vie, d'entrain et de gaieté.

MM. Julien Daoust, Vidéo; Petit-Jean, Roland, Hamel, Jacques, Le-Nun, J. B. Tremblay, Georges, Villardie, Coco-Lacour, Mmes Bella Ouellette, Hélène; Malote, Sabine; Nozières, Mme Mazerolles; Lianne, Annette; Tremblay, Brigitte, etc.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE 1912.

WHEELBURN Troupe, la plus forte troupe de bicyclistes au monde. BARBOUR BROS., très forts équilibristes sur anneaux romains. VINTON SISTERS, chant et danses avec costumes électriques. KING & KINGMAN, acrobates des plus comiques. THE BRACHARDS, excellents contortionnistes. LE GRAND GUILMETTE, comédien sur fil de fer.

LA BANDE du Parc, sous la direction du Prof. J. J. Goulet. ADMISSION, 10 cents. LE PAVILLON sera chauffé si nécessaire.

AU PRINCESS

D'après le "Daily Chronicle", de Londres, "The Blindness of Virtue" est une pièce que tous parents devraient voir jouer". Elle sera présentée au Théâtre Princess durant la semaine commençant lundi prochain. M. Cosmo Hamilton, l'auteur de cette pièce, sera présent à cette première représentation de ce côté-ci de l'Atlantique. L'auteur y a combiné des incidents comiques avec des phases de haute tragédie, faisant un tableau frappant des devoirs des parents qui doivent donner une bonne éducation à leurs enfants au sortir de l'adolescence. M. Hamilton traite avec délicatesse dans son mélodrame, les situations critiques les dépeignant de tous sous-entendus offensants. M. Hamilton donnera jeudi de cette semaine une conférence sous les auspices de la Local Woman's Council, au bénéfice du "Child's Welfare Fund". La troupe même du Petit Théâtre, de Londres est arrivée à Montréal et compte parmi son personnel A. Holmes Gore, Bassil Hallan, A. Hamilton Gibbs, Lena Halliday, Madge Murray, Pallié Emery et Doris Lytton.

AUX NOUVEAUTES

M. Harman, le sympathique Directeur-Artistique du Théâtre des Nouveautés qui connaît comme pas un les goûts de notre public, nous offre, pour la semaine prochaine, un véritable régal artistique. Nous voulons parler de "Nelly Rozier", comédie en trois actes, par Paul Billaud et Maurice Hannequin.

La distribution de "Nelly Rozier" est la suivante : Albert Lebrun MM. Harman, Lavrière Darcy, François Palmieri, Legris Grasset, Auguste Renaud, Jean Gury, Nelly Rozier Mmes De Luys, Clémence Clémence, Tally Tally, Valérie Grisolles, Tally Louisa, Lefrançois, Catherine Patzel.

On remarquera, dans la distribution, le nom d'une nouvelle artiste, Melle Tally, que M. Harman vient d'engager. Melle Tally, qui a déjà de brillants états de service, aura tous n'en doutons pas, se faire une place remarquable dans la brillante troupe des Nouveautés.

AU FORUM

Mardi dernier, une attraction aussi nouvelle qu'intéressante fut offerte aux habitués du Forum. En effet, l'administration du Forum a décidé de donner un "souvenir-night", tous les mardis, et mardi dernier fut la première de ces fêtes. Chaque patineur reçut un joli bouton souvenir portant un numéro et lui donnant droit de participer à un tirage à la fin de la soirée. Des prix de valeur furent distribués aux gagnants du tirage. Ont réussi à décrocher des prix : Mlle Eva Sabourin, Melle E. Freddy, Mr. H. Call et M. E. Ducross. Encouragés par le succès de ce premier "souvenir night" l'administration du Forum donnera six prix de valeur, au lieu de quatre, mardi prochain.

ANNONCES DIVERSES

ARGENT à prêter sur première hypothèque, propriétés finies ou en construction. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte de la Place d'Armes, Main 2778. Soir, 68 rue Ste-Catherine, Beauville, 4 hrs.

MAISON à louer rue St-Laurent, 2863, à louer entre Beaubien et St-Zotique, 2e et 3e étages, gaz, électricité, bain, eau chaude, neuf, \$12.00 par mois. J. O. Proulx, 99 St-Jacques. Tél. M. 2959.

MAGASIN à louer rue St-Laurent, 2863, entre Beaubien et St-Zotique, cave cimentée, vient d'être terminé; pour un magasin de marchandises sèches serait convenable. J. O. Proulx, 99 St-Jacques. Tél. M. 2959.

INEXPLICABLE GENEROSITE

Les contrôleurs refusaient hier de dépenser utilement quelques milliers de piastres

Ils sont prêts aujourd'hui à jeter un ou deux millions par les fenêtres

Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous nous sommes toujours opposés à ce projet des boulevards de l'Aqueduc. Pour nous c'était et c'est encore insensé de dépenser des millions pour construire des boulevards en dehors de la ville sous le simple prétexte d'embellissement alors qu'il existe au cœur même de la ville des quartiers excessivement populeux où l'on étouffe faute de prise d'air, de parcs et où l'hygiène laisse fort à désirer.

Et pourtant ce projet paraissait populaire au conseil municipal, mais on semble en revenir.

L'échevin L. A. Lapointe disait l'autre jour à la "Presse":

"Je suis, moi, pour qu'on ouvre des parcs, des trous d'air, dans les parties surpeuplées. Ce boulevard dans l'extrême-ouest n'a pas, du reste, sa raison d'être, attendu que Verdun, LaSalle et Lachine sont à en établir un le long du fleuve St-Laurent.

Les trois-quarts de l'argent que l'on veut dépenser là seraitourné par les citoyens du centre, ceux qui ont besoin de parcs et n'ont pas d'automobile pour aller se promener sur les boulevards. Pourquoi aussi

aller jeter un million et plus dans les municipalités étrangères, Verdun et Lachine, où passera le boulevard?"

Et le même jour la "Presse" dénonçait ce projet qui, disait-elle, ne favorisait que des intérêts privés.

"Ce n'est pas la dépense en elle-même que nous blâmons, écrivait-elle encore, mais sa parfaite inopportunité. Depuis longtemps, nous ne négligeons aucune occasion d'engager nos administrateurs à améliorer nos parcs, et nos voies publiques. Nous sommes de ceux qui croient que la ville ne doit pas hésiter à faire des sacrifices nouveaux dans ce but. Ce Montréal dépense des millions pour créer des boulevards ou des parcs, nous en sommes, mais à la condition que ces parcs et ces boulevards soient réellement à l'avantage du peuple de Montréal. Or, ce n'est pas le cas du boulevard de l'Aqueduc, situé aux confins extrêmes de Montréal, même pour une partie en dehors de nos limites."

Ces deux protestations sont pleines de bon sens et nous espérons bien que le conseil municipal ne s'aveuglera pas au point de dépenser aussi inutilement l'argent de Montréal.

Dans cette affaire les commissaires nous apparaissent sous un tout autre jour que d'habitude.

Nous leur entendons dire à tout propos: "la ville n'a pas assez de revenus", "le coffre est vide", "il faudrait augmenter la taxe", "nous n'avons pas assez d'argent pour faire droit à telle ou telle demande", — et dans ces cas il ne s'agit la plupart du temps que de demandes comportant une dépense de quelques centaines ou de quelques milliers de piastres.

Mais, voici que s'offre l'occasion de faire une économie considérable, de ne pas engager la ville dans un projet dont la réalisation lui coûtera au bas mot \$700,000.00 et selon toutes probabilités environ \$2,000,000. Peut-être vous semble-t-il que les commissaires, continuant à jouer leur rôle d'économie vont s'écrier qu'ils n'ont pas d'argent. Vous vous trompez. Les voilà, comme par enchantement, devenus d'une générosité extraordinaire. Comment expliquer ce changement ? Comment croire que ces gens qui ne pouvaient hier accorder quelques milliers de piastres pour des œuvres très utiles, sont prêts aujourd'hui à dépenser inutilement un ou deux millions pour le projet de boulevards de l'Aqueduc.

Qui nous expliquera ce changement d'attitude ?

MARIUS.

FRANC ET SANS DOL

L'hommage à la mémoire de Cartier

PAS D'ESCAMOTAGE, CETTE FOIS

Ce fut la devise d'un grand Canadien, et l'opinion publique voit certes avec faveur l'organisation des fêtes qui seront données en 1914 à Montréal à l'occasion du centenaire de Georges Etienne Cartier.

Près de quarante années se sont écoulées depuis sa mort et aujourd'hui, libéraux et conservateurs se donnent la main pour commémorer la carrière du grand Citoyen auquel la cité de Montréal, le Canada tout entier sont redevables de tant de services publics.

Rien de plus juste à tous les points de vue !

De toutes parts les souscriptions affluent. Les gouvernements du Canada et des différentes provinces, les corporations municipales, les corps publics, les citoyens de tous rangs et de toute origine souscrivent généreusement. Presque tous les jours les journaux des lettres de personnalités publiques de la Grande-Bretagne qui, eux aussi, versent généreusement leur souscription dans le trésor de l'organisation.

Il ne faut pas cependant que cette apothéose de l'un des nôtres serve de prétexte aux groupes imprialistes de notre pays et de la Grande-Bretagne pour promouvoir un projet de Fédération Impériale, de Marine Militaire, de participation aux guerres et aux conseils de l'Empire, et que saise-je encore.

A lire certaines lettres publiées par les organisateurs, il est facile de voir quelle signification ces hautes personnalités attachent à leurs souscriptions.

Il faut bien s'entendre. Ce n'est pas seulement à Georges Etienne Cartier, chef conservateur, créateur de la milice canadienne, auteur de la Confédération, que s'adressent les hommages populaires, mais aussi à Cartier, disciple de Papineau, fils de la liberté en 1837, adversaire de l'autocratie, rebelle de Saint-Denis, champion de nos droits, auteur de "Canada mon pays, mes amours" ! Et cela il ne faut pas que les officiels le perdent de vue !

Il ne faut pas voir se répéter au profit de nos imprialistes à outrance l'escamotage des Fêtes du Troisième Centenaire de Québec.

Et c'est pour empêcher cette manœuvre de gens dont nous connaissons l'habileté et surtout le sanguinisme, que nous disions aux organisateurs du centenaire de Sir Georges Etienne Cartier: "Mettez dès aujourd'hui la population canadienne dans vos confidences, faites-lui connaître la liste complète des souscripteurs avec le montant, les noms et qualités, ainsi que le programme des fêtes, afin qu'il n'y ait pas d'erreurs possibles, et que cette population ne soit pas exposée sous prétexte d'honorer un de ses plus nobles enfants, à favoriser les intérêts d'un parti politique quelconque ou à travailler à son insu à la diminution, à la destruction de son autonomie."

Les organisateurs du Centenaire Cartier se doivent à eux-mêmes, vu le caractère public qu'auront les Fêtes du 6 septembre 1914, vu les souscriptions des gouvernements, des corporations municipales dont l'argent appartient à tous les citoyens, ils se doivent, ils doivent au public de mettre religieusement en pratique la devise de leur héros "Franc et sans Dol".

PATRIOTE.

COURS PROFESSIONNELS

Les ouvriers et l'Ecole Technique

Nous avons appris avec plaisir que le 1er octobre prochain l'Ecole Technique de Montréal, 70 rue Sherbrooke Ouest, allait compléter son organisation par l'ouverture de nombreux cours techniques et professionnels, du soir.

Les magnifiques ateliers, les laboratoires, tout le matériel d'enseignement dont cette Ecole dispose seront mis pour la première fois, cette année, à l'entière disposition des élèves du soir.

L'enseignement sera donné par profession et sera complet pour chacune d'elle. Des leçons de dessin, des cours élémentaires d'arithmétique, de géométrie, de mécanique, alterneront avec les leçons de travail manuel.

Nul doute qu'avec une telle organisation, qu'avec les professeurs, les contremaîtres et l'outillage dont cette Ecole dispose, ces cours ne rendent les plus grands services.

Et en écrivant ceci nous n'avons pas qu'en vue les intérêts individuels. La question de l'enseignement professionnel complémentaire est plus haute, plus étendue; elle intéresse directement l'avenir d'un pays.

Parmi les nombreuses questions d'ordre économique, celle de l'enseignement professionnel complémentaire

est une des plus importantes. Si importante même, que pour soutenir la bataille économique qui se livre aujourd'hui sur tous les marchés du monde, et qu'on ne peut éviter, certaines nations n'ont pas hésité pour préparer le personnel technique dont elles ont besoin, à recourir au régime de l'obligation.

Nous nous contenterons aujourd'hui de faire remarquer aux familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants que le développement des industries au Canada est considérable; que les professions libérales et les carrières administratives sont fort encombrées; qu'elles réservent parfois d'amères déceptions alors qu'il n'est pas de petit métier qui ne nourrisse son maître."

Aux ouvriers, aux apprentis, nous dirons qu'ils trouveront là une excellente opportunité d'améliorer leur condition ou d'éviter d'être suppléés dans certains emplois par des concurrents mieux formés.

Aux manufacturiers, aux pouvoirs publics, qu'ils doivent de toute leur force encourager ces créations. C'est le meilleur moyen pour un pays de conquérir son indépendance et de ne pas être tributaire de l'étranger comme procédés, redevances, capitaux ou personnel.

Et l'autonomie

Le conseil municipal et la question des tramways

Il paraît que le conseil municipal avait à négocier un nouveau contrat avec la Cie des Tramways et que si celle-ci se fait tirer l'oreille pour accepter les conditions que les échevins jugeront équitables et raisonnables, ils solliciteront l'intervention du parlement.

Grands dieux ! Que ferait-on de notre autonomie.

Il y a deux ans, les commissaires et les échevins repoussaient l'intervention parlementaire en criant sur tous les toits qu'ils ne toléreraient pas la violation de l'autonomie municipale et qu'ils pouvaient régler la question des tramways dans les trente jours qui suivraient la clôture de la session.

Deux ans sont déjà écoulés, il n'y a pas l'ombre d'une solution à l'horizon et l'on met maintenant sa dernière espérance dans le Parlement de Québec pour une convention nouvelle et définitive.

— o —

— o —

— o —

— o —

— o —

— o —

— o —

— o —

— o —

UN GROS SCANDALE

LE "PAYS" DEMANDE UNE ENQUETE

La commission scolaire de Montréal et les terrains de la Longue-Pointe—Un commissaire reçoit un pot-de-vin de \$8,000

On paie \$32.600 un terrain vendu la veille environ \$22.500

Le 14 septembre, le "Pays" publiait l'entrefilet suivant:

"Nous avons déjà signalé à nos lecteurs l'achat de certains terrains à la Longue-Pointe par la Commission Scolaire à un prix exagéré.

Non seulement la Commission aurait fait une mauvaise transaction, mais il y aurait du scandale dans cette affaire.

Nous recevons une lettre d'un citoyen bien connu accusant l'un des commissaires d'avoir reçu un chèque de \$8,000 comme commission sur cette vente.

Devant une pareille accusation, la Commission devrait instituer une enquête.

C'est M. Achille Laurin, 157 rue Agnès, qui porte une aussi grave accusation à laquelle la Commission ne peut sagement rester indifférente."

La Commission Scolaire a eu une réunion ces jours derniers et a complètement ignoré cette accusation.

On aurait dit qu'aucun commissaire n'avait lu le "Pays".

Or, nous savons pertinemment que la plupart des commissaires avaient lu l'article plus haut cité.

Comment expliquer leur silence?

N'était-ce pas le devoir de M. le chanoine Roy d'attirer l'attention de ses collègues sur l'accusation portée par M. Laurin?

Nous remettons l'affaire devant le public aujourd'hui avec quelques faits précis et nous ver-

rions à ce que chacun des commissaires ait connaissance du présent article.

Il y a quelques mois à peine, M. Julien Therrien vendait à la Commission Scolaire de Montréal des terrains sis à la Longue-Pointe, au prix de \$32,600, terrains qu'il avait acquis la veille au prix d'environ \$22,500. Soit en 24 heures, un bénéfice d'une dizaine de mille piastres. Un membre de la commission scolaire a reçu LA SOMME DE HUIT MILLE PIASTRES sur cette opération. Ces \$8,000 lui ont été remis en huit billets de \$1,000.

Si la commission s'était donné la peine de se renseigner sur la

valeur des terrains du voisinage, elle aurait vite compris qu'elle faisait un marché de dupe. Mais, là n'est pas la question pour le moment.

Il s'agit pour la Commission Scolaire de vérifier si oui ou non, l'un de ses membres a reçu \$8,000 sur cette transaction.

Le "Pays" réclame une enquête immédiate.

Si la Commission Scolaire fait la sourde oreille, nous demanderons au gouvernement d'instituer une Commission Royale.

En signalant les faits ci-haut mentionnés, M. le rédacteur, vous contribuerez à faire cesser cet état de choses et soyez assuré

De mes sentiments dévoués,
UN CHASSEUR.

Montréal, 26 septembre, 1912.

o (

CHEZ LES PROTESTANTS

Les protestants ne sont pas satisfaits de leur commission scolaire à Montréal. Ils réclament des commissaires plus actifs, plus compétents, plus progressifs. L'un d'eux écrit au "Herald" que le fait d'être "clergymen" n'est pas une qualification suffisante pour être commissaire.

Un grand nombre de protestants souhaitent une commission élue au lieu d'un corps irresponsable composé de leurs écoles.

La majorité d'entre eux, si nous sommes bien informés réclame l'instruction obligatoire.

Si on aime la vie, on craint la mort.

G. T. R.

MONTREAL, TORONTO ET OTTAWA

Le train qui part maintenant de Montréal à 11.30 p. m., le samedi seulement, pour Cornwall sera retranché.

Le train qui part maintenant de Montréal à 5.15 p. m., tous les jours excepté le dimanche, pour Valleyfield sera retranché à l'ouest de Val-de-Rueil.

Le train qui part maintenant de Montréal à 9.10 a. m., le dimanche seulement, pour Valleyfield sera retranché après dimanche le 29 septembre.

Le train qui part maintenant de Montréal pour Ottawa à 7.00 a. m., tous les jours excepté le dimanche, partira à 8.15 a. m., tous les jours arrivant à Ottawa à 11.30 a. m.

Le train qui part maintenant de Montréal à 8.30 a. m., tous les jours, partira dorénavant à 9.30 a. m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Ottawa à 12.15 p. m.

Le train qui part maintenant de Montréal pour Toronto à 9.30 a. m., tous les jours, partira dorénavant à 9.40 a. m., arrivant à Toronto à 9.10 p. m., au lieu de 9.25 tel qu'à présent.

Le train qui arrive maintenant à Montréal de Toronto à 9.30 p. m., tous les jours excepté le dimanche, circulera dorénavant à la même heure tous les jours.

Le train qui part maintenant de Brockville à 4.25 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Montréal à 8.35 p. m., sera retranché.

Le train qui part de Valleyfield à 8.00 a. m., tous les jours excepté le dimanche, sera retranché après lundi, le 30 septembre.

Le train qui part de Valleyfield à 7.05 p. m., le dimanche seulement, pour Montréal sera retranché après dimanche, le 29 septembre.

Le train qui part de Cornwall à 7.10 a. m., le lundi seulement, pour Montréal sera retranché après lundi le 30 septembre.

Le train qui part d'Ottawa à 5.00 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal à 7.44 p. m., circulera dorénavant tous les jours excepté le dimanche et un nouveau train partira d'Ottawa à la même heure, le dimanche seulement arrivera à 8.15 p. m.

Nous croyons avoir droit de rendre un homme heureux à ses dépens, et nous ne voulons pas qu'il l'ait lui-même.

REPARATIONS

Reparations de meubles de tous genres, rembourés avec soie, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00. Plumes désinfectées. Charles Turcot, 485 V. station. Tél. Bell Est 2075.

ORPHEUM

2.10 p. m. 8.10 p. m.
SEMAINE PROCHAINE
15-25 cents. 15-25 cents.

Jessie Bushley
ET SA TROUPE

8 Grand-Actes de Vaudeville &
Brenner & Ratcliff

Up 5948 TELEPHONES Up 74

Chapeaux Chapeaux Chapeaux

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous avons reçu les dernières nouveautés de CHAPEAUX de feutre, durs et mous

Nos prix sont \$1.25 et \$1.50.

Stock Port Hats Importers Co.

32, Boulevard St-Laurent

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Bureau Principal: EDIFICE ROYAL

2 Place d'Armes, MONTREAL.

Agents Speciaux Demandes

THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.
Tel. Main 7746 et Main 4574

\$5,000, \$1,200

\$5,000 C'est le prix de 11 lots en un seul bloc de 23,000 pieds carrés.
\$1,200 C'est un revenu de \$50 par mois à celui qui achètera ces 11 lots, le revenu fera partie de la vente.

Ces lots situés en pleine campagne, à la commodité de Montréal, à deux pas de l'Y des tramways de Longueuil. De beaux arbres y croîtront en octobre. Si l'offre vous va, découpez le coupon ci-joint et adressez à

M. HENRI PAUL TURCOTTE, Montréal.
S.V.P. envoyez moi de plus amples détails concernant vos lots de Longueuil.

HENRI PAUL TURCOTTE
512 Parc Lafontaine, Montréal.

BLOC RUE MERCIER A VENDRE

Achetez propriété dans le district où résident les employés des grandes manufactures. Pour un montant comparativement minime, vous pouvez vous créer un bon revenu avec les loyers de maisons dans un bon district où les loyers se louent bien. NOUS OFFRONS UN BLOC DE LOGEMENTS TRÈS DESIRABLES, RUE MERCIER, d'une construction des plus modernes. L'on devrait immédiatement entrer en négociations avec

The Cradock Simpson Company,
THE TRANSPORTATION BUILDING
TEL. MAIN 8090

120, Rue Saint-Jacques, Montréal

A LOUER

4000 pieds carrés pour office ou agent manufacturier, prix raisonnable.

S'ADRESSER A

J. T. POIRIER

87 NOTRE DAME OUEST
Près de la rue St-François-Xavier

TEL. MAIN 8546.

VOILA

la bouteille magique!

La fameuse

EAU PURGATIVE

RIGA

AGIT PROMPTEMENT

mais ne cause

NI COLIQUES,

NI IRRITATIONS

Les médecins la recommandent

EN VENTE PARTOUT

Société des Eaux Purgatives

"RIGA"

215 Notre-Dame Est

Tél. Main 4473. MONTREAL.

C'ETAIT LE BON TEMPS

Avant la Révolution de 1789, le roi et le parlement prenaient parti dans toutes les querelles théologiques. Les brefs du Pape étaient même soumis à la censure du parlement.

C'était le bon temps, au dire de M. Gautherot.

Mais si la République en faisait autant, de quelles malédictions l'accablent les défenseurs du trône et de l'autel dans notre province!

o (

ÇA MARCHE VITE

M. Magnan affirme que l'Hon. M. de la Bruère ne songe pas à prendre sa retraite.

Formons des vœux pour que ce brave homme ne change pas d'idée et reste longtemps encore à la direction du département de l'instruction publique.

Ça marche si bien et si vite sous la dynastie

M. de la Bruère régnant, les institutrices enseignent dans notre province moyennant la somme de \$2.50 par semaine et vivent ainsi heureusement dans le luxe et l'abondance!

o (

MAUDIT!

Parlant du "Pays", le "Rallie-meur" dit:

"Dans cette feuille MAUDITE, il y a en a pour tous les goûts."

Maudit! mais c'est un gros mot. Il est fâcheux que nous faisons de la besogne, et de la bonne besogne; autrement, l'on ne nous jugerait pas si dangereux.

Tout de même il est amusant de voir le "Pays" presque voué au feu éternel parce qu'il conseille aux Canadiens-Français de s'instruire, de travailler, de penser par eux-mêmes, de pratiquer la liberté, d'être des hommes.

o (

MOUVEMENT DES IDEES

La "Vérité" semble prendre la défense d'un inventeur guillotiné pendant la révolution. Et elle reproduit complaisamment une lettre dans laquelle le condamné à mort tente de se racheter en parlant d'un aérostaf dirigé de son invention.

Malheureusement il arriva que l'inventeur ne fut pas écouté.

Alors la "Vérité" de génier sur le sort d'un aviateur probable, quand, il n'y a pas bien longtemps les hommes-oiseaux du jour n'avaient que ses sarcasmes et ses malédictions.

C'est ce qu'on appelle le mouvement dans les idées.

o (

L'HON. F. G. MARCHAND

Jeudi dernier, 25 septembre était le douzième anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre de la province de Québec, l'honorable Félix Gabriel Marchand.

Qu'il nous soit permis de payer à sa mémoire le tribut de nos reconnaissances hommages pour l'œuvre libérale et patriotique qu'a été sa vie.

Et souhaitons que le ministère actuel, qui a convoqué les chambres pour le 5 novembre, s'inspire du programme de ce grand patriote, et mette à l'ordre du jour les réformes scolaires qui ont été le rêve de Marchand et qui sont encore l'objet des réclamations générales dans notre province.

o (

VERS LE MILITARISME

Le général Sir Ian Hamilton, inspecteur général des forces militaires dans les colonies britanniques, a prononcé ces jours derniers à Birmingham un discours qui fera du bruit. Il réclame le service militaire obligatoire pour tous les enfants fréquentant les écoles de la Grande-Bretagne.

L'Hon. M. Sam. Hughes l'a invité à venir au Canada un prochain.

L'on sait que notre ministre de la guerre est partisan du service obligatoire dans notre pays.

La poussée vers le militarisme est énorme dans tout l'Empire britannique.

o (

L'ASSIETTE AU BEURRE

Le "Soleil" n'a vu dans les six cents convives au banquet Borden "que la tourbe infime des ambitieux et des âgres fins rôdant autour de l'assiette au beurre."

Notre confrère a l'œil mauvais depuis un an.

D'ailleurs, y a-t-il tant de différence entre les conservateurs assemblés pour saluer leur chef et des libéraux réunis pour acclamer leur leader? Le "Soleil" sait bien qu'il y a des âgres fins et des ambitieux dans tous les partis.

L'AUTONOMIE MUNICIPALE

Le comité de législation à l'oeuvre—Les deux propositions de M. L. A. Lapointe—La question des pavages

La commission municipale de législation a commencé, jeudi soir, ses séances. Elle continuera à siéger aussi souvent qu'il le faudra jusqu'au 5 novembre, jour fixé pour l'ouverture de la session provinciale.

—Nous voulons mettre à l'épreuve la bonne volonté de nos législateurs à l'égard de Montréal, si chaudement énoncée aux élections du printemps.

C'est par cette phrase sacramentelle que l'échevin L. A. Lapointe, président, ouvrit le débat. Outre les membres du comité, plusieurs échevins étaient présents: MM. Larivière, Poissant, Clément Fraser, Garceau, Morin, Monahan et Drummond.

Il est à souhaiter que ce beau zèle continue, car souvent nos échevins agissent comme le Lièvre de la Fable, qui allait vite par à-coups, mais s'amusait à folâtrer en route.

Ils ont promis de se réunir de nouveau jeudi prochain. Du pain sur la planche, ils en ont à bonchet que veux-tu. Le principal article, selon nous, est celui qui a trait à l'autonomie de Montréal.

Depuis tant de lunes qu'on parle d'autonomie pour la métropole, le mot était devenu usé, vide de sens. De temps à autre, une fusée: un échevin se levait au conseil et fulminait contre la Législature. Puis, comme la généralité des Canadiens-Français, qui croient avoir mené une affaire à bonne fin lorsqu'ils ont discuté, ce pére concert retombait sur son siège avec la satisfaction du devoir accompli.

L'échevin L. A. Lapointe se targue, lui, d'obtenir l'autonomie en cinq seés. Les commissaires doivent bien faire voter une somme de \$3,000 pour la refonte de la charte; mais comme rien n'avance, l'échevin Lapointe prend les devants.

—Avec deux amendements, dit-il, j'obtiens mon autonomie, si l'intention de la Législature est réellement de nous la donner. En quelques lignes, je demande le pouvoir de procéder aux expropriations sans l'autorisation de Québec et en quelques lignes aussi, je réclame en faveur de la ville le droit d'adopter tous les règlements qu'elle voudra, pourvu que ces derniers n'entrent pas en conflit avec les lois provinciales.

La Ville obtiendrait-elle des privilèges? Ils ne sont pas rares les échevins, surtout parmi les conservateurs, tels MM. Emard et Garceau, qui expriment l'opinion, sans doute avec le secret espoir de critiquer le gouvernement — que les promesses électorales du mois de mai ne seront pas exécutées.

Il y a aussi l'éternelle question des pavages. Comment nos législateurs accueilleraient-ils l'abrogation de la loi édictée en 1910 à la demande de ce même conseil aujourd'hui désireux de l'annihiler? On pourrait jeter à la figure des bons édiles:

—Vous changez aussi souvent d'opinions que de chemises!...

Sur les pavages, le comité de législation a fait une volte-face subite. Avant les vacances, la majorité de ce comité voulait à tout prix laisser à chaque propriétaire

riverain le soin de payer les améliorations en face de sa demeure, comme cela existe depuis deux ans. Jeudi engagement de déceur. Les échevins L. A. Lapointe, Prudhomme, O'Connell et Tétréau votent pour revenir à l'ancienne loi, laquelle mettait le pavage des rues au compte de toute la ville.

L'échevin Emard reste sur la clôture et demande de ne pas voter. Seul l'échevin Robinson s'oppose et demande qu'une taxe moyenne de \$2.25 par verge carrée soit imposée aux propriétaires riverains, le surplus restant à la charge du trésor municipal.

Plusieurs autres questions de majeure importance seront soumises à la Législature: ratification du contrat entre la Cité et la Compagnie Canadienne d'Autobus; privilège à la Ville d'exécuter des travaux d'intérêt public dans les rues privées, etc.

L'échevin Médéric Martin voudrait aussi que la Législature donnât à la Ville le pouvoir de faire un referendum sur l'abolition ou le maintien du bureau des commissaires, si le conseil en décide ainsi avant les élections municipales, mais le comité de législation hésite sur ce point.

En tout cas, la question qu'on se pose à l'heure actuelle chez Concordia, c'est:

—Comment la Législature accueillera-t-elle la délégation municipale chargée de défendre les nouveaux amendements à notre charte?

SEXTUS.

Le silence de la presse

Le maire Lavallée déclare que nos écoles ne valent pas grand chose
Tous les journaux glissent sur l'incident provoqué par ces paroles

La "Presse" s'est indignée quand nous avons dit il y a quelques temps que la presse canadienne-française était baillonnée et qu'elle n'avait aucun indépendance.

"Nous ne commissions pas d'entraves à la "Presse", disait-elle, dans l'exercice de ce que nous croyons être notre devoir."

Voici un fait tout à fait récent qui prouve cependant que la "Presse" en particulier et la presse en général connaît des entraves; il s'est produit mardi soir à la séance de la Commission Scolaire Catholique.

Les Commissaires discutaient sur l'opportunité de l'enseignement du piano et de la musique. Le maire Lavallée se prononça contre cet enseignement. "Il y a, dit-il, trop de choses utiles à montrer aux enfants pour qu'on leur fasse perdre leur temps à la musique et d'ailleurs nos écoles ne valent pas grand chose. Quand nos enfants en sortent ils savent à peine lire et écrire."

"Voilà des paroles malheureuses, Monsieur le Maire, dit aussitôt M. le Chanoine Roy.

Se tournant alors du côté des journalistes présents — et le représentant de la "Presse" y était — le chanoine Roy leur dit sur le ton d'un ordre: "Messieurs les journalistes, je vous prie de ne pas répéter ces paroles."

Comme le "Pays" n'est pas sous la férule et qu'il trouve une grande

importance aux paroles de M. Lavallée, il se fait un devoir de les rendre publiques.

Nous croyons aussi devoir relater l'incident auquel elles ont donné lieu pour bien montrer comment nos journaux français pratiquent la liberté.

Les journaux ne connaissent pas d'entraves, paraît-il, mais pourquoi n'ont-ils pas publié les paroles de M. Lavallée? Ce ne sont pourtant pas des paroles en l'air. Comment voici le maire de la ville de Montréal qui déclare que les écoles de Montréal ne valent pas grand chose et que les enfants qui en sortent savent tout au plus lire et écrire, et personne n'en parle!

Nous ne comprenons plus.

o (

TRIBUNE LIBRE

Le temps de la chasse

M. le rédacteur,

La saison de la chasse est ouverte, et j'en profite dimanche dernier avec quelques amis pour jouir de ce sport hygiénique, parcourant les bois environnants de notre ville.

Après notre course au gibier, nous sommes revenus à la gare du chemin de fer, et en attendant le convoi qui devait nous ramener en ville, un individu à l'allure de limier nous accosta et nous somma de montrer le gibier que nous avions. Je lui répondis de s'occuper de ses propres affaires. Sur ce, il nous montra son insigne de garde-chasse et sans plus de cérémonie nous déclara que nous avions du gibier prohibé, et en conséquence il confisqua un gibier contenant huit tourterelles et un corbeille, et mon fusil, m'imposant l'ordre de paraître le lendemain devant l'autorité, ce que je fis, et je fus condamné à payer cinq dollars d'amende sur la représentation de la garde-chasse. Hop zéro.

Dependant la loi de chasse dans la Province de Québec, au No. 2316, Article IV, dit clairement qu'il est permis de tuer les tourterelles et autres oiseaux spécifiques. Il me semble que, cette manière d'agir de la part du garde-chasse en question et la condamnation qui s'en suivit sont des abus d'autorité.

GRATUIT

Une aubaine extraordinaire

Un Portrait au Crayon GRATUIT

Toutes les personnes qui nous apporteront le coupon ci-joint et qui nous commanderont une douzaine de portraits de \$3.00 ou plus, auront droit à un magnifique portrait au crayon.

C'est une offre exceptionnelle que nous faisons pour quelque temps seulement.

Profitez-en.

N'oubliez pas que nous faisons toutes sortes de photographies, groupes, agrandissements, souvenirs de famille, poses d'enfants, photographies en couleurs

Donnez-nous une commande et bénéficiez de notre offre.

Un portrait au crayon gratuit

Tous les styles. Tous les formats. Toutes les nuances.

DECOUPEZ CE COUPON

Ce coupon rapporté à

G. H. CREPEAU, Photographe,
671 Ste-Catherine Est

et une commande d'une douzaine de portraits de \$3.00 ou plus, vous donnera droit à un magnifique portrait au crayon.

G. H. Crépeau
671, RUE STE-CATHERINE EST
Tel. Bell Est 2264

Montréal

OUVERT LE DIMANCHE

